



# PÔLES D'INNOVATION SOCIALE ET ÉCOLOGIQUE DANS L'UNION EUROPÉENNE, PERSPECTIVES ET EXPÉRIENCES

RAPPORT DU SOUS-GROUPE DU GECES  
LE RÔLE DES PÔLES ET DES FORMES SIMILAIRES DE COOPÉRATION ENTRE ENTREPRISES DANS LA  
PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

*Internal market,  
Industry,  
Entrepreneurship  
and SMEs*

Le groupe d'experts de la Commission sur l'économie sociale et l'entreprise sociale (GECES) a créé un sous-groupe sur «le rôle des pôles et des formes similaires de coopération entre entreprises dans le processus de promotion du développement de l'économie sociale» (The role of clusters and similar forms of business cooperation in fostering the development of social economy), qui a pour mission de rechercher et d'étudier des informations sur les grappes d'entreprises de l'économie sociale et leur rôle dans la promotion de l'innovation au sein de l'Union européenne.

## **COMMISSION EUROPÉENNE**

Direction générale du marché intérieur, de l'industrie, de l'entrepreneuriat et des PME

Direction G: Écosystèmes II: Tourisme et proximité

Unité G2 - Proximité, économie sociale, industries créatives

*Contact:* Secrétariat de l'économie sociale

*Courriel:* [GROW-SOCIAL-ENTERPRISE@ec.europa.eu](mailto:GROW-SOCIAL-ENTERPRISE@ec.europa.eu)

*Commission européenne*B-1049 Bruxelles

# **Pôles d'innovation sociale et écologique dans l'Union européenne, perspectives et expériences**

**RAPPORT DU SOUS-GROUPE DU GECES**

**LE RÔLE DES PÔLES ET DES FORMES SIMILAIRES DE COOPÉRATION ENTRE ENTREPRISES  
DANS LA PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE**

## AVIS JURIDIQUE

Le présent document a été élaboré pour la Commission européenne, mais ne reflète que le point de vue de ses auteurs. La Commission ne peut être tenue responsable des conséquences de la réutilisation qui pourrait en être faite. De plus amples informations sur l'Union européenne sont disponibles sur Internet (<https://ec.europa.eu>).

Version PDF

ISBN: 978-92-76-45475-5

doi: 10.2873/73928 ET-06-21-205-FR-N

---

Manuscrit achevé en décembre 2021

1<sup>re</sup> édition

La Commission européenne ne peut être tenue pour responsable d'aucune conséquence résultant de la réutilisation de la présente publication.

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2022

© Union européenne, 2022



La politique de la Commission européenne en matière de réutilisation de l'information est mise en œuvre par la décision 2011/833/UE de la Commission du 12 décembre 2011 relative à la réutilisation des documents de la Commission (JO L 330 du 14.12.2011, p. 39). Sauf mention contraire, la réutilisation du présent document est autorisée dans le cadre d'une licence Creative Commons Attribution 4.0 International (CC BY 4.0) (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>). Cela signifie que la réutilisation est autorisée moyennant citation appropriée et indication de toute modification.

Pour toute utilisation ou reproduction d'éléments qui ne sont pas la propriété de l'Union européenne, l'autorisation peut devoir être obtenue directement auprès des titulaires de droits respectifs.

# Table des matières

Table des matières .....	5
Résumé .....	6
Contexte stratégique .....	11
Introduction.....	13
1. Documentation sur les pôles et les pôles de l'économie sociale .....	14
2. Le concept des pôles d'innovation sociale et écologique .....	26
3. Recenser et analyser les pôles d'innovation sociale et écologique.....	31
4. Caractérisation et tendances socio-économiques des pôles d'innovation sociale et écologique.....	33
5. Perspectives et expériences des pôles d'innovation sociale et écologique en matière de promotion de l'innovation.....	45
6. Perspectives et expériences des pôles d'innovation sociale et écologique en matière de transférabilité de l'innovation .....	50
7. Axes thématiques et cas .....	53
8. Conclusion .....	77
9. Réalisations et recommandations du groupe de travail.....	80
10. Adhésion des pôles d'innovation sociale et écologique à la plateforme européenne de collaboration des clusters.....	88
Annexes .....	90

## Résumé

**OBJECTIF GÉNÉRAL:** le présent rapport définit le modèle des **pôles d'innovation sociale et écologique** et examine leur présence dans l'ensemble de l'Union européenne.

### Objectifs:

L'analyse visait à:

- 1) obtenir une caractérisation socio-économique du concept de pôles d'innovation sociale et écologique;
- 2) déterminer et analyser les principaux aspects novateurs des pôles d'innovation sociale et écologique pour les transitions sociales et écologiques; et
- 3) déterminer et analyser les caractéristiques, les composantes et/ou les éléments des pôles qui facilitent la diffusion et le transfert de l'innovation dans d'autres contextes.

**MÉTHODE:** après une analyse documentaire, une étude de cas a été menée. Elle reposait sur 30 pôles potentiels de l'économie sociale qui avaient été recensés et sélectionnés dans 13 États membres de l'Union européenne. L'étude de cas comprenait un questionnaire que les membres du groupe d'experts de la Commission sur l'économie sociale et l'entreprise sociale (GECES) ont élaboré et rempli. Le contenu des données a été analysé et une analyse statistique descriptive a été réalisée. Dans une deuxième phase, une étude thématique plus approfondie a été réalisée sur la façon dont les pôles d'innovation sociale et écologique émergent et sur le type d'activités et de services qu'ils fournissent à leurs membres et à leurs communautés, notamment plusieurs domaines d'action susceptibles de favoriser la création de pôles ainsi que les pôles d'innovation sociale et écologique. Sur la base des indicateurs et des nombreuses activités du groupe de travail, d'autres pôles d'innovation sociale et écologique ont été ajoutés à une liste étendue de 70 cas.

### Principaux résultats:

#### *Pôles d'innovation sociale et écologique: dimensions, caractérisation et tendances*

- La «*création de pôles*» de l'économie sociale est un mouvement récent qui se développe dans l'Union européenne.
- Presque tous les pôles suivent l'approche des partenariats multiples; ils se composent d'au moins deux ou trois types d'acteurs. Près de la moitié de l'échantillon rassemble entre trois et six types d'acteurs, ce qui indique l'existence de formes de coopération plus larges et plus complexes entre des entités de l'économie sociale, des entreprises à but lucratif traditionnelles et d'autres acteurs de soutien tels que les pouvoirs publics, des établissements d'enseignement et des centres de recherche. De nombreux pôles d'innovation sociale et écologique ont la particularité d'inclure des organisations de la société civile, mais le plus souvent de manière informelle.

- Les pôles d'innovation sociale et écologique couvrent généralement plusieurs secteurs d'activité (NACE). Cela signifie qu'en général, leur objectif ne se limite pas à améliorer la compétitivité sectorielle (locale).
- La majorité des pôles d'innovation sociale et écologique sont de petite ou moyenne taille.
- La majorité des pôles d'innovation sociale et écologique est engagée dans des réseaux ou des projets interrégionaux et internationaux.
- Ces projets ont pour principale priorité la création d'emplois et le développement économique local. Une autre priorité reconnue dans certains cas est simplement le développement de l'«écosystème de l'économie sociale» local ou régional en lui-même, en créant des conditions favorables et en apportant un soutien. Dans la plupart des cas, cette priorité est toutefois liée à une ambition sociétale ou politique telle que l'inclusion sociale, l'insertion professionnelle, l'éducation, la promotion d'une économie écologique et circulaire, etc. Dans quelques cas, les initiatives sont uniquement privées.
- La majorité des pôles d'innovation sociale et écologique présente un modèle financier qui se caractérise par plusieurs sources de revenus. Dans la plupart des cas, des ressources publiques sont mobilisées pour apporter un soutien, parfois de manière structurelle et, dans la majorité des cas, par l'intermédiaire d'un financement des projets. Les autres ressources sont les contributions des membres, les prêts et les dons privés.
- Certains pôles sont créés autour d'un espace physique spécifique ou souhaitent poursuivre leur réaffectation dans un tel espace commun. Il s'agit souvent de «tiers-lieux», d'«espaces communs» ou d'«espaces ouverts», de centres ou de *fablabs* offrant des activités et des services divers qui ne se limitent pas à une simple activité commerciale (activités créatives et culturelles, loisirs, éducation, logement, etc.). Ce type de pôle s'inscrit souvent dans une vision plus large de réhabilitation industrielle ou de développement urbain.
- Il existe trois principaux types d'adhésion à ces pôles: l'adhésion fermée et formalisée, l'adhésion informelle et l'adhésion ouverte.
- Les pôles d'innovation sociale et écologique peuvent être un moyen de bénéficier de possibilités de financement (par exemple, financement de projets, financement participatif, investissements publics-privés) et sont utilisés pour mettre en commun les ressources financières en faveur de l'économie sociale ou de projets spécifiques pour lesquels des acteurs de l'économie sociale jouent un rôle déterminant.
- L'activité de la grande majorité des pôles se limite à une région ou à une frontière politico-administrative. Par conséquent, l'aspect de la «proximité» est important.
- Dans le cadre de l'aspect territorial, la promotion d'une «économie de proximité» constitue une dimension importante. D'autres formes de coopération qui ne présentent pas de «dimension de proximité» sont également prises en considération dans le présent rapport. C'est le cas s'il est possible d'établir des caractéristiques communes avec des pôles d'innovation sociale et écologique ou si ces formes de coopération comportent des actions de soutien en faveur de ces pôles (par exemple, des fédérations sectorielles, des groupes d'entreprises ou des associations). Certaines de ces formes de coopération permettent de

favoriser la *création de pôles* et peuvent fonctionner comme une «*grappe de pôles*», des «*méta-pôles*» ou des «*associations de pôles au niveau national ou européen*».

- La plupart des pôles d'innovation sociale et écologique disposent d'une entité juridique, d'un responsable et de salariés. D'autres ont plutôt un responsable informel (pro bono) et fonctionnent par exemple sur la base d'un *protocole d'accord*. D'autres pôles sont même créés par des administrations locales ou régionales. Ces derniers ont tendance à devenir, ou ont l'ambition de devenir, au fil du temps, des organisations de clusters plus structurelles et indépendantes.
- Le processus de prise de décision au sein d'un pôle d'innovation sociale et écologique, lorsqu'il est formalisé, est toujours participatif et, dans la plupart des cas, démocratique.

### *Perspectives et expériences en matière de promotion de l'innovation*

- La création des pôles d'innovation sociale et écologique contribue aux principaux rôles ou aux principales évolutions suivantes en matière d'innovation économique: promotion du contexte économique et capacité du pôle à agir en qualité d'agent; accès à de nouveaux marchés; production d'effets économiques positifs; promotion de la durabilité économique ainsi que des possibilités de régénération économique et de nouveaux emplois, principalement dans les zones disposant de biens économiques limités ou dans lesquelles l'activité économique a fortement décliné.
- La création des pôles d'innovation sociale et écologique contribue aux principaux rôles ou aux principales évolutions suivantes en matière d'innovation sociale: promotion de l'apprentissage collectif; création de nouveaux modèles d'intervention sociaux; équité en ce qui concerne le développement de l'organisation; réhabilitation du territoire local dans le cadre d'une transition industrielle; autonomisation des communautés; mise en commun de nouvelles ressources financières pour les communautés et l'intérêt général; instauration d'un climat de confiance entre les personnes et la société et élaboration de politiques et de modèles d'entreprise démocratiques; promotion d'une intégration sociale durable et flexible et modification du lien entre l'économie sociale, les entreprises traditionnelles, la société civile et les pouvoirs publics.
- La création des pôles d'innovation sociale et écologique contribue aux principaux rôles ou aux principales évolutions suivantes en matière d'innovation dans le domaine de la gouvernance: définition et défense des valeurs et principes éthiques; types de gouvernance et d'appropriation fondés sur la coopération; création de nouvelles formes de responsabilité au-delà des frontières de l'entreprise en vue de préserver sa mission. En outre, les pôles d'innovation sociale et écologique facilitent la transférabilité de ces normes et modèles de gouvernance à d'autres acteurs du territoire qui ne relèvent pas de l'économie sociale, par exemple les pouvoirs publics, les entreprises traditionnelles ou les organisations de la société civile.
- La création des pôles d'innovation sociale et écologique contribue aux principaux rôles ou aux principales évolutions suivantes en matière d'innovation écologique: le fait de s'appuyer sur des principes tels que les normes environnementales,

l'amélioration de la biodiversité et de la circularité et la lutte contre le changement climatique.

### *Perspectives et expériences en matière de transférabilité de l'innovation*

- Une petite minorité de pôles savait que leur modèle avait été diffusé et mis en œuvre dans différents contextes. D'autres pôles indiquaient, quant à eux, être le centre d'attention d'autres entités de l'économie sociale qui souhaitaient mettre en œuvre leur modèle partiellement ou totalement.
- La plupart des transferts sont pris en considération au niveau des États membres, car les structures de soutien et les pratiques sont les mêmes. Cependant, grâce aux pratiques de plusieurs parties prenantes et aux actions de ce groupe de travail, on observe une augmentation des échanges entre les pôles d'innovation sociale et écologique au niveau européen. En effet, la majorité des pôles ont affirmé leur engagement dans des projets transnationaux, leur participation à des réseaux ou partenariats internationaux ainsi que l'inscription des pôles d'innovation sociale et écologique sur la plateforme européenne de collaboration des clusters.
- Les pôles d'innovation sociale et écologique ont défini trois catégories principales de facteurs favorables ou défavorables à la diffusion de leur modèle: une description claire et objective du modèle théorique, la détermination des facteurs contextuels et des incidences sociales visibles.
- À l'avenir, les pôles d'innovation sociale et écologique pourraient être utilisés pour donner des résultats plus efficaces et plus percutants en ce qui concerne: les normes relatives à l'établissement de rapports, les marchés publics, les compétences et la formation des travailleurs, la mise en commun des ressources financières et le financement symétrique pour les activités d'innovation et de recherche (par exemple, la R & D pour les répercussions sociales et écologiques), l'inclusion sur le marché du travail, la réhabilitation des zones ou sites industriels et les stratégies éducatives.

## Conclusions:

### *Caractérisation et tendances socio-économiques des pôles*

- Dans l'économie sociale, la «*création de pôles*» au sein de l'UE correspond à des expériences très diverses, dans certains cas, une majorité étant ascendants et une minorité inspirés par des politiques et (initialement) dirigés par des organismes publics.
- Même lorsque la majorité des pôles d'innovation sociale et écologique analysés correspondent aux critères des pôles en ce qui concerne la composition, les actions, l'organisation et l'aspect territorial, ils ne s'identifient pas nécessairement au concept de «pôle industriel» ou de «pôle de compétitivité», pas plus qu'ils n'utilisent le terme de «pôle» pour se définir.
- Les autres termes les plus couramment utilisés sont *centres, clusters, partenariats, réseaux, alliances, associations*, plateformes entrepreneuriales, tiers-lieux, espaces communs ou espaces conjoints.

- La promotion du concept de pôle d'innovation sociale et écologique pourrait permettre de surmonter ce problème et de faire en sorte que cette notion soit mieux comprise de tous et que toutes les parties prenantes s'y identifient davantage, tout en permettant d'affiner les politiques.
- Bien qu'il soit possible de repérer des dimensions et des tendances structurelles communes, chaque pôle est une entité sociale extrêmement contextualisée dont les caractéristiques (par exemple, les missions, les activités, la composition) sont généralement très riches et diverses, ce qui donne lieu à des relations et des structures très complexes. Le plus souvent, ces missions permettent de répondre à des enjeux locaux ou régionaux, que ce soit dans une approche sociale plus large ou dans une perspective plus vaste de durabilité ou d'innovation.
- La dimension financière des pôles d'innovation sociale et écologique s'est avérée être un domaine d'analyse difficile, car beaucoup dépendent de financements temporaires, généralement sous la forme d'une aide gouvernementale et de revenus limités des membres.
- Un pôle de l'économie sociale, et plus spécifiquement un pôle d'innovation sociale et écologique, est plutôt «une ressource pour le territoire» que «l'utilisation du territoire comme ressource».

#### *Perspectives et expériences des pôles d'innovation sociale et écologique en matière de promotion de l'innovation*

- Les pôles d'innovation sociale et écologique jouent un rôle important dans la promotion de différents types d'innovation, en accordant clairement la priorité à l'innovation économique, sociale et écologique.
- Un nombre limité des cas analysés concernent l'innovation technologique. Dans ce cas, le pôle est principalement utilisé comme un berceau expérimental pour mettre au point et expérimenter de nouvelles technologies, réaliser des investissements conjoints et faciliter le transfert de technologies entre les membres de ce pôle. Cependant, les éléments probants indiquent que les pôles de l'économie sociale qui mettent au point des technologies avancées sont plutôt rares, car la plupart d'entre eux n'ont pas encore atteint un niveau élevé de maturité technologique. Plusieurs pôles de cette liste exhaustive (voir annexe IV) sont connus pour encourager fortement l'innovation technologique, par exemple au moyen de fablabs, d'opérations conjointes d'ingénierie et d'un accent spécifique sur les technologies avancées.
- La nature intersectorielle de la plupart des pôles rend d'une part le transfert d'innovation plus complexe, mais elle permet d'autre part de développer des innovations plus avancées et intégrées qui ne se limitent pas aux besoins d'un secteur particulier et mettent l'accent sur le développement local ou régional.
- L'innovation écologique est également un domaine d'innovation important. Dans les cas analysés, l'accent est mis principalement sur la circularité et l'efficacité énergétique. Les cas axés sur le développement rural mettent généralement l'accent sur la production biologique d'aliments, les textiles ou les services durables tels que le tourisme.

## Contexte stratégique

La COVID-19 a ébranlé l'Europe jusque dans ses fondations, mettant à l'épreuve nos sociétés, nos économies et la manière dont nous vivons et travaillons ensemble. La pandémie a mis en évidence nos vulnérabilités, nous invitant à repenser nos modèles économiques et sociaux ainsi que nos interdépendances mondiales. Alors que la pandémie continue de mettre à mal nos sociétés, le moment est venu de réfléchir aux premiers enseignements que nous avons tirés, et plus particulièrement au rôle que l'économie sociale peut jouer pour prétendre reconstruire en mieux.

L'un de ces enseignements est qu'il est nécessaire de redoubler d'efforts en vue de parvenir à une reprise industrielle qui soit à la hauteur de la transition écologique et numérique. Une transition conforme à nos priorités, notamment le «pacte vert pour l'Europe», la «nouvelle stratégie en matière de compétences pour l'Europe», «Une Europe adaptée à l'ère du numérique» et «Une économie au service des personnes».

Par conséquent, [la mise à jour de la stratégie industrielle pour l'Europe](#)<sup>1</sup> offre des outils concrets pour cette transition écologique et numérique de l'industrie de l'Union. La stratégie a répertorié 14 écosystèmes industriels, dont l'un est l'écosystème «économie sociale et de proximité». Parmi les différents instruments permettant d'accélérer la double transition, la Commission a proposé de créer conjointement, en partenariat avec l'industrie, les pouvoirs publics, les partenaires sociaux et d'autres acteurs concernés, des trajectoires de transition pour les écosystèmes.

L'écosystème de l'économie de proximité et de l'économie sociale est l'un des premiers à élaborer une telle trajectoire de transition, dont le coup d'envoi a été donné par la publication d'un document de travail des services de la Commission intitulé<sup>2</sup> «**Scenarios towards co-creation of a transition pathway, for a more resilient, sustainable and digital Proximity and Social Economy industrial ecosystem**» (Scénarios de cocréation d'une stratégie de transition pour un écosystème industriel de l'économie de proximité et de l'économie sociale plus résilient, durable et numérique). Ce document accompagne la **communication de la Commission européenne intitulée «plan d'action pour l'économie sociale»**<sup>3</sup>, les deux ayant été publiés le 9 décembre 2021.

Le présent rapport sera une contribution précieuse aux perspectives et aux difficultés mises en évidence dans le plan d'action et pour l'élaboration de la trajectoire de transition pour l'écosystème de l'économie de proximité et de l'économie sociale. Il est le résultat d'un exercice conjoint d'experts qui a débuté en 2019 par le mandat du groupe d'experts de la Commission sur l'économie sociale et l'entreprise sociale (GECES). Compte tenu de la crise de la COVID-19, il risque de devenir encore plus pertinent car il décrit les modèles des pôles de l'économie sociale comme un des facteurs de premier plan qui

---

<sup>1</sup> COM (2021) 350

<sup>2</sup> SWD (2021) 982

<sup>3</sup> COM (2021) 778

contribuent à la transition écologique et numérique, en tenant compte de la dimension sociale et de l'aspect régénérateur.

Le présent rapport présente un modèle unique de pôles appelé «pôles d'innovation sociale et écologique». Il se fonde sur le modèle classique des pôles et vise à souligner la combinaison unique d'un partenariat polyvalent en vue de favoriser des capacités spécifiques en matière d'innovation sociale, écologique mais aussi technologique. Il met également l'accent sur les possibilités de coopération avec les pôles traditionnels dans un contexte local et européen<sup>4</sup>. Des liens sont régulièrement établis avec, par exemple, la [politique européenne des clusters industriels](#), la [plateforme européenne de collaboration des clusters](#), le [groupe d'experts de l'UE sur les clusters](#) et des exemples concrets sont fournis sur la façon dont l'économie sociale et les entreprises traditionnelles peuvent collaborer de manière stratégique au moyen du modèle des pôles.

Les pôles d'innovation sociale et écologique sont des instruments parfaits pour aligner les PME locales, les entreprises sociales, les initiatives citoyennes, les pouvoirs publics locaux-régionaux et la recherche en vue de contribuer à la transition numérique et durable d'une économie locale et de proximité.

Les pôles d'innovation sociale et écologique assurent la prospérité des territoires dans de nombreux secteurs, contribuent à construire des chaînes de valeur locales résilientes et couvrent un large éventail de parties prenantes. Les processus de mutualisation de ces pôles vont bien au-delà d'une simple mise en réseau. Ils requièrent un engagement et une adhésion plus forts de la part de toutes les parties concernées, ainsi qu'une volonté de partager non seulement des ressources, mais aussi des compétences (décisionnelles) concernant des aspirations communes. La principale force de ces pôles est donc leur capacité et leur savoir-faire en matière de coopération qui découlent des valeurs de l'économie sociale, ainsi que leur capacité à expérimenter et à innover.

Avec l'économie sociale et les pôles industriels, ils se sont révélés précieux pour faire face à la crise et assurer la reprise, car ils ont démontré avoir mis en œuvre des actions concrètes en matière de solidarité, de coopération, d'innovation et de réhabilitation. La dimension européenne est également visible dans la volonté des pôles d'étendre leur modèle et de tirer des enseignements d'autres structures similaires.

Le présent rapport rassemble des éléments probants nouveaux et existants et étudie plus de 70 cas. Il propose des idées aux décideurs politiques aux niveaux européen, national, régional et local afin de déterminer les leviers d'action qu'il convient d'activer en vue de soutenir le développement des pôles d'innovation sociale et écologique et de leur permettre de croître.

---

<sup>4</sup> Le thème «économie de proximité et économie sociale» a été intégré en tant que volet spécifique dans «EUROCLUSTERS», le dernier appel à collaboration entre pôles de l'UE.

## Introduction

Le présent rapport vise à étudier les contributions des pôles d'innovation sociale et écologique pour favoriser l'innovation dans l'Union européenne, à la lumière de la transition socio-écologique.

Le groupe d'experts de la Commission sur l'économie sociale et l'entreprise sociale (GECES) a créé un sous-groupe intitulé «Le rôle des pôles et des formes similaires de coopération entre entreprises dans le processus de promotion du développement de l'économie sociale» (The role of clusters and similar forms of business cooperation in fostering the development of social economy) et a élaboré un plan de travail pour traiter ce sujet au moyen de différentes phases et tâches. Son objectif premier était d'obtenir plus d'informations et de connaissances sur les pôles d'innovation sociale et écologique et leur rôle en ce qui concerne la promotion de l'innovation au sein de l'Union européenne. Les objectifs spécifiques suivants ont été définis:

1. obtenir une caractérisation socio-économique des pôles d'innovation sociale et écologique;
2. déterminer et analyser les principaux aspects novateurs des pôles d'innovation sociale et écologique pour la transition sociale et écologique;
3. déterminer et analyser les caractéristiques, les composantes et/ou les déterminants des pôles qui facilitent la diffusion de l'innovation dans d'autres contextes.

Le rapport est organisé en dix chapitres. Le premier chapitre présente une brève analyse documentaire, suivie d'un schéma conceptuel qui met en évidence la relation entre les pôles d'innovation sociale et écologique et l'innovation, dans une période de transition socio-écologique. Le troisième chapitre décrit la structure de l'étude et les méthodes utilisées. Les trois chapitres suivants présentent le processus d'analyse et ses résultats: caractérisation et tendances socio-économiques des pôles; perspectives et expériences des pôles d'innovation sociale et écologique en matière de promotion de l'innovation et de transférabilité de l'innovation. Le chapitre sept propose plusieurs axes thématiques et présente des cas illustrant la diversité des pôles d'innovation sociale et écologique. Le chapitre huit présente les conclusions et le chapitre neuf les principales recommandations. Au chapitre dix, le rapport s'achève par une invitation, adressée aux pôles d'innovation sociale et écologique, à rejoindre la plateforme européenne de collaboration des clusters.

# 1. Documentation sur les pôles et les pôles de l'économie sociale

## 1.1. L'approche de l'Union européenne en matière de pôles

Selon la Commission européenne, il convient de ne pas envisager les pôles comme s'inscrivant dans la vision sectorielle étroite correspondant à la plupart des politiques industrielles, mais il y a lieu de les considérer comme des écosystèmes régionaux d'industries et de compétences connexes présentant un large éventail d'interdépendances interindustrielles, plus précisément

***« les pôles sont des groupes d'entreprises, d'acteurs économiques liés et d'institutions qui sont situés à proximité les uns des autres et qui ont atteint une taille suffisante pour développer une expertise, des services, des ressources, des fournisseurs et des compétences spécialisés. »***

Les pôles sont désignés à la fois comme un concept et un phénomène économique réel, comme la Silicon Valley, dont il est possible de mesurer les effets, tels que la concentration de l'emploi, comme le fait la cartographie des pôles de l'Observatoire européen des grappes d'entreprise<sup>5</sup>, devenu aujourd'hui la plateforme européenne de collaboration des clusters<sup>6</sup>.

La Commission européenne a élaboré une politique en faveur des pôles, qui sont définis comme des groupes rassemblant un nombre suffisant d'entreprises, en particulier des PME, des acteurs économiques étroitement liés et des institutions connexes, telles que des centres technologiques ou des agences de développement. La collaboration au sein d'un pôle permet aux entreprises de développer une expertise, des services et des compétences spécialisés et communs et de bénéficier de nouvelles ressources, de nouveaux fournisseurs et de nouveaux marchés. Les pôles encouragent et stimulent les collaborations et la mise en réseau entre tous ces acteurs.

La Commission souligne également le rôle d'une organisation de clusters, en tant que force motrice du pôle. Les organisations de clusters sont les entités juridiques qui soutiennent le renforcement de la collaboration, la mise en réseau et l'apprentissage au sein des pôles d'innovation. Elles font office de prestataires de services de soutien à l'innovation en fournissant ou en mettant à disposition des services de soutien aux

---

<sup>5</sup> Smart Guide to Cluster Policy (2016). Selon la définition de Michael Porter, un pôle est un groupe géographiquement proche d'entreprises interconnectées et d'institutions associées dans un domaine particulier, liées par des points communs et des externalités. Aujourd'hui, de nombreux pôles sont définis par un groupe d'entreprises qui s'associent à des instituts de recherche, des institutions de la sphère du savoir, des acteurs publics, des investisseurs privés et de jeunes entreprises dans l'objectif de collaborer au sein d'un secteur ou d'un domaine technologique. Souvent, le pôle comporte un point de départ géographique au niveau local ou régional. Un pôle est une plateforme neutre, indépendante vis-à-vis des intérêts politiques et technologiques.

<sup>6</sup> Voir chapitre 10.



En Europe, la taille et le format des pôles varient. Ils sont à différents stades de maturité et les pouvoirs publics nationaux, régionaux et locaux mettent en œuvre divers programmes ou politiques de développement des pôles. Le fait qu'il existe 30 programmes nationaux dans 20 pays démontre l'importance des pôles. La Commission européenne gère également un certain nombre de programmes de soutien qui aident les pôles européens à se développer et à coopérer au-delà des frontières.

Les pôles sont considérés comme des entités essentielles en vue de soutenir la transition écologique et numérique des entreprises européennes et notamment des PME. En 2020, environ 250 pôles dits de «technologie verte» ont été inscrits sur la plateforme européenne de collaboration des clusters. Ces pôles réussissent à développer des solutions vertes novatrices. Ils aident leurs membres à créer des technologies, des produits, des services et des modèles d'entreprise respectueux de l'environnement et du climat. Environ 400 pôles du domaine des TIC sont inscrits sur la plateforme européenne de collaboration des clusters; ils concentrent des acteurs dont les activités et les compétences relèvent principalement du secteur numérique.<sup>7</sup>

## 1.2. Les pôles de l'économie sociale

Le concept de «pôle de l'économie sociale», qui reflète les pôles industriels, ne fait pas l'objet d'une longue tradition de recherche, contrairement aux pôles industriels. Les premières observations de tels concepts sont assez récentes. Le présent chapitre donne un aperçu des principales sources et de l'analyse conceptuelle.

Selon Bembenek et Kowalska (2015), les *pôles sociaux* englobent plusieurs secteurs. Ils voient souvent le jour dans une zone géographique spécifique, mais ce sont aussi des espaces ouverts accessibles de l'extérieur, ce qui permet le développement de diverses idées et valeurs au sein du pôle, au-delà de ses restrictions géographiques. Néanmoins, l'interaction entre un pôle (de l'économie) social(e) et sa communauté est importante, car son objectif inné est de répondre aux besoins de la communauté.

REVES (2018), considère les pôles de l'économie sociale comme «*ouverts, flexibles et ancrés dans la communauté, constitués d'une concentration d'entités représentant des organisations non gouvernementales, des entreprises traditionnelles et à vocation sociale et d'autres institutions. Ses avantages correspondent à ceux des formes traditionnelles de réseaux et de pôles, tels que l'échange d'expériences, une panoplie de compétences et l'innovation.*»<sup>8</sup> Ils jouent un rôle central en ce qui concerne la promotion d'une nouvelle culture de coopération et de concurrence au sein de laquelle les diverses parties prenantes bénéficient des mêmes droits et obligations.

Un récent projet de recherche écossais portant sur les modèles de pôles et les perspectives pour les entreprises sociales (2019) met plutôt l'accent sur l'aspect

---

<sup>7</sup> Sous-groupe du GECES européen sur les pôles - Rapport de recommandations (2020)

<sup>8</sup> REVES (Réseau européen des villes et régions de l'économie sociale) (2018). *Le rôle des clusters et des régions dans le changement d'échelle*. Journée européenne des entreprises de l'économie sociale 2018, Comité économique et social européen, 4 juin 2018, Bruxelles.

«économie de proximité» en définissant le pôle comme «*un groupe d'entreprises locales partageant les mêmes idées qui créent une masse critique d'entreprises agissant en étroite collaboration. Ces groupes concentrés géographiquement sont des entreprises interconnectées (et/ou liées d'une manière ou d'une autre) qui exercent leur activité en collaboration et, par conséquent, peuvent potentiellement devenir plus productives, novatrices et compétitives. Ensemble, ces entreprises pourraient, avec le soutien et les ressources adéquats, renforcer leur efficacité et leur efficacité organisationnelle et être plus aptes à remporter des appels d'offres*»<sup>9</sup>. –

Le rapport décrit également les principaux facteurs incitant à la «création de pôles» dont les entreprises sociales sont à l'origine. Il s'agit de la mise en commun des ressources et des connaissances (par exemple, une stratégie d'innovation commune), de l'amélioration de la présence sur le marché et des ventes (par exemple, en ce qui concerne l'accès aux marchés publics) ainsi que d'aspects plus pratiques tels que les liaisons de transport, les connaissances locales, la connectivité numérique, etc. Par conséquent, les pôles sont plus susceptibles de prospérer dans une localité donnée ou à proximité d'une autorité locale.

Cependant, il y a lieu de souligner que très peu d'articles universitaires ont été consacrés à ce sujet, ce qui fait qu'il est difficile d'en définir les caractéristiques avec précision. Dans le même temps, on peut supposer que de nombreux pôles de l'économie sociale existent sans se définir en tant que «pôles» (comme c'est le cas pour de nombreux pôles de compétitivité traditionnels). Par conséquent, il y a lieu de considérer qu'il n'existe pas d'approche ou de concept unique largement reconnu concernant les pôles de l'économie sociale, et certainement pas au niveau de l'Union.

En France, le concept de «pôle territorial de coopération économique» (PTCE) est l'un des exemples les plus aboutis et les plus inspirants de pôles de l'économie sociale ayant atteint un certain degré d'institutionnalisation et de reconnaissance. La figure ci-dessous, tirée de Matray et Poisat (2015), présente une typologie de quatre types de pôles de l'économie sociale fondée sur le modèle des PTCE. Voir également l'encadré «Les PTCE en France».

Un tel «pôle territorial de coopération économique» est un groupe d'acteurs (collectivités locales, entreprises, acteurs de la recherche/formation) ancré sur un territoire et visant à élaborer ensemble des projets économiques novateurs et à former des coopérations stratégiques. Les PTCE visent à dynamiser les territoires en favorisant le développement de projets d'économie sociale et solidaire ayant une forte incidence locale et créant des emplois majoritairement non délocalisables dans le respect des personnes et de l'environnement (Le Labo de L'ESS, 2014).

---

<sup>9</sup> Recherche dans «Cluster Models and Opportunities for Social Enterprise in Scotland» (Modèles de pôles et perspectives pour les entreprises sociales en Écosse), Partnership for Procurement and Co-operative Development Scotland (2019)

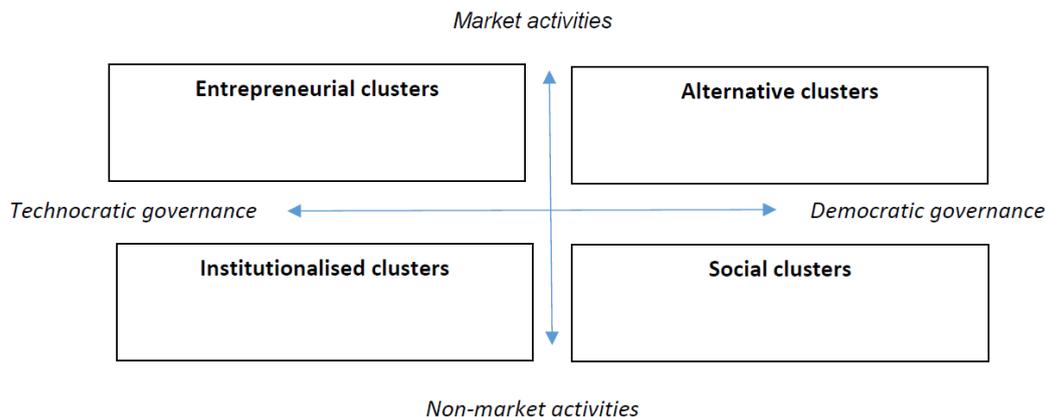


Figure 2: Typologie des pôles de l'économie sociale, Matray et Poisat, 2015

Les quatre types de pôles proposés par Matray et Poisat (2015) présentent les principales caractéristiques suivantes<sup>10</sup>:

1. des pôles institutionnalisés: l'objectif principal est de créer de la richesse sociétale et des emplois en renforçant la mise en réseau des organisations de l'économie sociale déjà présentes dans la zone considérée;
2. des pôles entrepreneuriaux: ce sont les plus proches des pôles «techno-économiques» ou industriels traditionnels. Dans les pôles entrepreneuriaux, les questions liées à l'économie sociale sont intégrées par l'intermédiaire d'activités qui, en particulier, visent à accroître l'employabilité de populations spécifiques (par exemple, les personnes handicapées) sur le territoire concerné;
3. des pôles sociaux: des citoyens cherchent à apporter une réponse aux besoins sociaux du territoire. Les partenariats avec les autorités locales sont cruciaux, tant pour l'émergence que pour le développement du pôle social;
4. des pôles alternatifs: il s'agit d'une forme atypique et rare de pôle de l'économie sociale, qui associe les activités rentables d'entreprises traditionnelles à une gouvernance démocratique.

### Les pôles territoriaux de coopération économique (PTCE) en France<sup>11</sup>

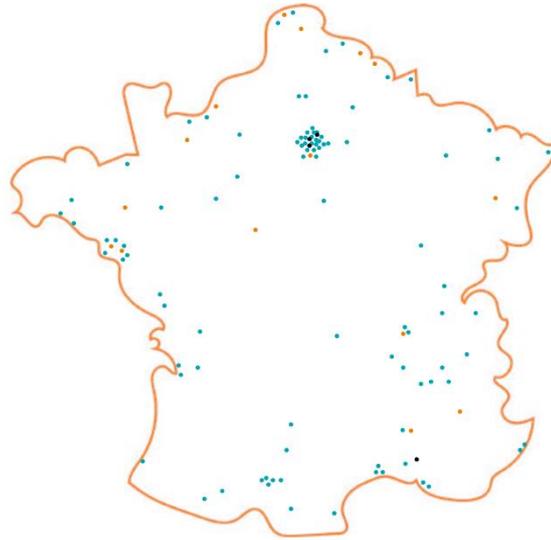
Le concept de pôles territoriaux de coopération économique (PTCE) a émergé en 2009 d'une discussion lancée et animée par le *Labo de L'ESS* en collaboration avec plusieurs réseaux de l'économie sociale et solidaire. Ce travail collectif de conceptualisation faisait suite au constat de l'émergence en France de multiples dynamiques de coopération territoriales initiées par l'économie sociale et solidaire

<sup>10</sup> Les auteurs soulignent que: «*Bien entendu, cette typologie n'est pas statique. Ces quatre catégories renvoient à de grandes tendances, à des types idéaux, et elles ne correspondent pas parfaitement aux PTCE. Surtout, l'étude des PTCE en région Rhône-Alpes a montré que les positions des différents pôles ont évolué plus ou moins rapidement depuis leur création, et de diverses manières*» (Matray et Poisat, 2015, p. 9).

<sup>11</sup> <https://www.lelabo-ess.org/system/files/inline-files/2021.05.07%20Relancer%20les%20PTCE%20-%20WEB.pdf> et [https://www.lelabo-ess.org/system/files/2021-01/enquete\\_d\\_analyse\\_ptce\(1\).pdf](https://www.lelabo-ess.org/system/files/2021-01/enquete_d_analyse_ptce(1).pdf)

depuis le début des années 2000. En 2010, l'analyse de ces initiatives aboutit à une première définition des PTCE:

*«Un pôle territorial de coopération économique (PTCE) est un regroupement, sur un territoire donné, d'initiatives, d'entreprises et de réseaux de l'économie sociale et solidaire associé à des PME socialement responsables, des collectivités locales, des centres de recherche et organismes de formation, qui met en œuvre une stratégie commune et continue de coopération et de mutualisation au service de projets économiques innovants de développement local durable.»*



- Les PTCE existants
- Les structures faisant partie d'un PTCE
- Les organisations partenaires signataires

En 2014, la création d'une charte des PTCE a formalisé les valeurs et les principes d'actions. Cette charte a été signée par 56 PTCE. La même année, la loi française relative à l'économie sociale et solidaire a reconnu les PTCE dans son article 9:

*«Les PTCE sont constitués par le regroupement sur un même territoire d'entreprises de l'économie sociale [...] qui s'associent à des entreprises, en lien avec des collectivités territoriales et leurs groupements, des centres de recherche, des établissements d'enseignement supérieur, des organismes de formation ou toute autre personne physique ou morale pour mettre en œuvre une stratégie commune et continue de mutualisation, de coopération ou de partenariat au service de projets économiques et sociaux innovants, socialement ou technologiquement, et porteurs d'un développement local durable.»*

En juillet 2013, un premier appel à projets de soutien aux PTCE a été lancé (avec une enveloppe de 3 millions d'euros) réparti entre 23 lauréats. En 2015, un deuxième appel à projets bénéficie (à hauteur de 2,7 millions d'euros) à 14 PTCE. Le nombre des PTCE ne se limite cependant pas à ceux ayant bénéficié de cet appui étatique. D'autres se sont créés puis se créent encore aujourd'hui. Le nombre de PTCE aujourd'hui actifs s'élève à près d'une soixantaine. Par ailleurs, d'autres formes de coopération locale ou de dynamiques collectives, comme certains tiers-lieux ou centres, sont très proches du concept de PTCE et pourraient devenir des pôles à terme.

Si l'on étudie les pôles de l'économie sociale, et que l'on examine plus précisément l'un de leurs éléments centraux (à savoir les entités de l'économie sociale), il est intéressant de remarquer que les entités de l'économie sociale sont des organisations multipartites. Defourny et Nyssen (2013) soulignent que: «les données empiriques indiquent que la

participation de diverses catégories de parties prenantes dans les entreprises sociales constitue un moyen de développer les relations et un climat de confiance entre ces groupes.» Ces auteurs soulignent également le fait que leur «mode de fonctionnement interne» est profondément hétérogène (il associe par exemple des revenus issus de la vente de services, des subventions publiques, des dons et du volontariat).

Par conséquent, il est raisonnable de supposer que les pôles de l'économie sociale reproduisent ces comportements et ces incitations à une plus grande échelle que celle qui prévaut au sein des entités de l'économie sociale. En d'autres termes, il y a lieu de supposer que la nature même des entreprises sociales (c'est-à-dire des organisations multipartites) facilite davantage la création de pôles de l'économie sociale que ne le font les entreprises traditionnelles en ce qui concerne la création de pôles (technologiques). Néanmoins, cela ne tient pas compte de certaines barrières ni de certains obstacles critiques entravant l'émergence et le développement des pôles de l'économie sociale.

### *Le rôle des technologies*

Certains auteurs soulignent le fait que les pôles de l'économie sociale renforcent les capacités d'innovation sociale de leurs membres. L'hypothèse est que les innovations sociales sont plus susceptibles d'émerger dans de tels environnements que dans des situations où les acteurs agissent seuls. Les analyses de Türkeli et Wintjes (2014) et d'Alijani et Wintjes (2017) tendent à corroborer cette hypothèse. Dans ce cas, les pôles de l'économie sociale auraient une incidence sur les capacités d'innovation de leurs membres qui serait similaire à celle que les pôles de compétitivité traditionnels sont censés avoir sur les capacités d'innovation (essentiellement technologique) des entreprises qui font partie de ces pôles.

Plus récemment, Calderini et al (2021)<sup>12</sup> ont publié un article s'appuyant sur les premiers résultats de ce sous-groupe du GECES. Cet article met l'accent sur la façon dont les *pôles d'innovation sociale* peuvent être le berceau des entreprises technologiques à vocation sociale et du transfert de technologie entre les membres<sup>13</sup>.

En ce qui concerne le transfert de technologie proprement dit, la recherche menée sur des échantillons par Calderini et al (2021) indique que les pôles existants ne sont pas encore suffisamment structurés pour représenter des environnements réels propices au développement technologique d'une organisation. Malgré l'absence d'une telle pratique formelle d'adoption de technologies chez les membres d'entreprises sociales, certains des modèles de pôles intégrés dans ce rapport<sup>14</sup> présentent un potentiel clair dans ce sens. Ils montrent que la promotion de partenariats à forte intensité de connaissances axés sur les technologies peut permettre de tirer parti de nouvelles solutions technologiques en vue d'une incidence sociale et écologique et de créer un effet de

---

<sup>12</sup> Un modèle écosystémique pour le développement technologique de l'entrepreneuriat social: exploration des pôles d'innovation sociale, Calderini, Gerli et Chiodo (2021)

<sup>13</sup> Ces membres ne doivent pas nécessairement être des acteurs de l'«économie sociale», mais ils doivent s'engager en faveur de missions sociétales ou écologiques locales similaires.

<sup>14</sup> Voir par exemple 4-Werk, Torino Social Impact et Impact City La Haye.

rattrapage pour les membres ayant une faible capacité technologique grâce à l'environnement du pôle.

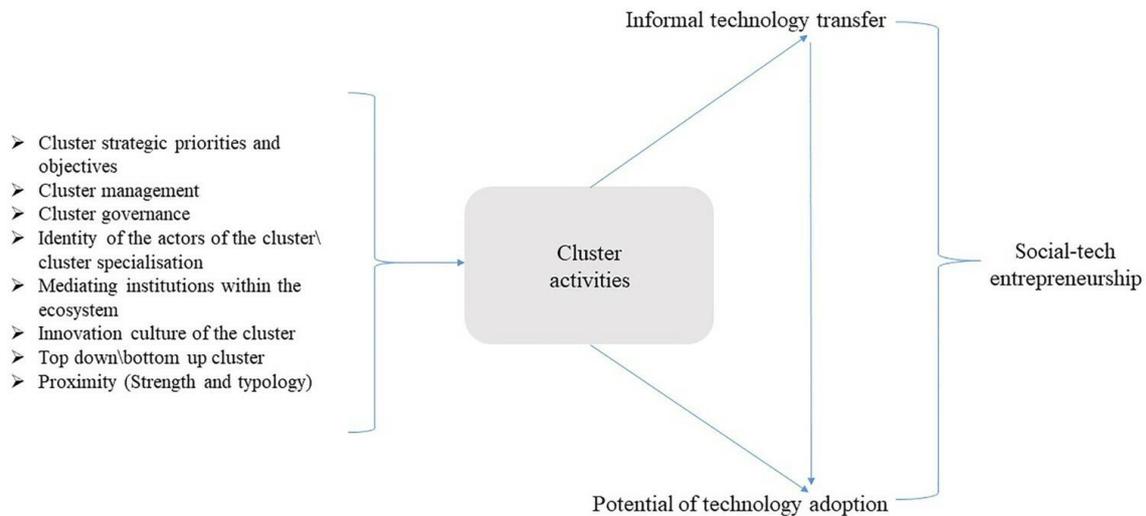


Figure 3: Caractéristiques des pôles qui peuvent influencer sur la création de transfert de technologies et l'adoption de technologies par l'entrepreneuriat social, Gerli et al., 2021<sup>15</sup>

### Marchés publics et privés

En 2019, Partnership for Procurement and Co-operative Development Scotland et Community Enterprise Scotland ont élaboré un rapport intitulé «Cluster Models and Opportunities for Social Enterprise in Scotland» qui portait sur le rôle des modèles de pôles et les perspectives pour les entreprises sociales en Écosse. Ce rapport étudiait le potentiel du ou des modèles de pôles d'entreprises sociales dans l'ensemble de l'Écosse en tant que catalyseurs de la croissance inclusive, en mettant particulièrement l'accent sur la façon dont les entreprises sociales peuvent créer des conditions favorables permettant de remporter des appels d'offres. Les petites organisations concentrées géographiquement ne sont pas ou peu en mesure de rivaliser avec les grands contractants des secteurs privé et tertiaire, ce qui constitue l'un des principaux défis que les pôles relèvent.

D'une part, le potentiel a été confirmé car les pôles peuvent fournir i) la masse critique nécessaire pour les petites organisations individuelles, ii) une expérience et une capacité plus vastes et iii) une perception plus positive: en collaborant en tant que pôle, la perception externe des organisations est celle d'une agence beaucoup plus grande dont la couverture géographique et la clientèle sont étendues, ce qui leur confère un avantage compétitif plus durable.

Mais d'autre part, plusieurs risques ont également été soulignés: i) la réticence des PME du secteur privé à répondre à des appels d'offres conjoints avec des entreprises sociales, ii) lorsque la passation de marchés est la seule force motrice d'un pôle, elle

<sup>15</sup> Gerli, Chiodo et Bengo 2021; Corsi, Pagani et Kovaleski 2020; Borrás et Tsagdis 2008; Huber 2012; Scillitoe, Poonamallee et Joy 2018; Terstriep, Rehfeld et Kleverbeck 2020; Vlaisavljevic, Medina et Van Looy 2020.

peut constituer à la fois un facteur de réussite essentiel et le plus grand risque. Ainsi, il est essentiel d'envisager des contributions plus larges. Ces engagements plus larges au sein d'un pôle peuvent créer de nouveaux débouchés pour l'économie sociale au-delà de l'accès aux marchés publics, comme la mise en place de partenariats plus larges entre organisations (y compris les PME traditionnelles), le fait de proposer des coentreprises, l'obtention de financements conjoints.<sup>16</sup>

Les pôles ne peuvent pas être un simple atout permettant de mieux positionner les entreprises sociales conjointement en vue de remporter des marchés publics. Ils peuvent également être organisés pour accéder à de nouveaux marchés privés et stimuler les ventes en proposant des produits communs, et créer des points de vente ou des plateformes communs en ligne et hors ligne (B2C) ainsi que des services communs ou un portefeuille de produits destinés à d'autres entreprises (B2B).

### *Pôles agroalimentaires à chaîne courte*

Dans le domaine des ventes ou des achats privés locaux durables, les pôles agroalimentaires locaux visant à organiser l'approvisionnement par l'intermédiaire d'une chaîne courte au niveau local peuvent être considérés comme l'un des «phénomènes de création durable de pôles» les plus présents ou connus. De tels consortiums agroalimentaires, souvent enracinés dans le mouvement coopératif (récent ou ayant une longue tradition), émergent de plus en plus dans des formes complexes de coopération ajoutant davantage de caractéristiques des pôles de compétitivité traditionnels afin de vendre leurs produits aux consommateurs locaux [par exemple sous un label local et biologique (bio)].

Les «ceintures alimentaires» en Belgique en sont un premier exemple. Il s'agit de projets territoriaux<sup>17</sup> développant des rapports de production, transformation, distribution et consommation en circuit court. Le terme «ceinture» tient au fait que ces projets s'élaborent autour de métropoles, ce qui, de la sorte renforce la solidarité et l'interaction réciproque entre ville et campagne environnante.

En Allemagne, le modèle de «Regionalwert» (RW) va un peu plus loin en ajoutant plusieurs composantes telles qu'un financement rural et des programmes d'investissement. Regionalwert AG est une initiative de coopération régionale dotée d'un instrument de financement et d'un mécanisme de mise en réseau des entreprises sur l'ensemble des chaînes de valeur agricoles régionales. RWAG rassemble des investisseurs privés et institutionnels qui investissent dans des PME de l'ensemble de la chaîne agroalimentaire, en mettant principalement l'accent sur la production biologique. Ainsi, un véritable réseau se crée, reliant les RWAG locaux. Les investisseurs ne sont pas des fonds d'investissement, mais principalement des citoyens des régions qui

---

<sup>16</sup> Recherche dans «Cluster Models and Opportunities for Social Enterprise in Scotland» (Modèles de pôles et perspectives pour les entreprises sociales en Écosse), Partnership for Procurement and Co-operative Development Scotland (2019)

<sup>17</sup> <https://www.ceinturealimentaire.be/fonctionnement>

souhaitent participer au développement durable de leur secteur.<sup>18</sup> La plupart des RW rassemblent des entreprises rurales, des acteurs de la société civile, des investisseurs et des pouvoirs publics régionaux ou locaux et ont développé une large gamme de services au-delà des programmes destinés aux investisseurs, notamment des projets d'innovation, des formations, des actions de mise en réseau et des aides aux entreprises.

Le Glasgow Community Food Network est une autre pratique qui constitue une source d'inspiration. Il opère dans le cadre d'un groupement d'intérêt communautaire (Community Interest Company) qui applique les principes coopératifs. Il a été fondé en mai 2017 et vise à rassembler des professionnels et des organisations des secteurs privé, public et tertiaire ainsi que d'autres personnes intéressées en vue de mettre au point un système agroalimentaire florissant à Glasgow. La vision du réseau est celle d'«une ville dans laquelle des produits de qualité, frais, locaux et biologiques sont disponibles et abordables pour tous et dans laquelle notre culture met à l'honneur une alimentation saine». Le pôle a également pour mission claire de prendre contact avec des acheteurs professionnels et les pouvoirs publics locaux, ce qui suppose d'aborder leurs politiques d'approvisionnement. Une grande partie du travail du réseau consiste donc à sensibiliser l'opinion aux questions de l'alimentation locale, ce qu'il fait en collaboration avec des initiatives nationales telles que «Sustainable Food Cities».<sup>19</sup>

### *Différences et convergence entre les pôles de l'économie sociale et les pôles de compétitivité traditionnels*

Outre la question de la propension des activités de l'économie sociale à s'organiser en pôles, un aspect important est la relation entre les pôles de l'économie sociale et les pôles traditionnels (c'est-à-dire les pôles essentiellement liés aux technologies), par exemple sur le plan de la coopération, de l'intégration d'une économie sociale au sein de ces pôles ou d'un pôle constitué à la fois d'entreprises sociales et d'entreprises traditionnelles.

Afin de répondre à la question de savoir si les objectifs de l'économie sociale peuvent être combinés aux objectifs de compétitivité des pôles, il y a lieu dans un premier temps d'étudier dans quelle mesure les pôles de l'économie sociale et les pôles de compétitivité traditionnels peuvent être considérés comme «compatibles» plutôt que de suivre des logiques opposées.

Bembenek et Kowalska (2015) indiquent que les pôles de l'économie sociale ont, entre autres, pour objectifs de stimuler le développement local, de promouvoir le concept d'entrepreneuriat social, de concevoir et de mettre en œuvre des changements utiles dans l'économie sociale et plus généralement dans la société. À cet égard, un pôle de l'économie sociale peut présenter des «similitudes avec un pôle industriel, mais il a

---

<sup>18</sup> <https://www.ess-europe.eu/fr/bonnepratique/regionalwert-ag-burgeraktiengesellschaft-der-region-freiburg-rwag>, <https://www.accesstoland.eu/IMG/pdf/regionalwert-ag-parts-of-book-english.pdf> et <https://www.regionalwert-ag.de/>.

<sup>19</sup> Recherche dans «Cluster Models and Opportunities for Social Enterprise in Scotland» (Modèles de pôles et perspectives pour les entreprises sociales en Écosse), Partnership for Procurement and Co-operative Development Scotland (2019)

également ses propres caractéristiques uniques; il est plus ouvert, flexible et enraciné dans la communauté. Au moyen d'une approche participative et démocratique alignée sur les besoins locaux des citoyens et en bénéficiant des progrès des technologies de l'information et de la communication, ce type de pôles est un nouveau mécanisme de développement social et de compétitivité régionale.»<sup>20</sup>

De ce point de vue, les objectifs des pôles de l'économie sociale peuvent être combinés, au moins en partie, avec les «logiques de compétitivité» pour la création de nouvelles solutions à diverses questions sociales, en fondant les effets des pôles sur l'accumulation de connaissances au sein de l'organisation, les projets coopératifs et plus généralement les relations entre les acteurs visant à améliorer l'efficacité (des acteurs individuels ainsi que de l'ensemble des pôles). En d'autres termes, le fait de rechercher ou de ne pas rechercher le profit n'a aucune incidence profonde sur les raisons mêmes pour lesquelles le pôle se crée et la coopération entre ces acteurs peut être facilitée au sein d'un pôle. La véritable différence réside dans la nature des acteurs ainsi que dans leur mission et leurs objectifs: i) les entreprises commerciales par opposition aux acteurs de l'économie sociale ancrés dans des valeurs et des principes qui obéissent à un certain modèle de gouvernance, et une dynamique relationnelle fondée sur la coopération, ii) l'amélioration de la compétitivité par opposition à l'amélioration des retombées sociales et/ou écologiques ainsi que des performances économiques.

Marsé et al. (2015) soulignent qu'un pôle de l'économie sociale fournit à ses membres (par exemple, des entreprises, des organismes de recherche, des agences publiques, etc.) certains actifs incorporels tels que la mise en réseau, les flux de connaissances et la fluidité des ressources humaines. Cela augmente le potentiel de différentes activités, telles que l'innovation, l'exportation ou le renforcement des chaînes de valeur. Cela augmente également le potentiel du pôle à générer des projets de coopération liés par exemple au concept de «valeur partagée» (Porter et Cramer, 2011)<sup>21</sup> entre les entreprises (traditionnelles et sociales) ainsi qu'avec d'autres acteurs (par exemple les pouvoirs publics). Ainsi, une telle coopération permet aux entreprises de définir des stratégies axées sur la valeur sociale afin d'aligner leurs activités sur l'évolution des priorités des consommateurs, telles qu'une sensibilisation accrue au bien-être, à l'environnement, à la santé et à la contribution de la valeur sociale.<sup>22</sup>

Il convient de noter que toutes les entités de l'économie sociale ne seront pas disposées à souscrire elles-mêmes au principe de la valeur partagée au sein d'un pôle, car ce concept est encore marqué par la prédominance de la compétitivité au détriment de la coopération. Dans les cas étudiés dans le présent rapport, nous constatons que ces différences sont souvent plus nuancées dans la réalité. Ce phénomène est également exacerbé par les tendances de l'économie au sens large dans laquelle l'économie traditionnelle et l'économie sociale convergent, par exemple sous l'influence d'une

---

<sup>20</sup> Bembenek et Kowalska, 2015.

<sup>21</sup> Voir l'annexe I.

<sup>22</sup> Marsé et al., 2015

conscience accrue de la durabilité et par exemple des objectifs de développement durable.

Le tableau 1 fournit une synthèse des spécificités des logiques politiques qui sous-tendent la création de pôles de l'économie sociale par rapport à la logique menant à la création de pôles de compétitivité traditionnels.

**Tableau 1 - Les différences entre les pôles de compétitivité traditionnels et les pôles de l'économie sociale: l'exemple de la France**

Tableau	Pôles de compétitivité traditionnels (par exemple, les pôles de compétitivité en France)	Pôles de l'économie sociale (par exemple, les PTCE en France)
Justification	Croissance économique	Croissance locale durable et régénérative
Méthode	Descendante	Ascendante
Principal type d'innovation	Technologique	Sociale et écologique
Financement	National et local	Local, régional
Acteurs	Grandes entreprises multinationales, PME, organismes de recherche nationaux et pouvoirs publics	Très petites entreprises, PME, autorités locales, centres de recherche régionaux et société civile
Gouvernance	Logique technocratique	Logique démocratique et participative
Orientation	Sectorielle	Intersectorielle
Rapports avec le territoire	Le territoire est une ressource pour le pôle (qui vise un leadership économique)	Le pôle est une ressource pour le territoire (il vise à répondre aux besoins de la population locale)

Source: adapté de Matray et Poisat, (2014)

Matray et Poisat (2015) proposent une analyse empirique des situations dans lesquelles les pouvoirs publics peuvent soutenir l'émergence et le développement de pôles de l'économie sociale au moyen d'aides financières, voire de la législation. Dans le cas de la France, des pôles « officiels » de l'économie sociale ont été organisés et financés sur le modèle des pôles de compétitivité axés sur les technologies.<sup>23</sup> « Si la dynamique des

<sup>23</sup> Dans le domaine de l'économie sociale, les pôles territoriaux de coopération économique (PTCE) ont été créés en 2013. Ils ont été directement inspirés de l'exemple des pôles traditionnels axés sur les technologies, les pôles de compétitivité lancés en 2005 (voir la section 4).

acteurs locaux est essentielle dans une logique ascendante, les institutions publiques peuvent également jouer un rôle clé. En d'autres termes, outre la présence de la société civile et la dynamique entrepreneuriale, on pourrait comprendre que les pôles de l'économie sociale émergent et se développent principalement grâce à l'engagement des pouvoirs publics.» (Matray et Poisat, 2015).<sup>24</sup>

## 2. Le concept des pôles d'innovation sociale et écologique

Le sous-groupe du GECES avait pour ambition de recueillir les premières informations sur la manière dont les entités de l'économie sociale utilisent et mettent en place les pôles, de manière similaire aux pôles de compétitivité. Son rapport constitue une première tentative visant à décrire la valeur ajoutée de l'exploration de ce phénomène relativement nouveau. Le groupe de travail a été chargé de recueillir un ensemble de cas existants et de les analyser afin de formuler des recommandations et de diffuser des bonnes pratiques.

Le sous-groupe du GECES estime que le moment est venu de définir plus clairement l'économie sociale à travers l'Europe, d'une manière comparable aux pôles de compétitivité, mais en prenant en considération, en outre, son potentiel d'innovation spécifique. Cela ne devrait pas se faire «contre» les pôles de l'économie sociale, mais en accord avec eux et, de plus, en facilitant la coopération. Ils favorisent de nouvelles formes de coopération et répondent aux enjeux actuels en matière de transition que l'Europe doit relever rapidement.

Ces pôles, fondés sur la coopération, et souvent sur l'innovation sociale et écologique, favoriseront une économie sociale et solidaire, ainsi qu'une économie locale durable, solidement ancrée dans tous les territoires et pas seulement dans les régions les plus compétitives. Ces «pôles du troisième type» devraient pouvoir bénéficier dans un avenir proche de politiques publiques régionales, nationales et européennes de soutien, favorisant leurs écosystèmes reposant sur la coopération économique et sociale.

### ***Le concept des pôles d'innovation sociale et écologique***

Comme le montre l'analyse documentaire, le modèle de «pôle de l'économie sociale» se caractérise par un ensemble cohérent d'intérêts, de valeurs et de principes communs et par différents types de coopération entre ses membres en vue de les poursuivre. Il peut donc constituer un modèle précieux pour les entités de l'économie sociale qui recherchent de nouvelles stratégies et perspectives de développement, notamment

---

<sup>24</sup> L'analyse documentaire a été partiellement intégrée et adaptée à partir du rapport sur les pôles de l'économie sociale, Observatoire européen des clusters, 2020.

dans le contexte de la transition socio-écologique à laquelle les sociétés européennes et le monde en général sont confrontés.

Il est également possible de déduire de l'analyse documentaire que le concept de pôle de l'économie sociale incorpore ou vise principalement un modèle de quadruple hélice, plutôt que le modèle de triple hélice que les pôles de compétitivité traditionnels suivent. Cela signifie qu'au sein de cet «instrument de coopération», il existe des synergies uniques entre i) l'économie sociale et les entreprises traditionnelles, ii) la recherche et l'éducation, iii) les pouvoirs publics et iv) la société civile. Le fait d'intégrer la société civile modifie fondamentalement l'équilibre dans le sens de l'intérêt général ou collectif et pourrait accentuer l'ambition en matière d'incidence sociale.

Les pôles de l'économie sociale sont aussi des pôles de compétitivité traditionnels qui fonctionnent au moyen d'une entité légale gérée conjointement ou une structure informelle, dirigée par une organisation de clusters. Ils mettent en place des projets et des services de soutien pour les membres, et potentiellement pour la société ou la communauté proche. Les domaines d'activité sont variés et, dans la plupart des cas, intersectoriels.

Cependant, les pôles de l'économie sociale vont au-delà du système d'adhésion et de l'aspect formel d'un pôle, en ce sens qu'ils lient la composition unique (et souvent complexe) des membres aux **objectifs en matière d'innovation sociale et écologique**. Le présent rapport se concentre principalement sur ces pôles et les présente et les définit donc comme des «pôles d'innovation sociale et écologique»:

*«Les pôles d'innovation sociale et écologique regroupent principalement des entités de l'économie sociale et des entreprises traditionnelles, des organisations de la société civile, les pouvoirs publics ainsi que des institutions d'enseignement et de recherche qui collaborent dans un lieu particulier en vue d'améliorer la prospérité et la régénération économique, écologique et sociétale locale en facilitant la coopération, la mise en commun des ressources et le renforcement des capacités d'innovation.»<sup>25</sup>*

Afin d'explorer la présence, le fonctionnement et les composantes de ces pôles d'innovation sociale et écologique, le sous-groupe du GECES a mené une étude de cas multiple et fondée sur 30 pôles d'innovation sociale et écologique potentiels, repérés et sélectionnés dans plusieurs pays membres de l'Union européenne. Les données ont été recueillies au moyen d'un questionnaire rempli par les membres du GECES, puis leur contenu a été analysé et elles ont été soumises à une analyse statistique descriptive. Au cours de la période de recherche et de la phase de développement des connaissances, d'autres pôles d'innovation sociale et écologique potentiels ont été ajoutés à une liste exhaustive (voir annexe IV). Dans cette liste exhaustive, le rapport

---

<sup>25</sup> Cette définition des pôles d'innovation sociale et écologique a été adaptée à partir de la définition des pôles utilisée sur le portail européen des grappes. Voir l'annexe I pour consulter plus de définitions.

final a rassemblé 70 pôles d'innovation sociale et écologique potentiels, dont 30 ont fait l'objet de l'analyse figurant dans le présent rapport. Le recensement des pôles d'innovation sociale et écologique sur la base d'une approche conceptuelle adaptée relative aux pôles de compétitivité ou aux pôles industriels classiques semblait être une tâche complexe pour plusieurs raisons:

- 1) Le concept de «pôle» industriel est peu répandu et plutôt nouveau au sein de l'économie sociale.
- 2) De nombreuses autres dénominations sont utilisées pour désigner les partenariats de l'économie sociale présentant des caractéristiques très similaires.
- 3) L'activité de ces pôles étant très locale, il est difficile de la cartographier de manière centralisée: le recensement de ce type de pôle dans chaque pays et région nécessite souvent des réseaux locaux, des connaissances et il est souvent nécessaire de surmonter une barrière linguistique.

Néanmoins, le présent rapport se veut être une première étape dans la tâche plus large consistant à étudier le rôle des pôles d'innovation sociale et écologique dans la promotion de la transition socio-écologique dans l'Union européenne. Le sous-groupe du GECES a également choisi l'expression «pôles d'innovation sociale et écologique» dans cet état d'esprit. En effet, cette expression peut représenter la «prochaine étape» des pôles de l'économie sociale. Le groupe de travail a tenu à souligner dans ce concept les caractéristiques novatrices particulières des pôles de l'économie sociale. Comme l'indique l'analyse, cela s'articule principalement de manière économique, sociale et écologique, tel que le décrit principalement la dernière partie de l'analyse: chapitre 6 Perspectives et expériences des pôles d'innovation sociale et écologique en matière de transférabilité de l'innovation

### ***Le rôle des pôles d'innovation sociale et écologique dans la promotion du développement de l'économie sociale***

Dans toute l'Europe, de nombreuses initiatives dans le domaine de l'innovation sociale, souvent portées par l'économie sociale, visent à élaborer de nouvelles solutions pour répondre à des besoins sociaux nouveaux ou mal satisfaits dans les conditions actuelles d'un marché de plus en plus compétitif et de politiques sociales en crise. Elles mobilisent la participation et la coopération des parties prenantes, y compris les utilisateurs/groupes cibles et les communautés. Ces innovations concernent aussi bien un produit ou un service qu'un mode d'organisation ou de distribution. Elles constituent également un berceau pour la création de nombreuses jeunes entreprises sociales, de spin-offs, de coentreprises, d'intrapreneuriat ainsi que pour de nombreux autres types de coopération et de création d'entreprises multiples. Les caractéristiques et les missions de l'économie sociale sont susceptibles d'être reprises pour la création de pôles; des principes de gouvernance aux ambitions en matière d'incidence sociale. Des observations similaires peuvent être formulées pour les innovations écologiques, qui elles aussi sont très souvent portées et enracinées par des acteurs de l'économie sociale. Les exemples sont omniprésents dans divers secteurs tels que la fourniture d'énergies renouvelables et

propres (par exemple, les communautés et coopératives énergétiques), le commerce équitable et la mode et l'alimentation éthiques, l'alimentation biologique et l'agriculture durable, l'économie circulaire et la biodiversité.

Les pôles d'innovation sociale et écologique peuvent être des berceaux importants pour ces innovations, car ils peuvent être de véritables «pôles»<sup>26</sup>, regroupant une grande diversité d'acteurs locaux/régionaux, de capacités, de connaissances et de ressources. Ces pôles favorisent également la (re)localisation des activités en valorisant des ressources inexploitées, sur la base d'un engagement volontaire et réciproque entre les parties prenantes. Ces parties prenantes peuvent être constituées autour d'un «noyau dur» mais non exclusif d'entités de l'économie sociale, mais aussi d'artisans, de (petites) entreprises privées, de centres de formation professionnelle, d'universités et bien sûr de communautés locales.

Les pôles d'innovation sociale et écologique concernent divers secteurs d'activité, sont le plus souvent organisés de manière intersectorielle et ne disposent pas nécessairement d'un capital élevé. Ils peuvent être organisés en vue d'assurer le renforcement mutuel des capacités, de donner lieu à des innovations technologiques, de permettre l'exploration de marchés et de garantir un ancrage, notamment par: l'éco-construction, l'isolation thermique, la valorisation du patrimoine, l'alimentation et l'agriculture durables (circuits courts, bio, restauration, épiceries solidaires), des activités culturelles et artistiques, le tourisme local, l'information, des projets de formation et de communication, des activités collaboratives et de partage, des cours d'insertion et de sécurisation, des services à la personne, au salarié et au volontaire, etc.

Ces types de pôles sont fondés sur une culture de la coopération plutôt que de la concurrence, ce qui permet de mettre en commun des ressources, des produits ou des services: échange d'expériences ou de connaissances, mise en commun d'espaces de travail, lieux d'hébergement, achats groupés ou marchés publics, formation, etc. Ils permettent de coopérer sur des projets communs, comme la gestion d'emplois partagés et de répondre conjointement aux marchés publics. Ils deviennent peu à peu des écosystèmes de R & D sociaux et écologiques qui peuvent mieux répondre aux besoins locaux avec de nouvelles normes sociales et écologiques.

Outre la réalité locale, un pôle pourrait être l'instrument idéal pour associer le niveau local aux politiques et ambitions internationales telles que les objectifs de développement durable (ODD). Les pôles peuvent concrétiser ces stratégies en mobilisant davantage de parties et en mutualisant les efforts. Ils peuvent également offrir des possibilités pour établir de nouveaux partenariats et de nouvelles coopérations, notamment la coopération selon le principe de la valeur partagée.

**Barcelone, capitale des pôles de coopération et porte d'entrée de l'économie sociale méditerranéenne.**

En Catalogne, l'économie sociale a une longue histoire. La (re)construction d'un écosystème de l'économie sociale et solidaire (ESS) s'accélère ces dix dernières

<sup>26</sup> Inspirés des PTCE (FR)

années, et la ville de Barcelone en fournit des exemples concrets. L'apparition de pôles dédiés est l'un des faits marquants. Ils correspondent au profil défini dans le présent rapport comme «pôles d'innovation sociale et écologique (PISE)».

Les pôles de l'économie sociale et solidaire à Barcelone sont une ressource pour le territoire dans le cadre, d'un point de vue collectif, d'une société aux besoins actuels. En effet, ces pôles visent à générer des évolutions sociales et économiques pour la ville et les citoyens par l'intermédiaire d'acteurs publics et privés en créant des liens et une forte collaboration entre eux. Si Barcelone compte une grande diversité et d'importantes organisations actives et participatives dans le domaine de l'ESS, nous pouvons mettre l'accent sur les principaux *centres* qui soutiennent le développement de l'ESS dans la capitale catalane. Le chapitre 7 du présent rapport présente deux cas: Coopolis (un pôle) et InnoBa (une politique).

#### *La coopérative européenne iesMed: innovation et économie sociale en Méditerranée*

Il est important de souligner que Barcelone rassemble différents centres ou plateformes de l'ESS et de plusieurs zones géographiques. Il s'agit d'un réseau de coopération qui encourage la création de pôles de l'ESS en Méditerranée. Dans cette optique, deux CitESS expérimentaux (centres de ressources régionaux) ont été lancés en 2017 dans des petites villes du centre du pays et deux autres CitESS de nouvelle génération seront créés en 2021 à Tunis et à Sousse. L'objectif de l'iesMed est de développer un réseau de pôles d'innovation sociale et écologique/CitESS sur l'ensemble du pourtour méditerranéen, afin de mettre en lien les pôles territoriaux qui partagent les mêmes missions et la même philosophie.

Le temps est venu de faire connaître et de reconnaître les expériences des pôles d'innovation sociale et écologique. Nous utilisons les adjectifs «social» et «écologique», car nous sommes convaincus que ces deux transitions sont intimement liées et qu'elles nécessitent de nouvelles formes d'innovation qui vont au-delà des technologies sans aller à leur rencontre.

Dans un premier temps, il est nécessaire de dresser un inventaire des pôles existants liés à l'économie sociale dans leur diversité au sein des différents pays de l'Union européenne. Ensuite, il y a lieu d'analyser les tendances et de recenser les bonnes pratiques qui permettent une diffusion à l'échelle européenne. À cet effet, il convient de dresser le bilan des modèles économiques pertinents, de la gouvernance efficace et des outils spécifiques permettant d'évaluer les effets. Afin de proposer des exemples concrets de pôles, le présent rapport comporte également une approche thématique fondée sur l'expérience des membres du sous-groupe du GECES.

Enfin, le présent rapport recommande des politiques publiques, régionales, nationales et européennes visant à encourager et à promouvoir le développement des pôles d'innovation sociale et écologique. Au niveau européen, et pour la Commission actuelle, il est particulièrement important de préciser comment inclure les pôles d'innovation sociale et écologique dans sa politique de soutien général en faveur des pôles, dans une nouvelle politique plus ambitieuse de soutien à l'économie sociale, dans l'accès aux fonds et l'inclusion sociale dans certains programmes tels qu'Erasmus+, le programme

en faveur du marché unique (COSME / SMP), le Fonds européen de développement régional et le Fonds social européen plus.

### 3. Recenser et analyser les pôles d'innovation sociale et écologique

Comme l'indique l'analyse documentaire, la «création de pôles» est un phénomène largement documenté et discuté dans le secteur économique classique, mais dans l'économie sociale, il s'agit encore d'un objet d'étude émergent.

Les contributions des universitaires dans ce domaine très spécifique sont très rares et se limitent souvent à des cas uniques. Ces cas présentent certaines caractéristiques des pôles de compétitivité traditionnels et se composent principalement d'acteurs de l'économie sociale. D'autres sont par exemple des structures et des partenariats adjacents tels que des réseaux d'entreprises, des associations sectorielles, des consortiums de projets et des partenariats public-privé. Ces parties prenantes entrent généralement en scène en raison d'aspects convergents vers un pôle en adoptant une composition de partenaires plus complexe ainsi que des activités et des services plus larges et plus intensifs. Cependant, elles s'en écartent souvent parce qu'il manque la dimension de «proximité», parce que tous les partenaires n'ont pas une adhésion ni une vision stratégique commune, etc. C'est pourquoi nous sommes partis d'une perspective relativement ouverte sur le concept, afin de permettre certains écarts et certaines interprétations.

Le groupe de travail est parti du concept de pôle de compétitivité traditionnel, de l'analyse documentaire et a généré le présent rapport en ajoutant les caractéristiques de l'économie sociale et de l'innovation. Une étude de cas multiple a été menée afin de déterminer, de sélectionner et de développer le concept de pôles d'innovation sociale et écologique dans les pays membres de l'Union européenne ou dans les pays voisins.

Il a été considéré qu'un questionnaire était l'outil le plus adéquat pour recueillir des données. Ce questionnaire a été réalisé principalement en créant un modèle fondé sur l'évaluation d'un pôle de compétitivité traditionnel et en y ajoutant certaines caractéristiques de l'économie sociale. Ce modèle intégrait les dimensions descriptives et analytiques suivantes (Tableau 1):

**Tableau 1 - Dimensions descriptives et analytiques du questionnaire sur les pôles**

Catégories	Dimensions descriptives et analytiques
Identification	Nom, pays, Site web, contacts.
Description	Année de création, motifs de développement liés à l'étendue géographique, actions de mise en œuvre, stade de développement, responsabilité de l'initiative, type et nombre de membres, types d'acteurs de l'économie sociale engagés, secteurs d'activité, priorités et incidence sociale souhaitée.

Mise en œuvre	Mission et objectifs, promoteur, parties prenantes concernées, services fournis, ressources et budget, cotisations des membres.
Gouvernance	Type de gouvernance, directeur et personnel du pôle, formes d'aides publiques, nature juridique, label obtenu, politiques et cadre juridique.
Évaluation	Aspects novateurs, incidence mesurable, principales réussites, principaux échecs.
Transférabilité	Expérience de la diffusion, potentiel de diffusion du modèle, appartenance à des réseaux internationaux.

Ce questionnaire a été élaboré et complété par les membres du GECES. Il comportait aussi bien des questions fermées que des questions ouvertes, même si une limite de mots était suggérée pour les questions ouvertes. Les cas ont été recensés et sélectionnés par l'intermédiaire des réseaux de connaissances et d'informations professionnelles du GECES. Les données ont été collectées en deux phases. Une première, qui portait sur 13 cas, et une seconde qui concernait 28 cas. Au cours de la seconde phase, le groupe de travail a également contacté les 13 premiers cas afin d'obtenir certaines informations importantes qui lui manquaient. Sur ce groupe de 41 cas (annexe I), 30 ont été sélectionnés pour l'analyse finale.

Des critères d'inclusion ont été appliqués afin que chaque cas puisse être classé comme un pôle:

1. Présence d'un groupe d'entités qui coopèrent, issues de préférence de différents secteurs sociaux: économie sociale, entreprises, pouvoirs publics et recherche.
2. Structure de gouvernance: les entités qui forment le pôle en assurent la gouvernance, au lieu que cette tâche incombe à une entité tierce distincte.
3. Proximité géographique: la proximité des territoires et des communautés est une caractéristique importante. La dimension régionale est essentiellement la limite, avec une préférence pour les projets locaux ou les parcs/sites d'activités économiques. Toutefois, les initiatives à l'échelle nationale pourraient convenir dans les petits pays.
4. Liens significatifs entre les membres, se concrétisant dans leurs échanges qui vont au-delà de l'ambition de chacun.

Les données des 30 cas sélectionnés ont été soumises à deux types d'analyse: une analyse de contenu et une analyse statistique descriptive (à une variable). Les résultats sont organisés et présentés de manière collective. Afin d'illustrer les résultats, le rapport présente une sélection d'exemples extraits des pôles analysés.

Le groupe de travail a recensé et sélectionné 30 pôles de l'économie sociale dans l'Union européenne, provenant de 13 États membres (Tableau 2).

**Tableau 2 - Nombre de pôles par pays**

Pays	Nombre	Pays	Nombre
Belgique	3	Italie	3
Croatie	1	Luxembourg	1

Danemark	2	Espagne	10
Finlande	1	Suède	1
France	3	Pays-Bas	1
Allemagne	1	Royaume-Uni	1
Irlande	2		

Un pays, l'Espagne, se distingue par le nombre de pôles recensés (n=10). Puis, viennent la Belgique, la France et l'Italie, avec 3 cas chacun. Les caractéristiques particulières de ces pays peuvent correspondre à un développement plus soutenu de l'économie sociale, notamment en ce qui concerne la formation de pôles. Cependant, il convient de noter que les données ne permettent de parvenir à aucune conclusion concernant l'apparition des pôles d'innovation sociale et écologique dans les différents États membres, car les données ont été collectées par des membres volontaires du groupe de travail.

Il y a lieu de noter qu'au total, 11 cas supplémentaires ont été collectés, en plus des 30 qui ont été énumérés ci-dessus. Ils n'ont pas été pris en considération dans l'analyse ci-après parce qu'ils ne rentraient pas suffisamment dans le cadre de notre exercice ou que des informations essentielles les concernant faisaient défaut. Néanmoins, nombre d'entre eux présentaient d'autres formes très intéressantes de coopération renforcée et sont donc abordés dans un chapitre distinct.

L'analyse présente les problèmes ou limites suivants. La création, l'organisation et le fonctionnement des pôles sont des phénomènes assez complexes et multidimensionnels, qu'il n'est pas toujours aisé de communiquer dans un court questionnaire. De plus, en raison de la diversité des pôles, le questionnaire n'est pas toujours adapté aux différentes réalités. Les personnes interrogées ont utilisé différents termes et concepts en raison du manque d'informations contextuelles, ce qui complique l'interprétation et la catégorisation des données.

## 4. Caractérisation et tendances socio-économiques des pôles d'innovation sociale et écologique

L'analyse des cas a mis en évidence les principales caractéristiques et tendances socio-économiques suivantes.

### 4.1. Phase de mise à l'échelle et de développement

La «création de pôles» de l'économie sociale est un *mouvement social récent qui se développe* dans l'Union européenne. Dans 11 cas, la date de création des pôles remonte à il y a 6 à 15 ans. Ils se révèlent donc comme des expériences récentes, mais consolidées. Dans près de la moitié des cas, les pôles ont cinq ans ou moins (trois d'entre eux ont été créés en 2018 et un en 2019), ce qui indique que ce phénomène particulier ne cesse de se développer. Le pôle le plus âgé du groupe a 35 ans.

**Tableau 3 - Âge des pôles**

Pôles	5 ans ou moins	Entre 6 et 15 ans	16 ans et plus	Total
Nombre	14	11	5	30

Malgré l'apparition récente d'un nombre significatif de pôles, la grande majorité d'entre eux qualifient leur stade de développement de *mature*. Cela suppose l'existence d'une structure de gouvernance et des résultats sociaux et économiques consolidés. La phase de développement «mature» n'exclut pas l'existence de plans pour l'avenir ou l'initiation d'une phase de développement différente (par exemple, l'expansion économique, l'internationalisation). En revanche, un nombre plus restreint de pôles (n=5) se décrivent comme déployant encore des efforts pour exécuter les premières phases de leur plan de création.

**Tableau 4 - Phase de développement des pôles**

Pôles	Phase initiale	Phase de maturité	Sans réponse	Total
Nombre	5	24	1	30

Le fait qu'un pôle soit fondé sur le collectivisme et fasse coopérer les différentes organisations qui l'intègrent peut expliquer qu'à sa création, et dans la majorité des cas, il existe déjà une structure collective. Neuf pôles indiquent tirer leur origine – que ce soit en tant qu'entité unique ou en combinaison avec d'autres – d'organismes publics (par exemple, municipalités, instituts publics, services régionaux). Ce résultat souligne le rôle significatif que les autorités publiques dans l'UE jouent ou peuvent jouer dans le développement de l'économie sociale. Dans la majorité des cas (n=20), les pôles indiquent la présence d'entités de l'économie sociale à leurs débuts. Ceci révèle que la «création de pôles» est principalement un *mouvement endogène* (ascendant) au sein du secteur de l'économie sociale.

**Table 5 - Type d'entité à l'origine du pôle**

Lancement du pôle		Nombre de pôles
<b>Entité unique</b>	Entité publique	3
	Organisation de l'économie sociale	2
	<b>Sous-total</b>	<b>5</b>
<b>Groupe d'entités</b>	Groupe d'individus/de citoyens	4
	Groupe d'entités publiques	2
	Groupe d'entités publiques et d'organisations de l'économie sociale	1
	Groupe d'entreprises à but lucratif	1
	Groupe d'organisations de l'économie sociale	7
	Groupe d'organisations de l'économie sociale et d'entreprises à but lucratif	7
	Groupe d'entités publiques, d'organisations de l'économie sociale et d'entreprises à but lucratif	3
	<b>Sous-total</b>	<b>25</b>
<b>Total</b>	<b>30</b>	

Les pôles analysés opèrent à deux échelles géographiques principales.

**Tableau 6 - Étendue géographique des pôles<sup>27</sup>**

Pôles	Local	Régional	National	Transnational	Total
Nombre	11	15	1	3	30

Les résultats expriment le niveau de *proximité géographique* que suppose la création d'un pôle. Les niveaux «local» et «régional» se révèlent être les échelles les plus adéquates en raison de l'interconnexion et de la proximité qu'exige nécessairement le développement d'un pôle.

L'activité de la grande majorité des pôles se limite à une juridiction ou à une frontière politico-administrative, qu'il s'agisse d'une municipalité, d'une région ou d'un pays. Il est important de noter le nombre de pôles (n=3) qui opèrent à un niveau transnational et reflètent des formes de coopération plus larges, en dehors des limites mentionnées. Il s'agit généralement de pôles interrégionaux ayant une dimension transfrontière claire, tout en conservant l'aspect de proximité. Ces pôles peuvent également devenir un «pôle de pôles» (qui réunit différents pôles des deux côtés d'une frontière). Ils sont très rares, mais extrêmement intéressants sur le plan des différences de législation, comme les exemples de Strasbourg et de Luxembourg.

D'autres sont des pôles régionaux traditionnels pour lesquels l'aspect de proximité est suffisamment présent; cependant, ils ont une ambition transnationale claire en ce qui concerne la promotion de leur concept de pôle au sein des réseaux internationaux ou l'utilisent comme un mécanisme commercial et un instrument d'information comme Mondragon, GOEL ou The Rediscovery Centre.

## 4.2. Membres et composition sectorielle

En ce qui concerne leur formation, la majorité des pôles se sont désignés comme étant principalement composés d'acteurs de l'économie sociale (Tableau 7). Le fait de partager une langue, des intérêts et des besoins communs peut faciliter les liens et la reconnaissance d'objectifs communs.

**Tableau 7 - Formation des pôles, par type**

Pôles	Pôles de compétitivité traditionnels avec des valeurs communes	Pôles hybrides (économie sociale et PME)	Pôle principalement composé d'acteurs de l'économie sociale	Total
Nombre	0	14	16	30

<sup>27</sup> Pour l'analyse des données, un seul aspect a été pris en considération: la plus grande étendue géographique dans laquelle le pôle opère. Les étendues géographiques ne sont pas considérées comme exclusives. Un pôle national peut également opérer aux niveaux régional et local.

Un nombre significatif de pôles (n=14) de l'échantillon sont fondés sur des formes de coopération entre des entités de l'économie sociale et des petites et moyennes entreprises à but lucratif.

Le tableau 8 vise à mettre en évidence les différentes compositions que le groupe de pôles a présentées.

**Tableau 8 - Nombre de pôles par composition**

Nombre de secteurs	Nombre de pôles	Entreprises traditionnelles	Entreprises de l'économie sociale	Autres acteurs de l'écosystème	Établissements de recherche et d'innovation	Pouvoirs publics	Autre type
1 secteur	7						
2 secteurs	5						
	1						
3 secteurs	1						
	2						
	2						
	1						
4 secteurs	1						
	2						
	1						
	1						
5 secteurs	2						
	1						
	2						
6 secteurs	1						
	1						
Total	29	14	30	10	12	12	6

La catégorisation du type de membre ne s'est pas toujours révélée simple, dès lors que les personnes interrogées utilisent différents concepts et/ou nomenclatures juridiques.

Le tableau ci-dessus montre que la composition des pôles est extrêmement diversifiée. Les pôles dont la composition ne comporte qu'un seul secteur sont minoritaires (n=7). Dans ce sous-groupe minoritaire, le seul secteur représenté est toujours celui des «entreprises de l'économie sociale». Dans la majorité des cas, les pôles résultent de l'association d'au moins deux secteurs. En effet, plus de la moitié de l'échantillon (n=16) regroupe entre trois et six secteurs, illustrant des formes de coopération intersectorielle plus larges et plus complexes.

Après les «entreprises de l'économie sociale», le type le plus représenté est celui des «entreprises traditionnelles» (PME à but lucratif et multinationales), suivi des «établissements de recherche et d'innovation». La coopération avec le secteur économique «classique» est fortement représentée dans le groupe de pôles analysé. La nécessité de disposer de stratégies, de services ou de produits novateurs, ainsi que la recherche d'actions fondées sur des données probantes peuvent découler d'une forte présence d'organismes de recherche et d'innovation. Les «pouvoirs publics» et les «autres acteurs de l'écosystème» suivent immédiatement. La présence des pouvoirs

publics est toujours significative dans les cas étudiés, ce qui démontre le rôle important que jouent les organismes publics dans le domaine de l'économie sociale. La catégorie «autre type» d'acteurs concerne seulement six des cas. Il s'agit de syndicats, de réseaux d'entreprises, d'établissements financiers et de particuliers.

Les organisations de la société civile sont un autre type de «partenaire» qui n'a pas été pris en considération dans l'enquête, mais qui, au fil de l'expérience, tendait à être plus présent. Elles sont reflétées, dans une certaine mesure, dans la catégorie «autre type», mais dans les faits, nous avons remarqué qu'elles sont omniprésentes, mais plutôt de manière informelle, ou du moins pas en tant que membre actif. Cela signifie toutefois qu'elles demeurent un partenaire influent au sein d'un pôle.

Cela répond en quelque sorte à nos attentes, à savoir qu'un pôle d'innovation sociale et écologique intègre le plus souvent le modèle de quadruple hélice dans sa zone d'influence, plutôt que le modèle de triple hélice que suivent les pôles de compétitivité traditionnels, mais pas toujours de manière formalisée.

Enfin, les pôles d'innovation sociale et écologique couvrent généralement plusieurs secteurs d'activité (NACE). Seuls 4 pôles d'innovation sociale et écologique sont organisés autour d'un seul secteur: Grupo Empresarial de Cooperativas de Enseñanza en la Región de Murcia (ES, enseignement), Berziklatu (ES, déchets), Grappe construction Bruxelles (Bâtiment) et Comptoir des Ressources Créatives (industries créatives). Tpfieferwerk se concentre aussi principalement sur les industries créatives, mais opère également dans d'autres secteurs. Cela signifie qu'en général leur objectif ne se limite pas à améliorer la compétitivité sectorielle.

Les entreprises sociales d'insertion par le travail constituent une autre niche. Il ne s'agit pas d'un secteur, mais plutôt d'un type spécifique d'économie sociale. Elles ont également tendance à se regrouper au sein d'un pôle sur la base de leurs modèles d'entreprise très similaires. En voici deux exemples: Base 202 (IT) et 4-Werk (BE).

Le tableau 9 présente le nombre de membres des pôles.

**Tableau 9 - Classification des pôles par nombre de membres**

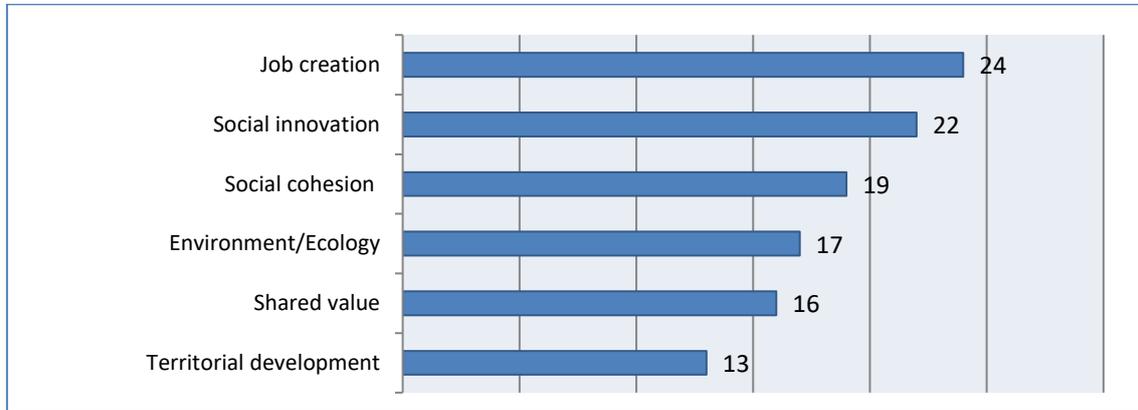
Pôles	Petit (jusqu'à 20 membres)	Moyen (de 21 à 50 membres)	Grand (de 51 à 80 membres)	Méga (81 membres et plus)	Pas de réponse/Inconnu	Total
Nombre	10	13	2	3	2	30

La majorité des pôles sont de *petite et moyenne taille*. Les deux plus petits comptent respectivement 2 et 4 membres. Les «grands» pôles et les «méga» pôles sont minoritaires dans le groupe analysé.

### 4.3. Priorités, services et groupes cibles

Les pôles ont recensé les 6 priorités principales suivantes en ce qui concerne leur action (graphique 1):

Graphique 1 - Classement des priorités des pôles<sup>28</sup>



Tout d'abord, presque tous les pôles d'innovation sociale et écologique présentent une réalité multifonctionnelle. La création d'emplois est la priorité la plus recherchée, ce qui illustre la très haute priorité accordée à l'intégration sociale, au développement économique, au droit au travail et à l'autonomie individuelle dans les sociétés européennes. La nécessité de créer de nouvelles solutions et de sortir des cadres conventionnels est également une priorité de premier ordre. En troisième position figure la cohésion sociale, ce qui renforce fortement la mission sociale des pôles analysés.

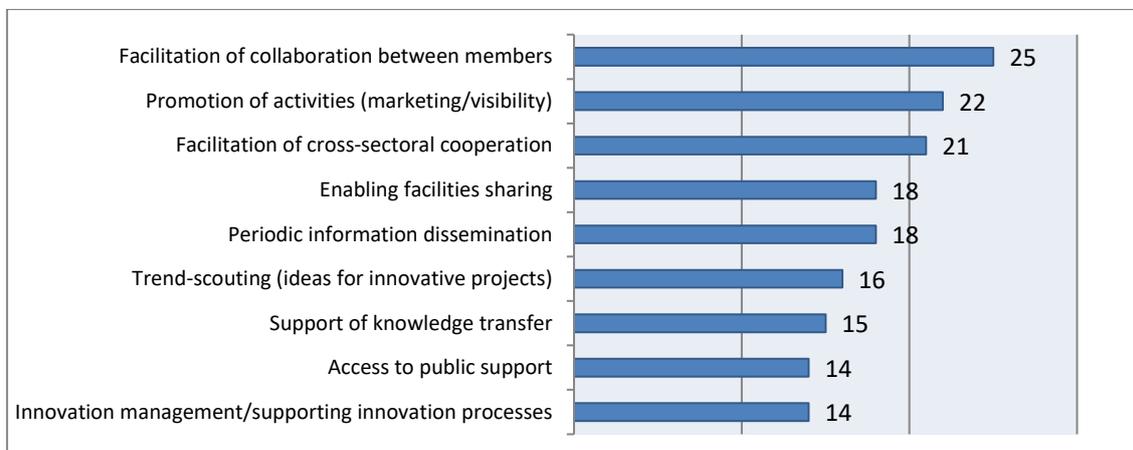
L'objectif visant à soutenir les entreprises sociales en général, en tant qu'outil pour réaliser les objectifs énumérés, est un élément que les chiffres n'indiquent pas directement. Il est possible de parvenir à cette conclusion en mettant cela en lien avec les chiffres qui indiquent les 16 pôles qui sont composés uniquement d'entreprises sociales. Certains pôles visent spécifiquement à développer le rôle des entreprises sociales dans l'un des objectifs mentionnés, comme l'association andalouse des centres d'enseignement d'économie sociale (ES), Le cluster ESS Grande Région (LU), CLADE (ES) et Grupo Empresarial de Cooperativas de Enseñanza en la Región de Murcia (ES).

Les membres des pôles existent au sein d'un système social, c'est-à-dire une communauté de professionnels et d'institutions qui abordent conjointement des questions sociales. En ce sens, les services fournis aux membres sont un indicateur assez important de ces échanges et de ces dynamiques. La plupart du temps, c'est le cœur du pôle et sa principale raison d'être, tout comme pour les pôles de compétitivité traditionnels.

<sup>28</sup> Le graphique présente uniquement les services qui ont recueilli au moins 13 réponses.

Les pôles ont recensé les neuf principaux services/stratégies de coopération suivants (graphique 2).

Graphique 2 - Types de services les plus fréquents <sup>(1)</sup> fournis aux membres des pôles<sup>29</sup>



Ce rôle est un aspect important pour un pôle d'innovation sociale et écologique, car cela pourrait générer beaucoup de confusion avec les activités de nombreuses fédérations ou associations. Ici, le rôle des organisations de pôles (entité juridique distincte) est important, car elles ne se contentent pas de faciliter les services aux membres, mais elles organisent la coopération et la mise en réseau entre les membres. De plus, elles sont les moteurs de la stratégie globale du pôle et restent concentrées sur l'objectif lié aux enjeux et aux priorités socio-économiques locaux. Ceci est quelque peu différent pour de nombreuses organisations sectorielles qui ont principalement un rôle de représentation politique.

Les pôles organisent leur activité socio-économique autour de deux principaux types de groupes cibles: un seul groupe cible ou plusieurs groupes cibles (Tableau 10).

**Tableau 10 - Type de groupe cible principal des pôles**

Pôles	Plusieurs groupes cibles	Un seul groupe cible	Total
Nombre	10	20	30

La diversité des groupes cibles est la conséquence d'une offre de services multiples. La plupart des pôles recensent principalement un seul groupe cible, ce qui exprime *un certain niveau de spécialisation*. Dans ce type de pôles, les groupes recensés sont les suivants:

**Tableau 11 - Pôles ayant un seul groupe cible**

<sup>29</sup> Le graphique présente uniquement les services qui ont recueilli au moins 14 réponses.

	Organisations de l'économie sociale	Groupes vulnérables sur le plan de l'intégration sur les marchés du travail	Artistes et autres créateurs culturels	Total
Nombre de pôles	10	9	1	30

Le tableau ci-dessus montre qu'il existe essentiellement deux types principaux de groupes cibles uniques: les organisations de l'économie sociale et les personnes qui présentent des vulnérabilités socio-économiques en ce qui concerne leur intégration sur le marché du travail. Dans le premier cas, les pôles visent à intervenir dans un groupe d'organisations de l'économie sociale, en abordant de manière transversale ses facteurs socio-économiques et culturels. Dans ce type de pôles, les organismes qui opèrent dans le domaine de l'économie sociale constituent le principal groupe cible. L'objectif est de créer des activités ensemble, au moyen de différentes stratégies, indépendamment du domaine social sur lequel ils agissent ou du type d'intervention qu'ils effectuent. Dans le second cas, les pôles visent à créer différents types de possibilités et de ressources sociales pour les personnes qui présentent des vulnérabilités plus importantes sur le plan de l'intégration sur les marchés du travail. Les jeunes en situation de handicap, les migrants, les réfugiés, les chômeurs de longue durée, les travailleurs peu qualifiés sont des exemples de groupes que les pôles cherchent à atteindre par l'intermédiaire de plusieurs programmes et initiatives.

#### 4.4. Gouvernance

Sur le plan de la gouvernance, les pôles analysés présentent trois principaux types de leadership (Tableau 12). Le leadership privé, exercé par une entité de l'économie sociale, est le type de leadership le plus courant parmi les cas analysés. En comparaison, les exemples de leadership public ne sont pas si fréquents (n=5) et se fondent habituellement sur une entité publique locale ou régionale (par exemple, municipalité ou institut public). Trois cas ont révélé une forme combinée de leadership, fondée sur un partenariat public-privé.

**Tableau 12 - Type de leadership des pôles**

	Leadership public	Leadership privé	Leadership public et privé	Sans réponse	Total
Nombre de pôles	5	21	3	1	30

La majorité des pôles mentionnent l'existence d'une gestion autonome, qu'elle soit assurée par une entité collective (par exemple, un conseil d'administration) ou par une seule personne<sup>30</sup>.

**Tableau 13 - Existence d'un directeur du pôle**

	Oui	Non	Sans réponse	Total
Nombre de pôles	25	4	1	30

En ce qui concerne le nombre de travailleurs, la majorité des pôles sont de taille micro<sup>31</sup>, en ce sens qu'ils comptent moins de 10 salariés (à temps partiel ou à temps plein). Un nombre important de pôles n'ont pas fourni d'informations sur ce sujet. Les chiffres présentés n'incluent pas les salariés qui travaillent dans chaque organisation individuelle appartenant à chaque pôle.

**Tableau 14 - Nombre de pôles, par nombre de salariés**

	Aucun salarié	Micro < 10	Petit 10 à 49	Moyen 50 à 249	Grand > 250	Sans réponse	Total
Nombre de pôles	1	12	4	2	0	11	30

## 4.5. Modèle financier

À trois exceptions près, tous les pôles de l'économie sociale analysés présentent un modèle financier qui se caractérise par des *sources de revenus multiples* (Tableau 15).

**Tableau 15 - Sources de revenus des pôles, par type**

	Une seule source	Plusieurs sources	Sans réponse	Total
Nombre de pôles	3	20	7	30

La tendance à mobiliser plusieurs sources de revenus parmi les pôles analysés confirme la *créativité financière* qu'ils doivent mettre en place pour soutenir leur action. Dans ce type de pôles, les sources de revenus sont très diverses (Tableau 16).

**Tableau 16 - Types de revenus des pôles, par origine**

Origine	Type de revenu
Externe	Fonds monétaires provenant des programmes de l'Union européenne

<sup>30</sup> Les personnes interrogées ont interprété cette question de deux manières différentes: la gestion du pôle par une seule personne ou par une entité collective. Ces deux interprétations ont été considérées comme valides. En ce sens, certaines des réponses «NON» peuvent en réalité être des «OUI».

<sup>31</sup> En utilisant la classification économique des entreprises fournie par l'OCDE.

Voit: <https://stats.oecd.org/glossary/detail.asp?ID=3123>

	Fonds monétaires provenant de l'État ou d'un organisme public (structurels ou occasionnels) Fonds monétaires provenant d'un organisme privé (structurels ou occasionnels) Fonds monétaires obtenus par l'intermédiaire d'une demande de projet
<b>Interne</b>	Fonds monétaires provenant des fondateurs du pôle Cotisations des membres Location des installations Location occasionnelle des installations et des équipements Revenus propres de l'entreprise (vente de services et de produits) Volontariat Campagnes de collecte de fonds

Parmi les pôles bénéficiant d'une seule source financière, les fonds proviennent d'un organisme public ou d'une fondation privée. Pour ceux qui perçoivent plusieurs sources de revenus, la combinaison de sources externes et internes varie. Dans ces cas particuliers, les données disponibles ne permettent pas d'évaluer le poids financier comparatif des diverses sources.

En ce qui concerne les dynamiques et les relations financières des pôles, les pouvoirs publics jouent un rôle important (Tableau 17). La grande majorité des pôles indiquent percevoir un soutien public.

**Tableau 17 - Rapport entre les pôles et le soutien public**

	Soutien public	Aucun soutien public	Sans réponse	Total
Nombre de pôles	21	6	3	30

Le type de soutien public perçu varie (Tableau 18), même si les subventions sont le type de soutien dominant parmi le groupe de cas analysés. En ce sens, les autorités publiques jouent un rôle financier important pour les pôles analysés.

**Tableau 18 - Type de soutien public dont bénéficient les pôles**

	Subventions	En nature (site, etc.)	Instrument financiers	Renforcement des capacités	Services de consultance/cons eil	Autres	Total
Nombre de pôles	21	6	5	2	1	2	21

L'appartenance à un pôle peut être conditionnée par le paiement d'une cotisation. Pour ce qui est de cette option financière, le groupe de cas analysés se divise pratiquement en deux, bien que le nombre de pôles qui n'ont pas fourni d'information soit pertinent.

Dans la grande majorité des cas, les cotisations sont facturées proportionnellement en fonction de la capacité économique, de l'utilisation des services ou installations ou d'autres critères.

**Tableau 19 - Cotisation versée par les membres des pôles**

	Oui	Non	Sans réponse	Total
Nombre de pôles	11	12	6	29

Pour les personnes qui versent une cotisation régulière, la notion de «membre» est assez claire. Pour les autres, il existe différents types d'adhésion. Certains bénéficient d'une adhésion ouverte sans obligation de verser une cotisation régulière. C'est le cas par exemple de pfefferwerk (DE) et de The Elphantpath (UK). Ces pôles sont développés autour d'un espace physique spécifique ou souhaitent poursuivre leur réaffectation dans un tel espace commun. Il s'agit souvent d'«espaces ouverts», d'«espaces créatifs communs» offrant des activités et des services diversifiés qui ne se limitent pas à une simple activité commerciale (culture, loisirs, logement, etc.). D'autres ont des configurations similaires, comme KaléidosCOOP (FR) et Initiatives et Cités (FR), mais avec une cotisation fixe pour le second ou un versement fixe correspondant à des services pour le premier et généralement sous la forme d'une coopérative. Cela nous amène à une autre variante qui s'inscrit dans la tradition des coopératives dans lesquelles les membres sont également propriétaires par l'intermédiaire du partage (Berziklatu et Modragon). Teple Misto <sup>32</sup> (UA) est un cas dont la configuration est unique: l'accès au site du pôle est assuré par un système de financement participatif. Les entreprises financées par la plateforme de financement participatif ont également accès à l'espace qui est un site industriel réhabilité, tout comme KaléidosCOOP et pfefferwerk.

Une troisième catégorie reconnue est celle de l'adhésion informelle sans aucun paiement récurrent. L'adhésion est plutôt décidée sur la base d'une délégation, comme le Partenariat pour l'innovation sociale dans le comté d'Örebro (SE), Impact City La Haye (NL) et Grappe construction Bruxelles (BE). Ces pôles d'innovation sociale et écologique tendent à être fortement liés aux pouvoirs publics ou à une stratégie politique.

La majorité des pôles n'ont pas fourni d'informations concernant leur budget annuel (année de référence: 2018). Les autres se répartissent comme suit (Tableau 20).

**Tableau 20 - Montant du budget annuel**

	Inférieur à 500 000,00 €	Entre 500 001,00 € et 1 000 000,00 €	1 000 001,00 € et plus	Sans réponse	Total
Nombre de pôles	6	3	4	17	30

<sup>32</sup> Teple Misto ne fait pas partie des cas analysés. Ce pôle a été présenté lors de la conférence européenne des clusters qui s'est tenue en Roumanie en 2018, dans le cadre de l'atelier intitulé «social economy clusters ad shared value» (pôles de l'économie sociale et valeur partagée). <https://warm.if.ua/en>

La divulgation d'autres données financières est résiduelle, telles que le chiffre d'affaires et la croissance annuelle, (environ 75 % des pôles analysés n'ont pas répondu à ces questions).

## 5. Perspectives et expériences des pôles d'innovation sociale et écologique en matière de promotion de l'innovation

En cette période de transition socio-écologique, les sociétés sont confrontées à des difficultés considérables qui poussent les acteurs sociaux à chercher de nouvelles façons de répondre aux problèmes et aux besoins sociaux. L'étude de cas a tenté de recenser et d'analyser les principaux aspects novateurs que les pôles de l'économie sociale engendrent pour les transitions sociale et écologique, dans cinq grandes dimensions: économique, sociale, technologique, de la gouvernance et écologique. Il est important de souligner que cette division est purement indicative; l'innovation est un phénomène multidimensionnel qui peut être envisagé sous différents angles.

La grande majorité des cas ont mentionné des aspects de l'innovation (n=25) liés à leur expérience.

**Tableau 21 - Nombre de pôles ayant mentionné des aspects de l'innovation**

	Aspects de l'innovation mentionnés	Sans réponse	Total
Nombre de pôles	25	5	30

Les innovations mentionnées sont principalement axées sur la dimension sociale, suivie de la dimension économique (Tableau 22). Ce résultat semble mettre en évidence le lien étroit entre la nécessité de répondre aux besoins et aux problèmes sociaux des personnes et la recherche d'un modèle économique efficace. La dimension de la gouvernance apparaît également comme un domaine d'innovation important. L'existence d'une initiative collective et la nécessité de gérer efficacement la coexistence des intérêts individuels et collectifs peuvent expliquer ce résultat particulier. L'innovation technologique est presque absente même si nous avons clairement observé plusieurs actions ou projets allant dans ce sens. Il est fort probable qu'elle n'ait pas été abordée dans l'enquête, car elle était encore en phase de développement ou n'était pas considérée comme la principale priorité en matière d'innovation. La liste exhaustive des pôles d'innovation sociale et écologique potentiels recense plusieurs pôles dont l'orientation technologique est manifeste. En outre, les investissements financiers importants qui sont normalement nécessaires pour promouvoir l'innovation technologique peuvent détourner les entités de l'économie sociale de ce domaine particulier. L'innovation écologique est mentionnée dans environ 30 % des cas.

**Tableau 22 - Nombre de pôles ayant mentionné des dimensions de l'innovation (par type)**

Nombre de pôles	Dimension de l'innovation					
	Économique	Sociale	Technologique	Gouvernance	Écologique	Autres
Innovations mentionnées	14	20	0	12	9	0

Sans réponse	16	10	30	18	21	30
Total	30	30	30	30	30	30

Les sections suivantes visent à fournir une liste plus complète des aspects recensés par les pôles d'innovation sociale et écologique.

## 5.1. Innovation économique

Dans le cadre de la dimension économique, les pôles ont recensé les principaux aspects de l'innovation économique suivants, répertoriés dans le tableau 23:

**Tableau 23 - Innovation économique**

Sous-catégories économiques	Aspect ou facteur d'innovation
<b>Contexte économique des pôles</b>	Développement économique ancré dans les organisations locales, les caractéristiques, les ressources et les besoins du territoire.
	Possibilité de changement d'échelle économique (croissance économique), en particulier vers des dimensions transnationales.
	Élargissement des types de coopération des entreprises pour inclure d'autres acteurs économiques (par exemple, entreprises à but lucratif).
<b>Capacité économique des pôles</b>	Renforcement de la capacité à repérer les débouchés et à réagir rapidement (par exemple, création de nouvelles activités économiques plus adaptées aux marchés).
	Présence plus forte, plus exigeante et plus avantageuse sur les marchés (par exemple, plus grande échelle, meilleur pouvoir économique de négociation).
	Amélioration de la coopération et de l'échange d'informations entre les membres du pôle afin d'encourager l'innovation.
<b>Retombées économiques des pôles</b>	Création de débouchés socio-économiques pour les personnes/organisations leur permettant de créer leur propre emploi/entreprise.
	Création de modèles d'entreprise nouveaux et novateurs (par exemple, partage équitable des installations, «méta-entrepreneuriat», plateforme de conception).
	Complexité, durabilité et compétitivité accrues des modèles d'entreprise.
<b>Durabilité économique des pôles</b>	Intégration des ressources publiques et privées avec un objectif commun.
	Renforcement de l'indépendance financière grâce à la capacité de générer des revenus de manière autonome.
	Promotion de la responsabilité économique de chaque organisation en même temps que sont mis en œuvre des types de redistribution financière (par exemple, capacité à soutenir un membre en difficulté financière).
	Réduction des dépenses (individuellement et globalement) grâce à un pouvoir de négociation accru et à une utilisation différente des ressources préexistantes.

L'organisation en pôle favorise une *attitude proactive* vis-à-vis du développement et de la croissance économique. L'accès à des ressources, des idées et des connaissances nouvelles favorise le changement et encourage de nouvelles stratégies de développement. Une entité plus isolée peut être plus encline à limiter ses réactions face

aux exigences quotidiennes, car elle n'est pas en mesure de trouver des possibilités ou des ressources favorisant son changement et/ou sa croissance économique. La *proactivité économique* et la *flexibilité* sont considérées comme fondamentales, non seulement parce que le secteur de l'économie sociale est confronté à des demandes croissantes et parfois assez critiques, mais aussi parce que la transition socio-écologique crée des enjeux socio-économiques nouveaux, complexes et divers auxquels il y a lieu de faire face de manière experte.

La *durabilité économique* est également une tendance novatrice importante, potentialisée par la formation d'un pôle. Le fait de faire partie d'une structure plus grande ajoute une nouvelle valeur économique aux *ressources préexistantes*, dès lors qu'elles peuvent être utilisées, transformées ou recrées de nombreuses manières différentes. Ce faisant, chaque membre diversifie non seulement ses sources économiques/financières, mais diminue aussi largement son plan d'investissement individuel et les coûts correspondants. La capacité à diversifier les sources financières est également considérée comme une stratégie positive pour atteindre la *durabilité économique*.

Les entrepreneurs sociaux s'efforcent de gérer la dualité de la mise en œuvre d'une approche entrepreneuriale en vue d'obtenir un résultat social. Le fait de faire partie d'un pôle augmente les chances d'obtenir des fonds auprès d'organismes publics et privés et, par conséquent, diminue le risque de dépendance vis-à-vis d'une source unique.

## 5.2. Innovation sociale

Dans le cadre de la dimension sociale, les pôles ont recensé les principaux aspects de l'innovation économique suivants, répertoriés dans le tableau 24:

**Tableau 24 - Innovation sociale**

Sous-catégories sociales	Aspect ou idée d'innovation
<b>Modèle d'intervention social</b>	Modèle (pôle) fondé sur la coopération mutuelle et sur la reconnaissance du fait que la contribution de chaque acteur/secteur est précieuse et indispensable. Développement de modèles d'intervention éco-sociaux qui associent des préoccupations écologiques (par exemple, le recyclage) et sociales (par exemple, la création d'emplois). Élaboration de stratégies et de modèles sociaux qui sont nouveaux et novateurs, car éloignés des modes d'action traditionnels. Approche des problèmes qui, parce qu'elle est locale, peut mieux prendre en considération les dimensions culturelle, économique, politique et sociale spécifiques des problèmes.
<b>Renforcement des capacités sociales</b>	Assurer un accès équitable aux ressources et aux débouchés pour chaque organisation de l'économie sociale. Flexibilité entre les organisations en ce qui concerne l'allocation des ressources, qu'elles soient humaines, matérielles ou financières. Création d'une échelle plus grande pour résoudre les problèmes (par exemple, la mobilité des professionnels) qui répond mieux aux besoins des personnes (par exemple, le maintien de l'emploi).
<b>Incidences sociales</b>	Autonomisation des communautés et renforcement de la confiance entre des personnes et des acteurs qui n'étaient pas en lien auparavant. Capacité renforcée et élargie d'agir en ce qui concerne les besoins et problèmes des personnes et des territoires, en atteignant des domaines

	avec lesquels les organisations à but non lucratif n'étaient pas à l'aise historiquement (par exemple, la réhabilitation urbaine).
	Incidence plus durable, pouvant donc bénéficier aux territoires et aux personnes à long terme.
	Fourniture d'informations et d'exemples de bonnes pratiques (par exemple, pratiques environnementales) aux visiteurs et à la population locale.
	Renforcement de la position socio-politique des acteurs de l'économie sociale, que ce soit sur les marchés économiques ou en tant qu'agents de lobbying et de sensibilisation.
	Croissance de l'emploi en général et en particulier pour les groupes les plus vulnérables de la société (par exemple, les chômeurs de longue durée, les migrants, les personnes en situation de handicap).
<b>Durabilité sociale</b>	Capacité plus forte et plus soutenue à maintenir les résultats sociaux de l'intervention (par exemple, création d'emplois), dès lors qu'un modèle économique plus efficace est mis en place.

Alors que les individus, les organisations et les communautés travaillaient de manière isolée, ce qui ne favorise pas et ne soutient pas les synergies positives et novatrices, les pôles facilitent et encouragent les échanges (par exemple, connaissances, expériences, problèmes et solutions) entre les personnes et les institutions. Par conséquent, ces nouvelles dynamiques sociales favorisent le changement et le progrès au sein du domaine d'intervention social du pôle.

Faire partie d'un processus collectif élargit la capacité à créer de nouveaux modèles d'intervention sociaux. De même, certains modèles d'intervention sociaux peuvent nécessiter la participation de différents acteurs et ressources afin de se concrétiser.

L'équité en ce qui concerne l'évolution de l'organisation est une préoccupation socio-politique abordée par les pôles, principalement les pôles horizontaux. Dans ce domaine, il est supposé que les interactions ne favorisent pas seulement l'acquisition de nouvelles connaissances, mais aident également les entreprises sociales à acquérir et développer des capacités. Dans cette optique, faciliter l'inclusion des membres des pôles devient une priorité.

Les pôles ont souligné l'importance de la confiance entre les acteurs en vue de favoriser les relations et de promouvoir l'échange de ressources, qui sont souvent rares en raison de plusieurs formes de concurrence (par exemple, financement ou volontaires). De plus, les mouvements collectifs dans chaque pôle peuvent débloquer des ressources que les entreprises sociales ne mobilisaient pas jusqu'alors.

Les groupes sociaux vulnérables sont confrontés à un risque plus élevé d'exclusion sociale dans différents domaines sociaux (par exemple, l'éducation, les soins de santé, le marché du travail). En ce sens, les innovations sociales ont une orientation culturelle et visent à répondre à des besoins humains et sociaux qui ne sont pas satisfaits. La dynamique du pôle permet d'assurer la durabilité et la flexibilité nécessaire des interventions.

Les pôles de l'économie sociale peuvent jouer un rôle dans le lobbying et la défense de meilleures conditions socio-politiques pour leur propre développement. Bien que tous

les pôles puissent jouer ce rôle, il est généralement assumé par les pôles horizontaux qui visent à aborder les déterminants politiques plus larges de l'économie sociale.

### 5.3. Innovation en matière de gouvernance

La dimension de la gouvernance est la troisième dimension la plus mentionnée pour le groupe de cas analysés. Les pôles ont recensé les aspects de l'innovation suivants (Tableau 25):

**Tableau 25 - Innovation en matière de gouvernance**

Sous-catégories de la gouvernance	Aspect ou idée d'innovation
<b>Gouvernance inclusive</b>	Les interventions sont gérées de manière permanente par une entité collective qui représente différents secteurs; les décisions sont plus rapides et plus efficaces. Les pôles doivent associer les missions, les valeurs et les objectifs de différentes entités, ce qui représente une tâche assez exigeante, complexe et importante. Les décisions qui concernent le pôle doivent être inclusives et être comprises et acceptées par ses membres, ce qui contribue à un environnement social plus harmonieux (sociocratie).
<b>Participation et appropriation des groupes cibles</b>	La participation des groupes cibles à la structure de gouvernance garantit un respect plus efficace de leurs droits et de leurs intérêts. La participation des groupes cibles à la structure de gouvernance contribue également à accroître leurs performances/à les former en tant que professionnels/entrepreneurs plus compétents.
<b>Promotion des valeurs et principes éthiques</b>	La structure de gouvernance collective du pôle renforce la transparence des décisions parmi ses membres.
<b>Leadership</b>	La dynamique complexe et exigeante d'un pôle nécessite une position forte, positive et démocratique que ses membres acceptent.
<b>Assurance de la qualité</b>	En tant qu'initiative collective, un pôle peut jouer un rôle fondamental en établissant des normes de qualité pour ses membres/services/produits et en soutenant leur réalisation.
<b>Changement culturel</b>	Le renforcement de la dynamique du pôle dans l'économie sociale permet de sensibiliser l'opinion en général aux problèmes et aux besoins écologiques et sociaux. La dynamique d'un pôle inverse le modèle culturel de la concurrence au profit de la coopération (en vue d'atteindre un changement d'échelle et une croissance socio-économique mutuelle).

Parvenir à un changement et à un consensus sur les valeurs et principes éthiques les plus importants qui devraient guider un entrepreneur social est considéré comme une dimension importante. La création d'un ensemble commun de valeurs et de principes oriente l'action et les services fournis, facilite les rapports interpersonnels et organisationnels, ainsi que les relations avec les groupes cibles et la communauté en général. La structure des pôles offre une excellente occasion pour que ce changement se produise. Chaque organisation devait avoir pour priorité de définir des orientations éthiques, mais le résultat combiné d'un groupe d'organisations ou de projets peut être en mesure d'influencer positivement l'économie sociale et la société en général.

Différents types de gouvernance peuvent être mis en pratique, en fonction des objectifs et des stratégies du pôle. Les pôles recensent des formes de gouvernance coopérative

qui supposent l'appropriation, la participation des membres et d'autres formes de représentativité en général.

## 5.4. Innovation écologique

La dimension écologique est la quatrième dimension la plus mentionnée. Les pôles ont recensé les aspects de l'innovation suivants (Tableau 26):

**Tableau 26 - Innovation écologique**

Sous-catégories écologiques	Aspect ou idée d'innovation
<b>L'écologie ne connaît pas de frontières</b>	La création d'une coopération et de liens partout où cela est nécessaire, au niveau transfrontière, est un avantage substantiel sur le plan écologique.
<b>Sensibiliser l'opinion et promouvoir le changement</b>	Les modèles écologiques mis en œuvre par les pôles (par exemple, bâtiments écologiques, pratiques de recyclage, économie circulaire) sensibilisent l'opinion et constituent des exemples que d'autres agents économiques peuvent suivre et dont ils peuvent tirer des enseignements.
<b>Renforcer la capacité d'intervention</b>	La création de pôles permet aux initiatives socio-économiques de trouver une structure plus durable, solide et cohérente pour affirmer et défendre les stratégies et principes environnementaux. Développement de modèles d'entreprise sensibles à l'écologie.

La création de pôles peut accélérer l'innovation écologique, dès lors qu'il existe une capacité organisationnelle et une volonté socio-politique plus forte, émanant d'un pouvoir collectif. En ce sens, il est possible de mettre en place des stratégies écologiques qui peuvent constituer des exemples importants pour d'autres organisations.

## 6. Perspectives et expériences des pôles d'innovation sociale et écologique en matière de transférabilité de l'innovation

Les expériences sociales qui se sont avérées réussies peuvent inciter d'autres entrepreneurs sociaux à les reproduire, en partie ou en totalité, en vue de parvenir à des résultats identiques ou similaires. Parmi le groupe de pôles analysés, seule une petite minorité (n=7) savait que leur modèle avait été diffusé et mis en œuvre dans d'autres contextes (Tableau 27).

**Tableau 27 - Nombre de pôles dont le modèle a été diffusé**

	Oui	Non	Sans réponse	Total
Nombre de pôles	7	21	1	30

Bien que leur modèle n'ait pas été transposé dans d'autres contextes, certains des pôles restants ont indiqué être le centre d'attention d'autres entreprises sociales qui souhaitaient mettre en œuvre leur modèle partiellement ou totalement. Un pôle a affirmé qu'il travaille actuellement avec d'autres entrepreneurs sociaux afin de mettre en œuvre son modèle.

Un pôle a indiqué que la transférabilité constituait un objectif à part entière. Dans ce cas, l'idée consiste à créer un prototype d'entreprise, fondé sur des éléments probants, et de le diffuser afin que d'autres acteurs sociaux puissent en bénéficier.

Dans les sociétés de l'information actuelles, l'internet est essentiel pour faire connaître les organisations et leurs initiatives sociales. Tous les pôles ont révélé disposer de sites web et en ont indiqué l'adresse (Annexe I). Le contenu des sites web n'a fait l'objet d'aucune forme d'évaluation. En effet, cet objectif n'était pas prévu. Néanmoins, cet aspect peut être pertinent, dans une perspective de transférabilité.

L'internationalisation des pôles est un autre indicateur pertinent qui contribue à comprendre les expériences de diffusion. Dans cette optique, les pôles ont été invités à indiquer s'ils faisaient partie de réseaux ou partenariats internationaux (Tableau 28).

**Tableau 28 - Internationalisation des pôles**

Pôles	Oui	Non	Sans réponse	Total
Nombre	17	3	10	30

Dix-sept pôles ont affirmé faire partie de réseaux ou partenariats internationaux. La participation à ces forums peut favoriser la visibilité sociale des pôles et donner lieu à des moments d'échange et à des débats constructifs.

La diffusion d'une expérience sociale dans un nouveau cadre n'est jamais un processus objectif et simple. Ainsi, les pôles ont été invités à recenser les facteurs favorables ou défavorables à la diffusion de leur modèle. Leurs réponses peuvent se diviser en trois catégories principales: le modèle théorique des pôles, les facteurs contextuels et les incidences sociales (Figure 4). Le Tableau 29 répertorie les idées principales qui correspondent à chaque catégorie communiquée par les pôles.

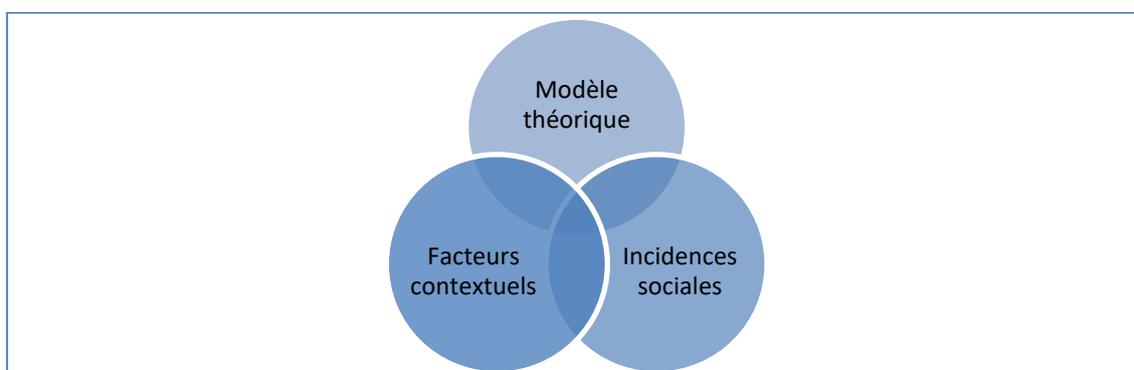


Figure 4: dimensions analytiques de la transférabilité, auteurs, 2021

**Tableau 29 - Facteurs recensés facilitant la diffusion du modèle des pôles**

Sous-catégories	Facteurs favorables
<b>Modèle des pôles</b>	Fournir une description claire et documentée du modèle théorique des pôles de l'économie sociale et le mettre à disposition des autres acteurs de l'économie sociale (par exemple, par Internet, des présentations, des visites de sites, des ateliers).
<b>Facteurs contextuels</b>	Recenser les facteurs contextuels (par exemple, un soutien public, des subventions accordées, la législation, la culture locale) qui ont contribué à la mise en place de l'expérience ou l'ont entravée.
<b>Incidences sociales</b>	Fournir des informations et un éclairage sur des composantes/stratégies du modèle qui se sont avérées plus ou moins efficaces. Faire en sorte que les incidences soient connues et visibles!

Afin de comprendre *la manière dont le pôle effectue et planifie ses activités d'«entreprise sociale»*, il est fondamental de déterminer ses objectifs, ses hypothèses, ses principaux intrants et ressources, ses résultats en matière de production et de prestation et ses stratégies de gouvernance. Ceci pourrait relever d'un prérequis universel; une description théorique claire et détaillée du modèle est essentielle afin de définir l'intérêt et le potentiel de transférabilité qu'il présente.

Les pôles se reconnaissent comme étant fortement ancrés dans leurs contextes locaux. Par conséquent, ils ont accès à des informations sur les facteurs contextuels qui ont favorisé ou entravé la mise en œuvre de l'expérience comme un facteur important pour la diffusion du modèle.

Les incidences sociales visibles sont également mentionnées comme un facteur favorable important. Les entrepreneurs sociaux recherchent des expériences dont les résultats sont avérés, qu'ils soient intermédiaires ou finaux. Il est donc essentiel de déterminer clairement l'effet du pôle afin de démontrer son utilité socio-économique et d'encourager d'autres organismes à le reproduire.

## 7. Axes thématiques et cas

Le présent chapitre contient de brèves contributions thématiques et 19 cas inspirants sur la manière dont les pôles d'innovation sociale et écologique ont des missions sociales ou écologiques spécifiques, développent des services ayant une incidence sociale et écologique locale, agissent comme un instrument de réhabilitation et stimulent l'activité professionnelle de leurs membres provenant de l'économie sociale. Certains axes thématiques concernent des cas de pôles opérationnels et d'autres des entités susceptibles de se transformer en pôles. Plusieurs domaines d'action sont inclus, illustrant ainsi la manière dont l'intervention publique peut ouvrir la voie à l'émergence des pôles d'innovation sociale et écologique.

### 7.1 Réhabilitation industrielle et urbaine

Lors de la phase d'exploration, nous avons recensé un certain nombre de pôles qui étaient mis en place dans le cadre d'un (plus) vaste projet de régénération économique. Habituellement, un tel projet est lancé en vue de remplacer une friche ou un complexe industriel abandonné et le pôle peut être le moteur du projet ou un sous-ensemble spécifique du projet. Le pôle est principalement considéré comme un moyen de faire en sorte que le projet soit mené par un partenariat composé de plusieurs acteurs et de stimuler une nouvelle activité économique en rendant un territoire, un quartier ou un espace dédié inclusif et écologique.

Ces pôles peuvent à l'origine être le moteur du projet, en réunissant différents partenaires, par exemple dans le cadre d'une coopérative ou d'un partenariat public-privé. Ils peuvent aussi voir le jour lorsque différentes parties s'engagent dans un projet de développement en donnant lieu à une relation plus durable à long terme une fois le projet terminé.

#### **Caractéristiques principales:**

- Combinaison avec des activités immobilières, des initiatives liées à des groupes cibles ou à l'emploi, le logement social et le soutien à l'entrepreneuriat (social/coopératif).
- Mobilisation d'un capital élevé par la combinaison de financements publics et d'investisseurs privés (donateurs individuels, économie sociale et entreprises traditionnelles).
- Ambitions écologiques fortes sur le plan de la production d'énergie, des économies d'énergie, de l'utilisation de matériaux, des flux circulaires et de la biodiversité.
- Catalyseur pour les projets de développement urbain auxquels sont associés des partenaires économiques et des partenaires de la société civile.

- Pour ce qui est du développement urbain, il est intégré dans une vision de développement plus large de la zone visant à revaloriser d'anciens sites ou quartiers industriels.
- Caractéristiques de l'innovation: innovation sociale et écologique principalement

### Services exploités:

- Incubation: garantir que ces espaces soient une source de nouveaux entrepreneurs (sociaux).
- Espaces de travail en commun et sites pour les PME
- Le pôle peut jouer un rôle de facilitateur pour les voisins, les citoyens, les pouvoirs publics et les entreprises participant au projet.
- Attirer des co-investisseurs et promouvoir des modèles de copropriété
- Offre de logements
- Espaces artistiques, sportifs et culturels
- Centres créatifs ou technologiques
- Offre de services sociaux et éducatifs (crèches, soins, santé, éducation...)

### Exemple de pôle: Kaleidoscoop – Strasbourg, France

«Agir ensemble, autour d'un lieu partagé à Strasbourg, pour contribuer au développement économique, social et solidaire du territoire»

Sur le site de la COOP à Strasbourg (quartier des anciennes activités industrielles coopératives), *KaléidosCOOP* est un projet de tiers-lieu de coopération transfrontière ouvert à tous pour travailler, entreprendre et consommer autrement. Accélérateur d'innovation sociale et environnementale, il rassemble des acteurs de l'emploi, du développement



Figure 5: © KaleidosCOOP, 2021

économique et de l'économie sociale et solidaire qui, ensemble, développeront de nouveaux services et de nouvelles activités au service du territoire et de ses habitants.

*KaléidosCOOP* favorise la coopération entre les habitants, les porteurs de projets, les associations et les entreprises qui souhaitent partager leurs compétences, avancer ensemble, se soutenir mutuellement pour le développement de leurs projets et

contribuer à l'innovation sociale. Ce lieu alternatif et novateur permettra à chacun de voir la ville, l'économie et le travail autrement. *KaléidosCOOP* permettra aux personnes de se rencontrer et de partager une ambition commune: vivre ensemble dans une dynamique créative et coopérative.

<http://www.kaleidos.coop/>

### *Exemple de pôle: Teple Misto – Ivanska Frisk, Ukraine*

*«Une ville moderne, progressive et chaleureuse peuplée de gens chaleureux»*

Le programme de développement urbain *Teple Misto* a été créé pour promouvoir le dialogue entre les habitants d'Ivano-Frankivsk pendant la rénovation et la transformation des espaces urbains. Il s'agit d'un processus de communication interurbaine constante, accompagné d'un diagnostic des problèmes et de la recherche ou de l'emprunt de mécanismes profonds et efficaces de résolution des problèmes dans la ville.



Figure 6: © Teple Misto et Trans Europe Halles, 2018

Le programme vise également à encourager le dialogue et la coopération entre la municipalité, les entreprises et la communauté pour les projets concernant l'amélioration de la communication et du confort des citoyens d'Ivano-Frankivsk dans l'environnement urbain. Des experts (architectes, urbanistes ukrainiens et étrangers), des organisations publiques partenaires et des volontaires prennent part aux initiatives et aux processus. La participation d'étudiants de filières telles que l'architecture, l'informatique, le journalisme, la sociologie et l'économie est également importante<sup>33</sup>.

<https://warm.if.ua/en>

### *Exemple de pôle: Coòpolis*

Coòpolis (fondée en 2016) est une communauté de la société civile qui rassemble des acteurs privés (principalement des coopératives, mais pas seulement) et publics afin de favoriser l'ESS à Barcelone. Elle fait partie de la XAC («Xarxa d'Ateneus Cooperatius», Réseau de centres coopératifs) qui rassemble 14 branches couvrant l'ensemble du territoire catalan, et, en pratique, Coòpolis anime le réseau. Coòpolis propose des séances de formation et un soutien technique. Son objectif est de développer la création de nouvelles coopératives et de générer de l'emploi parmi les différentes initiatives qui sont déjà mises en œuvre.

<sup>33</sup> <https://creativelenses.eu/wp-content/uploads/2018/11/Creative-Lenses-Teple-Mesto.pdf>

Coòpolis coordonne la mise en œuvre d'un projet immobilier et social extrêmement ambitieux sur la friche industrielle de Can Batlló, en périphérie de la ville. Pour un budget de 7 millions d'euros financé par la ville de Barcelone, un îlot urbain de 4 000 m<sup>2</sup> sera entièrement consacré au coopératisme et à la transition écologique et solidaire, faisant de ce projet le plus grand pôle d'innovation sociale et écologique du sud de l'Europe. Les travaux, retardés par la pandémie, commencent au moment de la publication du présent rapport.

<https://www.bcn.coop/>

### *Exemple de pôle: Circularium, Bruxelles, Belgique*

*«Circularium, c'est la transformation de plus de 20 000 m<sup>2</sup> de surface industrielle en grand centre d'innovations locales et de production circulaire dédié à la ville»*

Circularium a commencé en 2020. Il s'agit d'un tout nouveau projet de réhabilitation d'un site présentant un fort potentiel de transformation en pôle. Le projet a été lancé par une entreprise traditionnelle qui souhaitait se servir de l'ancien complexe automobile qui n'était plus utilisé en vue de favoriser l'innovation et la production circulaire dédiées à un contexte urbain. Circularium n'est pas une initiative spécifique de l'économie sociale, mais rassemble diverses jeunes entreprises et entreprises sociales et à but lucratif ainsi que des organisations de la société civile et des organisations culturelles. Circularium est organisé au niveau local et est destiné à des activités productives ayant des chaînes d'approvisionnement courtes. Circularium compte aujourd'hui 25 membres, principalement des jeunes entreprises et des ONG.

Circularium souhaitait «reconfigurer [le site] en un lieu innovant, attractif et durable pour un nouveau type d'entrepreneuriat et d'économie urbaine». Pendant la période de transition de cinq ans, le site accueillera divers projets, de préférence un mélange intéressant de projets à long terme, projets de start-up, projets de type pop-up et des projets événementiels. Cette période de 5 ans permet de tester ces nouvelles activités et éventuellement de s'installer pour de bon sous forme de pôle.

Circularium s'articule autour de quatre axes:

- réinstaller une activité de production et de fabrication répondant aux besoins urbains;
- un centre pour les entreprises, les jeunes entreprises et autres projets qui s'inscrivent dans la logique d'économie circulaire et qui favorisent la collaboration en faveur de la conception et du développement circulaire entre eux;
- un environnement flexible pour les jeunes entreprises avec plusieurs offres en termes de soutien et d'installations;
- un lien avec le quartier en accueillant des ONG fortement ancrées dans le secteur.

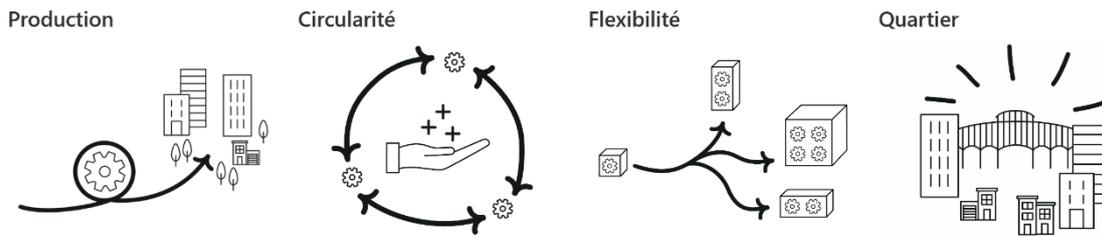


Figure 7: © Circularium, 2021

<https://www.circularium.be/>

## 7.2 Réhabilitation rurale

Selon EU Science Hub, 91 % du territoire et 56 % de la population de l'UE correspondent à des zones rurales. Nombre de ces zones rurales sont confrontées à des défis environnementaux et socio-économiques importants. Afin de relever ces défis de la manière la plus créative possible, il est souvent essentiel de créer des pôles spéciaux axés sur la réhabilitation rurale, la coopération et la mise en commun de ressources et de connaissances limitées.

Contrairement à de nombreux pôles sectoriels, ces pôles de réhabilitation rurale doivent souvent adopter une approche plus globale afin de répondre aux besoins en matière de développement local et faire face à différents types de défis. Les pôles de réhabilitation rurale présentent souvent des intérêts communs et un fort capital social. Ils sont multisectoriels ou intersectoriels, avec une forte composante agricole et artisanale et reposent sur la nécessité de changements à grande échelle, qui sont souvent liés à la situation démographique locale. Au fil du temps, les besoins concrets en matière de développement peuvent évoluer, mais il s'agit souvent de conditions de vie de base telles que des possibilités d'emploi, l'inclusion et la cohésion sociale, des aspects culturels, des considérations écologiques et un désir de mettre à l'honneur la fierté et le patrimoine d'un lieu.

Créer une «marque» afin de conférer une identité aux spécificités des zones géographiques et avoir un intérêt pour le développement de l'attractivité de la région sont des éléments essentiels. Cela peut se traduire, par exemple, par de nouveaux secteurs comme le tourisme et des niches opérationnelles telles que la production biologique et d'autres formes de production durables similaires.

Développer, diriger et coordonner un pôle de réhabilitation rurale requiert à la fois de la détermination, de la persévérance et de l'humilité. D'une part, les pôles doivent relever des défis sociétaux fondamentaux, ce qui prend souvent beaucoup de temps. D'autre part, ils doivent en même temps être inclusifs, créer des conditions pour les groupes manquant de ressources et faire participer les personnes qui ne sont normalement pas actives dans les systèmes de soutien à l'innovation. S'agissant du développement

multisectoriel et local, le pôle de réhabilitation rurale doit être à l'écoute de toutes les idées de la communauté et pas seulement des «grandes idées».

Les directeurs des pôles doivent avoir accès à la sphère politique et bénéficier de sa confiance, tout en étant largement acceptés par les groupes de citoyens, les acteurs de l'économie sociale, les entreprises locales, etc. Ils profitent souvent de la multitude de possibilités de financement, en combinant une approche infrastructurelle avec la numérisation. La «création de pôles» dans ces domaines pourrait être une occasion intéressante de mettre en commun les ressources qui existent encore parmi les entreprises locales, les acteurs de l'économie sociale, les pouvoirs publics locaux et la société civile et de les rationaliser dans un «projet de pôle» fondé sur la coopération, la solidarité et l'initiative communautaire.

### *Exemple de pôle: Dunhill Community Enterprises, Waterford, Irlande*

Dunhill Community Enterprises fait partie de la NACEC (National Association of Community Enterprise Centres, Association nationale des centres d'entreprises communautaires). Les centres et les pôles d'entreprises sont bien plus que des lieux physiques accueillant des personnes travaillant à distance. Ce sont des vecteurs de l'esprit d'entreprise, de la création d'entreprise et de l'innovation au sein des communautés. Ils jouent un rôle essentiel dans le développement et le maintien de la filière des jeunes entreprises et des entreprises en expansion. Dunhill Community Enterprises a pour mission de développer la communauté sur le plan économique, culturel et social en exploitant les talents des personnes ainsi que toutes les ressources disponibles.

- Créer des entreprises et des emplois durables
- Fournir de nouvelles possibilités éducatives
- Protéger et améliorer la biodiversité de la région
- Ajouter de la valeur, éviter les doublons, les déplacements et le gaspillage.
- Renforcer l'autonomie des personnes - Faire fleurir 1 000 fleurs
- Exploiter les ressources inactives de la communauté, des pouvoirs publics et du secteur privé.
- Promouvoir une approche intégrée du développement rural
- Adhérer aux pratiques de bonne gouvernance

Réalisations:

- 250 emplois ont été entre 2000 et 2021
- L'EcoPark compte actuellement 31 entreprises et génère 70 emplois

- 3 000 étudiants accrédités ont obtenu leur diplôme dans le centre d'éducation
- Deux écoles ont vu leurs effectifs augmenter, passant de 3 à 9 salariés et de 2 à 23 salariés.
- 26 zones humides artificielles ont été créées
- 40 logements à prix abordable ont été construits
- La population a augmenté, passant de 1 500 à 2 500 habitants (1994-2021)
- 25 entreprises sociales viables ont vu le jour dans le Copper Coast Geopark
- Mélange de 20 développements/une énorme plateforme de croissance

[www.dunhillecopark.com](http://www.dunhillecopark.com)

### *Exemple de pôle: GOEL GROUP, Calabre, Italie*

Exemple de pôle: GOEL – Groupe coopératif, Calabre, Italie

*«Grâce à une éthique efficace et à l'entreprise sociale, nous souhaitons montrer aux habitants de la Calabre qu'il est possible de bâtir une économie prospère, légale et démocratique, libre de l'influence et du contrôle de la mafia, dont les retombées pourraient aller bien au-delà de la Calabre.»*



Figure 8: © GOEL Group, 2021

GOEL a été créé en 2003 en tant que mouvement communautaire visant à défier la mafia en créant une économie florissante reposant sur une entreprise sociale durable et éthique. GOEL est un réseau de coopératives qui œuvrent dans un large éventail de secteurs économiques, notamment l'agriculture biologique, les services de santé, la distribution alimentaire, l'hôtellerie, le tourisme responsable, la mode écologique, le textile et les cosmétiques biologiques.

GOEL a été fondé en vue de jeter le discrédit sur la mafia calabraise «*ndrangheta*» en créant une économie éthique et durable au niveau local. Les coopératives et les entreprises sociales de GOEL montrent aux citoyens qu'il est possible de trouver des emplois décents ou de créer une entreprise sans l'influence ou le contrôle de la mafia. Les coopératives du réseau GOEL offrent des salaires et des conditions garantis aux travailleurs et des prix de marché équitables aux producteurs et aux fournisseurs. GOEL a également créé un réseau de défense afin de protéger ses membres contre les attaques violentes de la mafia.

GOEL travaille en particulier avec des entrepreneurs qui élaborent de nouvelles pistes pour une économie éthique et écologiquement durable à l'avenir, avec une

caractérisation particulière sur l'innovation. GOEL offre également des idées et un soutien aux entreprises sur le développement de produits éthiques en utilisant son expérience tout au long de la chaîne de valeur.

GOEL offre un soutien en faveur de l'innovation et des entreprises dans des secteurs spécifiques:

- GOEL Bio comprend l'agriculture biologique et la production, la transformation et la distribution de produits alimentaires, ainsi que des restaurants, un service de traiteur et des produits cosmétiques biologiques,.
- Le label GOEL CANGIARI est un leader de la mode éthique, de la fabrication de textiles biologiques, des tissus tissés à la main et de l'artisanat.
- GOEL Travel met au point de nouvelles normes en faveur d'un tourisme responsable en Calabre, un secteur jusqu'ici influencé par la mafia.
- «Campus GOEL» est un incubateur pour les jeunes entreprises calabraises qui se concentre particulièrement sur les entrepreneurs qui élaborent de nouvelles pistes pour une économie éthique à l'avenir.
- GOEL Welfare gère un refuge et un atelier de formation destinés aux migrants qui viennent d'arriver en Calabre et les empêche de tomber entre les mains de la mafia. GOEL travaille également avec des enfants socialement défavorisés et offre des services de santé aux personnes atteintes de maladies psychiatriques.

GOEL a mis en place plusieurs services de soutien pour créer une nouvelle activité économique et soutenir l'inclusion sociale, la recherche et la création d'entreprises. Toutes les activités du groupe auront lieu au Villaggio GOEL: le projet de futur «siège» comprendra des ateliers sociaux, des magasins éthiques et des restaurants biologiques. Il vise à renforcer la perception par le public de GOEL comme une autre manière de travailler au quotidien dans une économie dominée par la mafia. Le groupe soutient ses membres en développant des activités de recherche communes axées sur les principaux secteurs représentés (tourisme, agroalimentaire et textile).

<https://en.goel.coop/>

### *Exemple de pôle: Silicon Vilstal, Vilstal, Allemagne*

*«Un lieu où germent de nouvelles idées»*

Silicon Vilstal s'engage à promouvoir l'innovation sociale dans les zones rurales, à mettre les personnes en réseau et à cerner les possibilités offertes par le numérique. Silicon Vilstal applique l'approche de l'innovation sociale ouverte pour relever plus efficacement les défis ruraux et entrepreneuriaux. Les activités sont pilotées par un vaste réseau régional et social composé d'institutions, de municipalités, d'entreprises et de particuliers. Le pôle souhaite jeter des ponts entre tradition et modernité, entre ville et campagne, et à mettre en lien la communauté rurale de Vilstal avec des initiatives de l'économie sociale pertinentes de toute l'Allemagne.

Silicon Vilstal propose à ses membres un large éventail d'activités de soutien et d'événements dans les domaines de l'enseignement des STIM, de l'entrepreneuriat, de la culture et de la créativité. Il utilise une plateforme numérique appelée «Virtual Makerspace» qui relie les formats d'enseignement aux ressources de production de ses membres. Le programme intersectoriel destiné aux jeunes entreprises de Silicon Vilstal intitulé «Farmer seeks Startup» (Exploitant agricole recherche jeune entreprise) est au cœur de la promotion de l'entrepreneuriat et comprend des projets pilotes pour les jeunes entreprises dans tous les secteurs représentés dans le pôle. Le programme a pour ambition de faire de la région un laboratoire vivant, en attirant des mécènes pour les jeunes entreprises et en promouvant les possibilités offertes par le numérique.

Chaque année, le pôle organise un événement phare intitulé «Silicon Vilstal Experience Festival» qui est l'un des principaux événements dans le domaine de l'innovation rurale en Allemagne ainsi qu'un événement de l'initiative des «régions européennes de l'économie sociale» (ESER). Ce festival sert de banc d'essai pour les prototypes mis au point ou les nouvelles idées. Les jeunes entreprises bénéficiant du soutien du pôle ont étendu leur champ d'action, ont remporté des récompenses sectorielles ou ont pu accéder à un capital de croissance considérable.

**SiliconVilstal**  
Home to new ideas

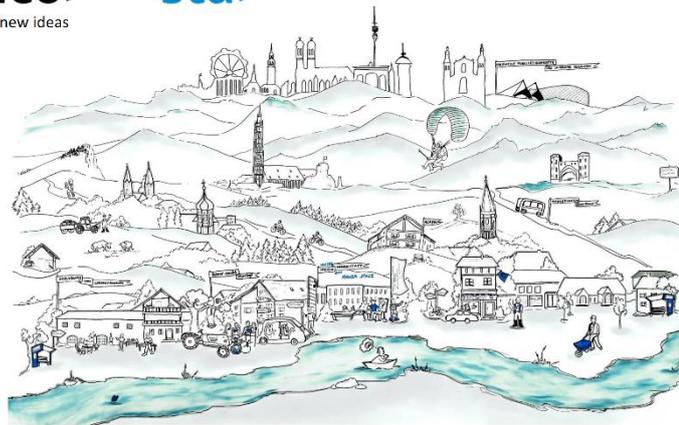


Figure 9: © Silicon Vilstal, Liane Hoder, 2019

<https://siliconvilstal.de/>

### *Exemple de pôle: Ceinture alimentaire Charleroi, Belgique*

La ceinture alimentaire Charleroi Métropole (CACM) est un large réseau d'acteurs (association de fait) de la filière alimentaire sur le territoire de Charleroi Métropole. Producteurs et transformateurs d'aliments locaux et biologiques, distributeurs, commerçants, associations, ... partagent les mêmes valeurs et coopèrent pour proposer une alimentation bio, locale et de saison à l'ensemble des habitants du territoire de Charleroi Métropole. Plus qu'une simple filière d'approvisionnement en circuit court, SAW-B (plateforme régionale de l'économie sociale), coordinateur de la CACM, réunit les acteurs pour dégager une vision d'ensemble des enjeux liés à l'alimentation sur le territoire et trouver un équilibre économique et humain pour chacun. Le territoire est composé de 29 communes situées dans un bassin de vie autour de la ville de Charleroi,

ainsi que dans la Botte du Hainaut, et plusieurs communes situées en Province de Namur.

Les acteurs de la ceinture alimentaire Charleroi ont pour objectif de créer une filière solidaire qui prenne en compte des acteurs existants, et qui permette à d'autres d'intégrer la démarche ou de s'installer, sans pour autant mettre en danger les premiers. La co-construction et la coopération sont des principes de base. La ceinture alimentaire souhaite contribuer à renforcer les acteurs actuels tout en développant des chaînons manquants de la filière, en partant des besoins des acteurs de terrain. Les partenariats économiques, culturels et associatifs créés dans le cadre de la ceinture alimentaire impliquent des engagements de long terme. D'après leur connaissance des réalités du territoire, les acteurs décident de mettre en œuvre des solutions pratiques adaptées aux besoins et aux réalités du terrain:

- planification de la production,
- organisation du transport des marchandises et de la logistique,
- actions de communication,
- selon les besoins: échanges de savoir-faire, actions de sensibilisation et de mobilisation citoyenne, discussions sur les prix,...

Une plateforme logistique gérée par la coopérative Circulacoop a été créée pour faciliter et assurer la distribution. L'initiative est soutenue par la Région wallonne et le groupe SOWALFIN (société régionale d'investissement ciblant spécifiquement les PME). Il existe plusieurs autres ceintures alimentaires en Belgique, mais toutes ne tendent pas à converger vers un pôle d'innovation sociale et écologique. On observe également dans d'autres États membres une tendance à la création de pôles dans les filières alimentaires locales existant de longue date, par exemple en Allemagne avec l'initiative *Regionalwert* ou en Italie avec les *districts de l'économie sociale*.

<https://www.ceinturealimentaire.be/>

### *Cas d'une politique: planification culturelle, Laxå, Suède*

Le travail de planification culturelle à Laxå constitue un pôle émergent dont l'objectif principal est d'améliorer les conditions de vie des citoyens et d'assurer le développement durable à long terme. L'approche et la méthode de travail communes du pôle consistent à intégrer la culture dans la planification physique, afin de promouvoir l'entrepreneuriat culturel et la participation des citoyens à la vie culturelle.

Laxå est une petite municipalité composée de petits villages et de grandes zones rurales. Le pôle se compose de représentants de divers domaines d'action du secteur public au niveau municipal, régional et national en Suède, d'entités de l'économie sociale et de groupes de citoyens. Le pôle connaît un intérêt international croissant. Jusqu'à présent,

le pôle a contribué à l'élaboration de plans de développement locaux dans lesquels les habitants ont recensé les besoins de développement.

Des fonds locaux (financement public) ont été mis en réserve, les groupes de développement contrôlant eux-mêmes en grande partie la manière dont les fonds doivent être utilisés. Un programme de formation sur l'entrepreneuriat culturel est en cours d'élaboration, et des «micro-histoires» sur la culture et l'identité sont formulées. Un programme de conception artistique spécifique au site culturel, enraciné dans la communauté et reflétant à la fois les traditions et une vision tournée vers l'avenir, est en cours d'élaboration. Ainsi, le pôle devient un «modèle» pour les communautés/municipalités suédoises en ce qui concerne la façon d'accroître la participation et de renforcer la cohésion sociale dans les zones rurales sur la base de la planification culturelle.

<https://www.laxa.se/>

### 7.3 Inclusion sur le marché du travail

Les entreprises sociales d'insertion par le travail (ESIT) peuvent se regrouper pour partager un intérêt commun relatif à l'insertion professionnelle et à l'insertion par le travail, ainsi que des services dédiés au groupe cible qu'elles emploient et soutiennent. Ces pôles sont, comme la plupart des pôles d'innovation sociale et écologique, susceptibles d'être intersectoriels, car les ESIT œuvrent dans un très large éventail d'activités sectorielles. Les facteurs de *création de pôles* des ESIT peuvent être de nature économique ou sociale et sont généralement motivés par leur mission commune consistant à offrir des possibilités d'emploi et de soutien à des groupes cibles éloignés du marché du travail.

Un pôle d'ESIT peut, par exemple, soutenir le positionnement commun de leurs services sur le marché (par exemple, labels, image de marque, promotion et relations publiques), l'exploration de nouveaux débouchés sur le marché et la coopération commerciale avec des entreprises traditionnelles (mise en réseau, partenariats stratégiques), les parcours de professionnalisation et les investissements communs tels que le développement de technologies et de compétences spécifiques en vue de soutenir leurs salariés.

Plusieurs régions et États membres de l'UE disposent d'une législation spécifique dans le cadre de laquelle les ESIT opèrent ou soutiennent les groupes cibles qu'ils emploient (par exemple, des dispositifs de soutien des salaires, des programmes d'emploi aidé). Cela crée une relation naturelle avec les pouvoirs publics (par exemple, le service public de l'emploi) et d'autres activités affiliées de l'économie sociale (par exemple, les services sociaux et l'action sociale) ainsi qu'avec la société civile. De tels cadres juridiques peuvent apporter une incitation spécifique à la coopération au sein d'un pôle afin de rationaliser des rôles et de liens différents et complexes au niveau régional et local.

Les pôles peuvent également émerger de l'initiative des pouvoirs publics visant à lutter contre le chômage par la création de partenariats locaux public-privé. Il s'agit généralement d'initiatives de projets dirigées par les pouvoirs publics, mais elles peuvent également conduire à la création d'un pôle privé au moyen d'une coopération intensive et à long terme entre des entreprises et des prestataires de services.

### *Exemple de pôle: 4Werk, Flandre occidentale, Belgique*

4Werk est un pôle composé de 24 ESIT dans la province belge de Flandre occidentale. Il s'agit d'une organisation structurée à but non lucratif composée de membres payant une cotisation, d'un président externe, d'un organe directeur et d'un coordinateur; des réunions du conseil d'administration se tiennent également. Elles représentent les ESIT («maatwerkbedrijven» - entreprises de travail adapté) qui emploient environ 6 000 personnes, dont plus de 80 % sont des personnes qui, pour diverses raisons, ne peuvent pas, ne peuvent pas encore ou ne pourront jamais travailler dans des entreprises traditionnelles. 4Werk fonctionne sur la base de l'intérêt commun de ses membres et coopère étroitement avec plusieurs autorités publiques (au niveau local, provincial et régional). Actuellement, le pôle met en œuvre trois actions de soutien destinées à ses membres:

#### *COVATTI (projet du Feder)*

4-Werk travaille sur l'innovation technologique avec différents terrains d'expérimentation. Les ESIT se positionnent comme de véritables pionniers de l'innovation technologique et de la production axée sur l'humain (les technologies développées sont par exemple la reconnaissance par caméra, la robotique collaborative, des outils d'assistance cognitive et le prototypage rapide). Ces technologies permettent de faciliter les tâches compliquées et de donner ainsi de l'autonomie



Figure 10: © 4-Werk, 2020

aux travailleurs porteurs d'un handicap physique ou cognitif. Les technologies aident également à devenir un fournisseur professionnel et fiable. Les technologies développées sont non seulement appliquées dans les entreprises sociales, mais ont également prouvé leur utilité dans les entreprises traditionnelles, par exemple dans le cadre de programmes d'emploi aidé<sup>34</sup>.

---

<sup>34</sup> [www.technologiehelpteenhandje.be](http://www.technologiehelpteenhandje.be)

### *Bureau d'études partagé*

4Werk a créé un bureau d'études partagé qui garantit le partage des connaissances et la collaboration entre les membres et renforce la culture de l'innovation. Un ingénieur commun (recruté par le pôle) met en pratique l'innovation ouverte et est au service de tous les ESIT en proposant les services suivants:

- soutenir les laboratoires vivants en ce qui concerne le développement expérimental et la cocréation;
- contribuer à traduire et à adapter les solutions technologiques au contexte spécifique des ESIT (souvent plus petites);
- renforcer le flux et le transfert des connaissances technologiques vers d'autres ESIT et vers le monde de l'entreprise au sens large.

### *Apprentissage en ligne*

Le partenariat applique les principes d'un «réseau d'apprentissage». Diverses ESIT souhaitent utiliser un moyen plus efficace de former les travailleurs du groupe cible et de professionnaliser la gestion de leurs compétences:

- en familiarisant les nouveaux travailleurs du groupe cible avec l'organisation;
- en détectant les compétences et les domaines d'intérêt (lors du recrutement) et en suivant l'évolution en ce qui concerne les compétences et l'employabilité;
- en enseignant les tâches à accomplir aux nouveaux travailleurs du groupe cible et en leur permettant de s'y exercer;
- en évaluant et en formalisant les résultats (par exemple, dans la formation à la sécurité).

Cette trajectoire est axée sur le développement de modules d'enseignement tangibles dans toutes les entreprises participantes et sur leur mise en pratique. Par la coopération et l'échange d'expériences (et des modules d'enseignement), 4Werk répond systématiquement aux questions les plus urgentes et aux besoins actuels de ses membres. L'utilisation d'outils favorisant une pratique autonome offre au salarié du groupe cible la possibilité d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour travailler à son rythme.

<https://4werk.be/>

### *Exemple de pôle: Pôle de coopération, Bulgarie*

Le pôle a été créé en 2016 avec pour mission de soutenir le développement d'entreprise pour ses membres, en misant sur un développement économique éthique, fondé sur les principes et valeurs coopératifs et mû par l'innovation en vue d'améliorer l'environnement social et écologique global. Les priorités du pôle sont liées aux nouveaux marchés et au changement d'échelle, à la création d'emplois et au développement urbain. Le pôle

coopératif favorise l'approfondissement de la coopération, en créant de nouveaux débouchés (notamment des services de conseil), en attirant de nouveaux membres et en suivant les principes et valeurs coopératifs.

Il a été constaté que le pôle coopératif soutient les coopératives de travailleurs-producteurs spécialisées pour les personnes en situation de handicap (plus de 30 % du personnel se compose de personnes en situation de handicap) en ce qui concerne le développement de produits et l'exploration de nouveaux marchés. Le modèle du pôle coopératif rassemble les besoins et les possibilités des membres, ainsi que la puissance de production des coopératives non spécialisées, et les associe au soutien des programmes axés sur la science et l'innovation proposés par les universités.

Les membres du pôle sont très divers. Il compte 17 entités de l'économie sociale, dont des coopératives spécialisées pour les personnes en situation de handicap, deux universités dotées de centres de technologie et d'innovation et une association de l'économie sociale: l'Union nationale des coopératives de travailleurs-producteurs. Le laboratoire créatif est également un élément essentiel des activités du pôle. Les membres représentent plus de 1 000 travailleurs.

Le pôle offre les services suivants à ses membres:

- des activités de mise en réseau parmi les membres dans les domaines de l'innovation, du développement de nouveaux produits, de la commercialisation, de la production et des technologies (par l'intermédiaire de l'accès à des services technologiques et des services de conseil direct, ainsi que du soutien au transfert de technologie),
- un soutien pour les membres du pôle dans le domaine de l'éducation (y compris par le soutien au transfert de connaissances), des services d'information, de la publicité et d'autres activités d'intérêt commun,
- un soutien en faveur de la mise en œuvre d'initiatives dans le domaine de l'économie sociale et de l'activité sociale de ses membres;
- un soutien en faveur de la coopération internationale avec des entités similaires.

Cet exemple de réussite, le premier pôle coopératif, a été récompensé au printemps 2019 à l'occasion du huitième Forum européen de l'entrepreneuriat social, à Plovdiv, en Bulgarie.



Figure 11: © Cooperative Cluster, 2021

<https://cluster.coop>

*Exemple de pôle: Métropole Européenne de Lille (MEL), Territoire zéro chômeur de longue durée, cluster InitiativesETcité et PTCE Lille Métropole Solidaire, Lille, France*

Il s'agit d'un partenariat régional dans les villes de Loos et de Tourcoing qui engage des partenaires locaux de l'emploi et du monde économique et qui est axé sur une expérimentation en matière d'emploi dans deux quartiers. Il a pour objectif de proposer une solution de sortie de la privation d'emploi à toute personne au chômage de longue

durée volontaire et habitant l'un des deux quartiers. Pour cela, la MEL s'appuie sur des «entreprises à but d'emploi» (ESIT) issues du champ de l'économie sociale et solidaire. Ces entreprises positionnent leurs activités commerciales sur des champs non concurrentiels, et en embauchant en CDI des personnes au chômage depuis plus d'un an, sur des missions qui correspondent aux besoins de chaque territoire.

Le pilotage du projet d'approche en deux quartiers par la MEL se fait en lien avec deux dynamiques locales impliquant les communes et les acteurs locaux. Les activités développées sont les suivantes: ressourceries bois, métaux et textile, épicerie solidaire, agriculture urbaine, services aux habitants.

### *InitiativesETCité et PTCE Lille Métropole Solidaire*

La MEL coopère étroitement avec InitiativesETCité, le «premier cluster de l'économie sociale et solidaire» en France. InitiativesETCité a commencé par rassembler une vingtaine d'entreprises en 2010 avec l'objectif de contribuer au développement local durable, en s'appuyant sur les valeurs de l'économie sociale et solidaire dans la région Nord-Pas-de-Calais, aujourd'hui appelée région Hauts-de-France. L'intérêt du pôle est de formaliser les relations entre les entreprises membres, de mutualiser les moyens à terme et de proposer une offre commune de services aux acteurs locaux (associations, collectivités, élus, habitants, chefs d'entreprise) en matière de conseil juridique, financier, d'événementiel, de communication, de formation. On y trouve une agence de conseil en relations publiques, un cabinet de conseil en mécénat, un cabinet d'expertise comptable, etc. C'est une façon d'utiliser la coopération inter-entreprises comme levier pour le développement d'une filière économique et la création de jeunes entreprises de l'économie sociale et solidaire au moyen d'un programme annuel d'incubation.<sup>35</sup>

En 2014, InitiativesETCité s'est engagé avec la MEL pour piloter le premier pôle territorial de coopération économique de la région (voir aussi l'analyse documentaire sur les PTCE) qui s'appellera *Lille Métropole Solidaire* avec pour objectif de réunir les acteurs de l'ESS, qu'il s'agisse d'entités privées, d'organismes publics, d'associations, de centres de recherche, de syndicats, etc., afin de mener une stratégie de développement local. Ce pôle comprend également deux coopératives d'activité et d'emploi (CAE): «Smart» et «Grands Ensemble», qui permettent d'offrir une alternative salariée aux porteurs de projets et de leur faire profiter d'une offre de services mutualisés.

Le modèle économique du pôle s'appuie sur des subventions publiques (de la MEL et des subventions de soutien aux PTCE français), mais aussi sur des subventions privées (des fondations par exemple) et sur la participation de chaque entreprise membre du pôle.<sup>36</sup>

<https://initiativesetcite.com/>

<sup>35</sup> <http://www.cerdd.org/Parcours-thematiques/Transitions-economiques/Initiatives-sur-les-transitions-economiques/InitiativesETCite-retenu-pour-piloter-le-premier-Pole-Territorial-de-Cooperation-Economique-de-la-region>

<sup>36</sup> [https://www.adu-lille-metropole.org/wp-content/uploads/2021/05/Dev-eco-dossier2\\_web.pdf](https://www.adu-lille-metropole.org/wp-content/uploads/2021/05/Dev-eco-dossier2_web.pdf)

### *Cas d'une politique: recrutement à la périphérie de Lolland-Falster*

Depuis un certain nombre d'années, les emplois disparaissent dans la région sud-est du Danemark, entraînant un taux de chômage élevé. La population a un niveau d'instruction relativement faible et les personnes ayant d'autres difficultés d'ordre physique et mental ont besoin d'un soutien. Les autorités ont prévu de mettre en place en 2022 la connexion Fehmarnbelt (un lien fixe entre le Danemark et l'Allemagne) qui offrira de nouvelles perspectives dans cette région. Cette connexion devrait attirer de nombreux emplois dans la région, notamment dans le secteur de la construction, ainsi que des emplois secondaires, par exemple dans les secteurs de l'hôtellerie et de la restauration, du nettoyage et des services.

Entre 2017 et 2021, un partenariat a été établi afin de permettre aux chômeurs vulnérables de trouver un emploi dans l'une des régions les plus reculées du Danemark. Afin d'aider les personnes vulnérables à saisir les nouvelles possibilités d'emploi, un effort axé sur les entreprises et une approche intégrée ont été mis en place. Cela nécessite une coopération étroite entre les entreprises et les centres pour l'emploi des deux municipalités, ainsi que les efforts soutenus des services sociaux et de santé des municipalités. Dans le cadre de ces efforts, des contacts ont été établis avec plus de 400 entreprises qui s'engagent à embaucher des personnes vulnérables. Le projet a organisé des séances de formation spécifiques destinées aux entreprises, aux services de l'emploi et aux groupes cibles.

L'entreprise sociale Cabi (organisation indépendante à but non lucratif) est à la tête du projet. Elle reçoit des fonds publics et privés. Elle a fait participer d'autres partenaires, tels que des sociétés de conseil privées, les deux municipalités, 3F Lolland (syndicat de travailleurs locaux), Erhvervspark-Lolland (parc d'affaires Lolland) pour les entreprises locales et Business Lolland-Falster (fonds privé/association d'entreprises financé par l'affiliation des entreprises et des deux municipalités).

Au cours de la période du projet, 1 300 citoyens se sont joints à l'effort jusqu'à présent. Parmi eux, 170 ont fait des progrès tels qu'ils sont devenus autonomes, 122 ont trouvé un emploi nécessitant encore une aide publique sous la forme, par exemple, de prestations en espèces, et 76 ont trouvé des emplois flexibles. Ce sont de bons résultats étant donné qu'il s'agit de personnes présentant de graves difficultés physiques, mentales ou sociales:



Figure 12: © Cabi, 2020, employeur et nouveau salarié, grâce au projet de recrutement de Lolland-Falster.

- Nouvelle collaboration entre deux municipalités au sein desquelles des entreprises, des organisations professionnelles et le mouvement syndical se joignent à l'effort dès le début.
- Les entreprises participent activement à l'effort d'emploi, à un stade plus précoce que d'habitude.

- Coopération entre, par exemple, les services de l'emploi, des affaires sociales et de la santé.
- Les entreprises qui se joignent à l'effort agissent comme des ambassadrices qui font intervenir de nouvelles entreprises dans la collaboration.
- Utilisation d'un grand projet d'infrastructure comme point de départ afin de créer des emplois dérivés pour les chômeurs vulnérables.

Outre les avantages directs du projet sur les plans de l'emploi, du progrès social et de l'inclusion, la coopération économique entre les différents acteurs pourrait offrir encore plus de débouchés à l'avenir, par exemple sous l'impulsion de pôles réunissant différents types d'entreprises, d'organisations sociales et de la société civile dans l'objectif de régénérer l'économie locale. Les deux municipalités ont un intérêt direct à maintenir cette dynamique et à stimuler de telles formes de coopération afin de tendre vers un modèle économique durable porté potentiellement par une coopération de type pôle.

## 7.4 Pôles d'incubation et d'entreprises de l'économie sociale

### *Exemple de pôle: Impact Noord, Hollande du Nord, Pays-Bas*

Impact Noord est le réseau des entrepreneurs sociaux du nord des Pays-Bas (désignés localement par l'expression «entrepreneurs d'impact») et des entreprises engagées dans l'innovation axée sur des missions. Ce pôle connaît un essor rapide et compte plus de 70 membres, qu'il s'agisse de jeunes entreprises, de parties prenantes de la société civile, d'organismes publics-privés, d'acteurs de l'éducation ou de PME bien établies.

L'association renforce l'écosystème des entrepreneurs sociaux locaux en s'engageant auprès de la communauté des entreprises au sens large, des établissements d'enseignement et des pouvoirs publics. Au-delà de la mise en réseau et du renforcement des capacités, le pôle met l'accent sur les intérêts spécifiques de ses membres en agissant comme un centre de connaissances visant le partage d'expérience sur l'accès au financement, les marchés publics, la mesure des incidences et la modélisation d'entreprises. Il souhaite jouer un rôle de passerelle entre les membres entrepreneurs et les mettre en contact avec d'autres entrepreneurs sociaux dans le nord des Pays-Bas et au-delà.

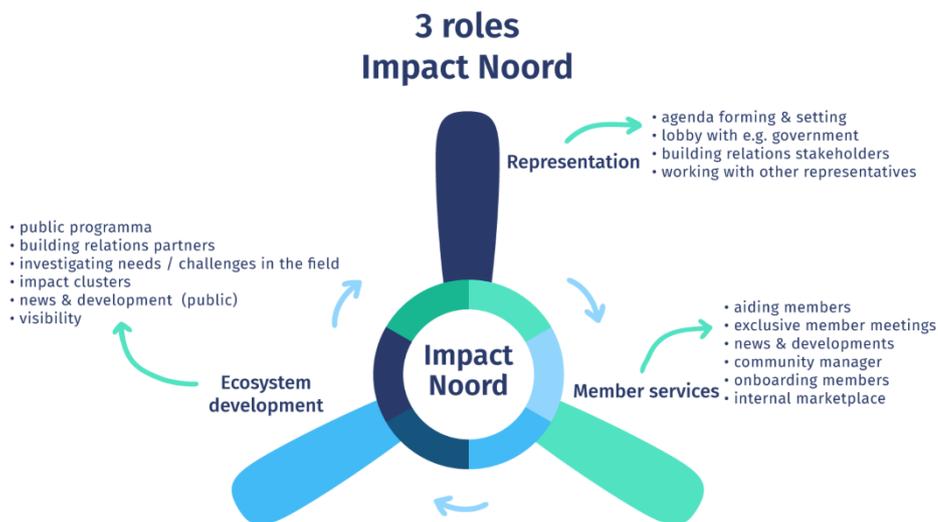


Figure 13: © Présentation ECA, Jan Willem Wennekes, 2020

Impact Noord cherche à établir des partenariats particulièrement étroits au niveau local afin de s'attaquer aux problèmes sociétaux. Par conséquent, le pôle stimule les municipalités et les provinces et les soutient dans leur réflexion sur la façon dont elles peuvent doper l'entrepreneuriat d'impact, par exemple en menant des recherches, en organisant des événements et en ayant des débats avec des personnalités clés.

<https://impactnoord.nl/>

*Exemple de pôle: Torino Social Impact, Turin, Italie*

*«L'écosystème en plein essor pour l'entrepreneuriat social et les investisseurs à impact»*

Torino Social Impact est une alliance entre des entreprises sociales, des entreprises traditionnelles, des organismes publics et des entités privées visant à tester une stratégie de développement de l'entrepreneuriat et des investissements à impact dans la zone métropolitaine de Turin. Torino Social Impact vise à construire un écosystème dans lequel les entreprises peuvent trouver les conditions les plus favorables pour expérimenter des modèles d'entreprise et des solutions en matière d'innovation durable. L'objectif est d'explorer de nouvelles formes de compétitivité, d'attirer des investissements ayant des incidences sociales et d'expérimenter de nouveaux types de services sociaux locaux ayant un pouvoir transformateur.

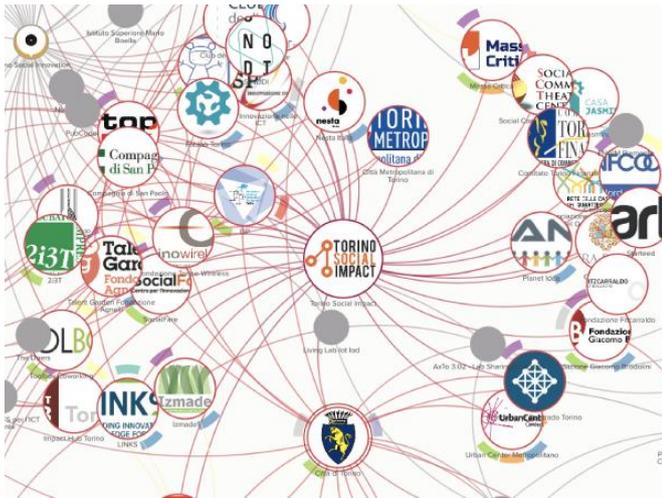


Figure 14: © Torino Social Impact, 2019

Le pôle a été fondé en 2017, mais ses racines remontent à 2012, lorsque la ville de Turin a lancé la plateforme d'innovation sociale de Turin. Depuis lors, de multiples parties prenantes ont essayé de comprendre le scénario d'innovation sociale, les besoins urbains et les solutions potentielles qu'il convenait d'élaborer tant sur le plan de l'expérimentation que de l'offre commerciale. C'est ainsi qu'a été créé Torino Social Impact<sup>37</sup>.

En 2021, Torino Social Impact compte plus de 160 membres (entreprises, institutions, opérateurs financiers, organisations caritatives, fondations et entreprises du secteur tertiaire). Ils ont rejoint le projet en souscrivant un protocole d'accord visant à partager des idées, des expériences, des projets et des ressources afin de catalyser et d'attirer des investissements et des activités qui tendent à résoudre les problèmes sociaux émergents au moyen de modèles d'entreprise durables sur le plan économique.

Le pôle a quatre activités principales:

- Services: formation, mentorat, espaces de travail en commun, réseaux de compétences, soutien et orientation.
- Projets: infrastructures communes, projets pilotes de financement à impact, projets collaboratifs, initiatives des partenaires.
- Possibilités et financement: Appels et manifestations d'intérêt pour les programmes d'accélération, concours d'idées (innovation sociale), activités de co-planification, projets, contributions et financements.

<sup>37</sup> [https://urbact.eu/sites/default/files/iap\\_torino\\_-\\_25\\_maggio\\_2018\\_-\\_en.pdf](https://urbact.eu/sites/default/files/iap_torino_-_25_maggio_2018_-_en.pdf)

- Événements: séminaires, ateliers, présentations, réunions

Au-delà des services, le pôle souhaite encourager la collaboration dans une planification stratégique horizontale qui vise à: mettre en place des infrastructures communes et des projets pilotes afin de renforcer l'écosystème, créer une marque collective pour promouvoir l'écosystème et le positionner sur la carte mondiale des investissements ayant des incidences sociales.

<https://www.torinosocialimpact.it/en/>

### *Cas d'une politique: InnoBA, Barcelone, Espagne*

Innoba (2018) est le centre de référence municipal pour l'innovation socio-économique établi à Barcelone. Il bénéficie du soutien de la structure publique de Barcelona Activa, l'agence de développement économique de la municipalité de Barcelone. Cette initiative a pour objectif de proposer des activités, des services spécialisés, des activités de recherche et des formations, ainsi que des espaces d'expérimentation et d'incubation pour l'ESS et l'innovation socio-économique. Ce centre de référence s'adresse aux personnes et aux organisations qui souhaitent avoir un premier contact avec l'ESS, ainsi qu'aux entités qui ont déjà des projets en cours.

Au cours des trois dernières années, InnoBA a joué un rôle particulièrement actif dans la formulation de la stratégie municipale Horizon 2030.

[https://www.barcelona.cat/infobarcelona/en/tema/city-council/innoba-the-new-centre-for-the-social-economy\\_742213.html](https://www.barcelona.cat/infobarcelona/en/tema/city-council/innoba-the-new-centre-for-the-social-economy_742213.html)

## 7.5 Pôles écologiques et marchés publics

Les pôles d'innovation sociale et écologique peuvent servir de catalyseur pour les marchés publics durables, en ce sens qu'ils sont en mesure de soutenir leurs membres souhaitant se porter candidats pour des marchés publics et créer des partenariats dans ce domaine. Dans certains cas, un pôle d'innovation sociale et écologique trouve même ses racines dans un consortium qui a été formé dans le cadre d'une procédure de passation de marchés publics.

Ces collaborations et organisations de consortiums ont été en grande partie motivées par la possibilité de soumissionner dans le cadre d'un contrat (principalement des contrats du secteur public). Les consortiums créés se sont formés en réponse directe à une possibilité de soumissionner, l'adhésion s'articulait autour des exigences de l'appel d'offres afin de s'assurer que les consortiums soumissionnaires aient les meilleures chances de concourir et de remporter l'appel d'offres<sup>38</sup>.

*Exemple de pôle: ECOBI, Italie, Ferrare, Bologne et Modène*

---

<sup>38</sup> <https://p4p.org.uk/>

Le Consorzio Ecobi est un pôle de l'économie sociale composé de 28 entreprises sociales individuelles (coopératives de type B) situées dans le nord de l'Italie et couvrant les trois provinces de Ferrare, Bologne et Modène. En 2018, le pôle est devenu une entreprise sociale (Società consortile ARL) dont le siège se trouve à Modène et qui compte un coordinateur travaillant en étroite collaboration avec trois chefs de secteur. En 2020, le Consorzio Ecobi a réalisé un chiffre d'affaires de 28 millions d'euros et employait environ 1 000 salariés, dont 40 % de personnes défavorisées.

Ce pôle est né à la suite d'appels d'offres publics municipaux et régionaux liés à la gestion des déchets et à l'entretien des espaces verts. Afin d'être en mesure de soumissionner dans le cadre d'importants contrats pluriannuels dans toute la région d'Émilie-Romagne, soit en tant que sous-traitant d'entreprises publiques, soit en tant que contractant direct, les coopératives sociales de la région ont décidé d'unir leurs forces et de proposer une offre professionnelle, écologique et inclusive aux autorités régionales.

En mutualisant les forces de chacun des acteurs en ce qui concerne les infrastructures, le savoir-faire, les normes de qualité et les processus, Ecobi a connu un succès majeur en remportant des contrats pour la gestion des déchets et l'entretien des espaces verts dans la région d'Émilie-Romagne. Parallèlement à son approche professionnelle, l'accent mis par Ecobi sur l'embauche de personnes défavorisées par les membres du consortium bénéficie du soutien des autorités locales et régionales au moyen de l'inclusion de clauses sociales dans les procédures d'appel d'offres.

Parmi ses réussites récentes, Ecobi a remporté un appel d'offres conjoint pour une durée de 15 ans au service de 1 100 000 habitants dans les provinces de Ferrare, Modène et Bologne. Étant donné que les travaux de terrain à proprement parler sont effectués par les membres du consortium, une fois qu'Ecobi a remporté un contrat, les procédures internes dictent la manière dont les fonds soutiendront les membres du consortium dans une activité particulière et dans une région spécifique.

Au fil du temps, compte tenu de la diversité des intérêts des membres du consortium, Ecobi a la possibilité de diversifier son offre aux autorités publiques au-delà des activités traditionnelles de gestion des déchets, y compris la gestion des textiles usagés ou même des services professionnels de nettoyage et d'assainissement des bâtiments publics. La force d'un tel pôle ouvre de nouveaux débouchés à ses membres, non seulement dans leurs activités actuelles, mais aussi dans de nouvelles activités pour l'avenir.

<http://www.consorzioecobi.eu/>

*Exemple de pôle: Fe2i - PTCE, Val de Fensch, France*

*«Faire en sorte que les déchets des uns deviennent les matières premières des autres sur un territoire»*

Fe2i est un pôle français qui promeut le développement économique et écologique territorial en proposant des programmes d'évaluation et de suivi, ainsi que l'inclusion sur le marché du travail. Les informations collectées (types de déchets, le coût des traitements et des achats, l'énergie consommée, les services utilisés...) permettent d'établir une cartographie des différentes chaînes de valeur et de leurs performances économiques et écologiques (énergie, matières, services).



Figure 15: © Fe2i, 2018

La démarche du PTCE vise à limiter l'impact de l'industrie sur l'environnement. Analysé en tant qu'écosystème industriel, chaque territoire est constitué par un ensemble d'acteurs et de ressources qui interagissent les uns avec les autres et génèrent des flux d'énergie, de matières et d'informations.

«L'écologie industrielle» permet aux membres de comprendre comment circulent ces flux.

Dans le cadre de cette démarche, Fe2i effectue le recensement des besoins du territoire grâce à un diagnostic d'écologie industrielle réalisé par la coopérative ECOTA Conseil dans les entreprises volontaires. Les informations collectées (types de déchets, le coût des traitements et des achats, l'énergie consommée, les services utilisés...) permettent d'établir une cartographie des différents flux (énergie, matières, services). Sur la base de ces informations, Fe2i organise des ateliers de travail thématiques appelés «les Ateliers de détection de Synergies Inter-entreprises» et visant à imaginer des solutions, telles que la mutualisation des achats ou la gestion intelligente des déchets, dans une optique d'économie circulaire.

Le noyau dur du pôle se compose de cinq structures:

- Une entreprise d'insertion (Valo') spécialisée dans la prestation de propreté industrielle, la collecte et le tri des déchets
- Une coopérative de consultants en développement durable (ECOTA Conseil)
- Une société de biolubrifiants (BIOLUB Scop)
- Une agence d'intérim de Travail Temporaire d'Insertion (Valo' TTI)
- Une association chargée de la coordination et de l'animation territoriale (Florange e2i)

Par l'intermédiaire du pôle, elles établissent des partenariats structurants avec des collectivités territoriales, telles que la Communauté d'Agglomération Val de Fensch en 2014, ou l'ex-Région Lorraine, mais également, des coopérations axées R & D avec des pôles universitaires comme l'ENSAIA de l'université de Lorraine. Lauréat de l'appel à projets PTCE de 2014 (voir encadré 3), le projet Fe2i vise à mettre en réseau les

différents acteurs économiques et sociaux du territoire Val de Fensch, autour d'une démarche ambitieuse d'écologie industrielle<sup>39</sup>.

### [Flux Économiques Inter-entreprises \(fe2i.fr\)](#)

#### *Exemple de pôle: Le Re-Use consortium de Circular Communities Scotland, Écosse, Royaume-Uni*

*«Coopération entre entreprises sociales dans le domaine de la passation de marchés et de la transition écologique»*

Créé en 2017, le Re-Use consortium primé de Circular Communities Scotland (anciennement CRNS<sup>40</sup>) réunit des entreprises sociales fournissant des meubles et des biens d'occasion de qualité aux autorités locales à des prix abordables. Il vient aussi en aide aux ménages à faible revenu et aux personnes dans le besoin en leur donnant accès à des articles ménagers essentiels, ce qui réduit les déchets et profite aux communautés. À ce jour, 17 780 articles essentiels ont été fournis aux autorités locales, aidant ainsi près de 7 800 ménages dans le besoin, économisant 2 090 tonnes de CO<sub>2</sub> et mobilisant des fonds publics à hauteur de plus de 1,63 million de livres sterling au profit des entreprises sociales.

Le consortium, qui se compose actuellement de 12 entreprises sociales, est né de la constatation qu'il existait une lacune à combler en ce qui concerne le marché des meubles d'occasion de qualité destinés aux autorités locales, tout en aidant les ménages à faibles revenus à accéder à des biens essentiels. Avant l'existence du Re-Use consortium, les pouvoirs publics pouvaient uniquement acheter des biens essentiels neufs en utilisant exclusivement le fonds social écossais<sup>41</sup>.

Le CCSRC, le réseau national écossais du secteur de la réutilisation et du recyclage au sein des communautés, a encouragé les membres du réseau à se réunir en consortium afin d'obtenir un accord-cadre avec Scotland Excel, le principal organisme écossais chargé des dépenses publiques nationales, qui permettrait aux autorités locales d'acheter des biens d'occasion de qualité auprès du consortium au lieu d'acquérir des biens neufs. Sans la création d'un consortium officiel (ou quasi-pôle) d'entreprises sociales, travaillant toutes en respectant des normes professionnelles, une entreprise sociale n'aurait pas pu remporter seule un tel contrat.

---

<sup>39</sup> [Florange Ecologie industrielle et Insertion \(Fe2i\) développe l'écologie industrielle sur son territoire | Le Mag' | Le Labo de l'ESS \(lelabo-ess.org\)](#)

<sup>40</sup> Recherche dans «Cluster Models and Opportunities for Social Enterprise in Scotland» (Modèles de pôles et perspectives pour les entreprises sociales en Écosse), Partnership for Procurement and Co-operative Development Scotland (2019)

<sup>41</sup> *Fonds social écossais: fonds national aidant les familles et les personnes à faibles revenus en Écosse.*

Le consortium est géré au sein du CCSRC par un membre du personnel dédié. Le partenariat entre le Re-Use consortium, les autorités locales et Scotland Excel se traduit par une situation gagnant-gagnant pour l'environnement, l'économie et la collectivité locale. Par exemple, en 2019, le Fife Council a consacré 8 % de son budget du fonds social écossais à l'achat de mobilier d'occasion par l'intermédiaire du consortium, soit environ 186 000 livres sterling. Cela lui a permis d'économiser le montant considérable de 104 000 livres sterling par rapport à l'achat d'articles neufs et de soutenir ainsi environ 200 ménages supplémentaires dans le besoin.

<https://www.crns.org.uk/wp-content/uploads/2020/03/Consortium-Impact-report-October-2019.pdf>

<https://www.crns.org.uk/councils-spend-over-a-million-pounds-on-reuse-furniture/>



Figure 16: © Circular Communities Scotland, 2021

## 8. Conclusion

### *Caractérisation et tendances socio-économiques des pôles*

**Au sein de l'UE, la «création de pôles» de l'économie sociale correspond à des expériences très diverses.** La collecte et l'analyse des 30 cas ont révélé une grande diversité d'expériences en matière de «création de pôles» de l'économie sociale au sein de l'Union européenne. Il s'agit d'un atout précieux dès lors que des expériences différentes peuvent fournir des inspirations et des solutions variées pour répondre à des besoins et des problèmes distincts. L'étude de cas ne peut être considérée comme représentative et, par conséquent, une plus grande connaissance d'autres expériences peut enrichir l'état de la technique.

**Bien qu'il soit possible de repérer des caractéristiques et des tendances socio-économiques communes aux pôles, chacun d'entre eux est une entité sociale très contextualisée.** La reconnaissance des points communs ne doit pas faire oublier que chaque pôle est fortement ancré dans son contexte social et culturel. Il y a lieu de prendre en considération le contexte des expériences au moment d'analyser la manière dont le pôle innove ainsi que son potentiel de transférabilité.

**L'aspect financier est une dimension presque absente de l'analyse.** Lors de l'étude, quelques difficultés ont été rencontrées pour collecter les données financières des pôles. Les entrepreneurs sociaux visent à être performants non seulement socialement, mais aussi financièrement, et il est donc nécessaire de consentir des efforts supplémentaires afin de surmonter ce manque de connaissances.

Les recherches et les études menées dans le cadre du présent rapport ont permis de recenser plusieurs caractéristiques des pôles d'innovation sociale et écologique: les activités économiques les plus connues des pôles d'innovation sociale et écologique se concentrent sur **l'emploi et l'insertion professionnelle, l'alimentation locale et l'agriculture durable, l'incubation et le soutien à l'entrepreneuriat social et à l'économie sociale<sup>42</sup>, l'écologie, la circularité, les activités éducatives, etc.**

Le rôle des **entités de l'économie sociale** est essentiel dans ces pôles, car elles sont généralement à l'origine des initiatives et souhaitent compléter leurs activités économiques individuelles par des projets communs: **principalement par la mise en place de services communs, la mise en commun de ressources et la création d'une capacité d'innovation commune.** Cette dernière est motivée par l'innovation sociale qui peut déboucher sur des innovations dans le numérique, les technologies, les processus, les produits et les services. Certains pôles expérimentent spécifiquement des innovations plus environnementales ou vertes qui ciblent principalement la circularité, la

---

<sup>42</sup> Un sujet spécifique peut par exemple être le soutien des pôles en faveur des coopératives détenues par leurs travailleurs.

biodiversité et l'approvisionnement d'énergie propre. Ce sont par conséquent des berceaux de l'innovation écologique.

Souvent, les pôles d'innovation sociale et écologique naissent de **projets expérimentaux locaux** et deviennent des instruments permettant de régénérer l'activité économique, de créer de nouvelles entreprises et de nouveaux emplois et de revitaliser des zones touchées sur le plan social et économique. D'autres pôles d'innovation sociale et écologique sont lancés par des autorités locales, ont des objectifs similaires et sont censés être mus par un solide partenariat public-privé. Dans les deux cas, de nombreux pôles d'innovation sociale et écologique ne devraient pas être considérés uniquement comme des structures relevant de l'économie sociale, car ils peuvent inclure des entreprises traditionnelles qui souscrivent elles-mêmes à l'ambition, à la mission et aux objectifs du pôle.

### *Perspectives et expériences des pôles d'innovation sociale et écologique en matière de promotion de l'innovation*

**Les pôles d'innovation sociale et écologique jouent un rôle important dans la promotion de l'innovation.** La dynamique de la «création de pôles» joue un rôle stratégique en ce qui concerne la création et la promotion de différents types d'innovation. Les pôles se présentent comme des créateurs de tendances et de modèles novateurs, ainsi que des bénéficiaires d'autres innovations sociales.

**La majorité des innovations générées par les pôles sont de nature économique et sociale.** Les interventions dans les structures socio-économiques sont le principal objectif des pôles analysés. L'innovation en matière de gouvernance et l'innovation écologique présentent également des exemples pertinents, bien que leur nombre soit plus restreint.

**Le groupe de pôles analysés est plus axé sur les enjeux économiques et sociétaux que sur les enjeux écologiques.** La majorité des priorités et des interventions établies ont pour objectif d'aborder les structures sociales, telles que les marchés du travail. Bien que certains pôles puissent avoir des préoccupations écologiques importantes et pertinentes, ce n'est pas le cas de la majorité d'entre eux.

### *Perspectives et expériences des pôles en matière de transférabilité de l'innovation*

**En général, les pôles d'innovation sociale et écologique sont conscients de l'importance de la diffusion de l'innovation.** En ce qui concerne la diffusion de l'innovation, les acteurs de l'économie sociale jouent un double rôle: ce sont à la fois des bénéficiaires et des diffuseurs.

**L'accélération de la transférabilité de l'innovation peut être potentialisée par des investissements accrus.** L'accélération de la diffusion de l'innovation par les pôles peut être renforcée par des investissements spécifiques dans le domaine (par exemple,

recherche sur le sujet, diffusion des expériences). La structure et les caractéristiques des pôles doivent être bien connues et documentées, de même que ses incidences sociales et ses résultats. Il est également important d'avoir une vision d'ensemble des facteurs culturels, sociaux et économiques qui ont contribué à la mise en place de l'expérience, afin que d'autres acteurs puissent évaluer correctement leur transférabilité dans leurs contextes. La plupart des transferts sont pris en considération au niveau des États membres, car les structures de soutien et les pratiques sont les mêmes. Cependant, grâce aux pratiques de plusieurs parties prenantes et aux actions de ce groupe de travail, on observe une plus grande sensibilisation aux pôles d'innovation sociale et écologique au niveau européen, par exemple si l'on prend en considération les inscriptions sur la plateforme européenne de collaboration des clusters.

## 9. Réalisations et recommandations du groupe de travail

### 9.1 Réalisations

Lors de sa création, le groupe de travail a exprimé un ensemble d'ambitions. Le groupe de travail a agi conjointement avec les services de la Commission européenne entre 2019 et 2021 sur les ambitions suivantes. En 2021, la plupart d'entre elles avaient été réalisées:

- Publication d'un rapport du sous-groupe de travail du GECES qui développe le concept de «pôles de l'économie sociale» et en explore les pratiques actuelles.
- Reconnaissance du potentiel des pôles d'innovation sociale et écologique pour l'économie sociale dans l'UE par la communication de la Commission européenne intitulée «plan d'action pour l'économie sociale»<sup>43</sup>. En outre, le document de travail des services de la Commission intitulé «*Transition pathway for a more resilient, sustainable and digital Proximity and Social Economy industrial ecosystem*» (Trajectoire de transition pour un écosystème industriel de l'économie de proximité et de l'économie sociale plus résilient, plus durable et plus numérique) souligne à plusieurs reprises le potentiel des pôles d'innovation sociale et écologique<sup>44</sup>.
- Présentation des travaux du GECES sur les pôles d'innovation sociale et écologique lors du sommet européen de Mannheim (EUSES)<sup>45</sup>.
- Sensibilisation au travail effectué par ce groupe lors des conférences sur les pôles au niveau européen afin de favoriser une plus grande visibilité des pôles d'innovation sociale et écologique parmi les pôles de compétitivité traditionnels.
  - Présentations et contributions sur le modèle de pôles d'innovation sociale et écologique à l'occasion de plusieurs événements relatifs aux pôles au niveau de l'UE, tels que les conférences sur les pôles de l'UE, l'Alliance européenne des clusters contre le coronavirus<sup>46</sup>, le sous-groupe du GECES sur les pôles de l'UE, les webinaires de renforcement des capacités pour les pôles de l'UE ainsi que les événements relatifs à l'économie sociale organisés sur les thèmes des pôles, par exemple par les membres de l'initiative des ESER<sup>47</sup> lors desquels les pôles d'innovation sociale et écologique ont été définis comme un axe thématique dans plusieurs appels de cette initiative.
- Création d'un «centre de ressources» en ligne sur les pôles d'innovation sociale et écologique permettant d'accéder à des études de cas, des

---

<sup>43</sup> COM (2021) 778

<sup>44</sup> SWD (2021) 982

<sup>45</sup> <https://www.euses2020.eu/programme/?lang=fr> et annexe V.

<sup>46</sup> <https://clustercollaboration.eu/tags/european-alliance-against-coronavirus>

<sup>47</sup> <https://webgate.ec.europa.eu/fpfis/wikis/display/SEC/ESER++European+Social+Economy+Regions>

contacts, des exemples de politiques nationales ou locales concernant les pôles d'innovation sociale et écologique, de préférence dans le cadre de la plateforme européenne de collaboration des clusters<sup>48</sup>.

- La plateforme européenne de collaboration des clusters a mis en place un axe thématique sur les pôles de l'économie sociale<sup>49</sup> et une *page wiki* dédiée de la Commission européenne a été créée<sup>50</sup>.
- Inclusion dans l'outil de cartographie de la plateforme européenne de collaboration des clusters de dimensions pertinentes pour l'économie sociale (par exemple, les modèles de gouvernance, les outils de passation de marchés publics et privés, les ambitions en matière d'incidence sociale, l'accent sur les ODD, l'innovation sociale) qui permettront un accès et une identification simplifiés des pôles d'innovation sociale et écologique au sein de cette plateforme.
- Plusieurs caractéristiques permettent de cartographier les pôles d'innovation sociale et écologique dans la plateforme européenne de collaboration des clusters en incluant l'«*écosystème de l'économie de proximité et de l'économie sociale*» dans les écosystèmes industriels, la composante «*Soutien en faveur de l'innovation sociale ou engagement dans le développement de l'économie sociale*» et la composante du travail dans les «*secteurs et/ou technologies de l'économie sociale*». Le formulaire d'inscription reconnaît également les formes juridiques les plus utilisées par les entreprises de l'économie sociale telles que les associations, les coopératives et les fondations.
- Adaptation de la politique, des outils, des actions et des priorités des pôles européens afin que les pôles de l'innovation sociale et écologique puissent en bénéficier.
  - Partiellement réalisé:
    - l'économie sociale est ajoutée comme axe thématique dans l'outil de cartographie de la plateforme européenne de collaboration des clusters.
    - en 2020, une série de webinaires de renforcement des capacités ont été organisés à l'intention des pôles industriels sur plusieurs sujets, notamment «les pôles répondant à des enjeux sociétaux», présentant des pôles d'innovation sociale et écologique et plusieurs cas.
    - la thématique «économie de proximité et économie sociale» est l'un des 15 volets du dernier appel à collaboration entre pôles.
    - le rapport sur les pôles du sous-groupe du GECES, publié en décembre 2020, fait explicitement référence aux pôles d'innovation sociale et écologique<sup>51</sup> et comporte un exemple de

---

<sup>48</sup> <https://www.clustercollaboration.eu/>

<sup>49</sup> <https://clustercollaboration.eu/social-economy>

<sup>50</sup> <https://webgate.ec.europa.eu/fpfis/wikis/display/SEC/Clusters+of+Social+and+Ecological+Innovation>

<sup>51</sup> [https://clustercollaboration.eu/sites/default/files/news\\_attachment/European%20Expert%20Group%20on%20Clusters%20-%20Recommendation%20Report.pdf](https://clustercollaboration.eu/sites/default/files/news_attachment/European%20Expert%20Group%20on%20Clusters%20-%20Recommendation%20Report.pdf)

pôles d'innovation sociale et écologique en tant que bonne pratique.

- Poursuite de la cartographie des pôles d'innovation sociale et écologique au-delà des cas initiaux analysés dans le rapport, ce qui permettra de développer une stratification plus concluante et des mesures cibles spécifiques en vue de soutenir différents types de pôles.
  - Voir l'annexe IV. liste exhaustive des pôles d'innovation sociale et écologique potentiels: 70 cas.
- Fait de susciter l'intérêt des universitaires pour le concept de pôles de l'économie sociale/pôles d'innovation sociale et écologique.
  - Plusieurs universitaires ont contribué aux activités du groupe de travail.
  - En novembre 2021, un article a été publié par Gerli, Chiodo et Calderini intitulé: «An ecosystemic model for the technological development of social entrepreneurship: exploring clusters of social innovation» (Un modèle écosystémique pour le développement technologique de l'entrepreneuriat social: exploration des pôles d'innovation sociale). Il met l'accent sur le développement technologique au sein des pôles d'innovation sociale et écologique.<sup>52</sup>

## 9.2 Recommandations

### *Recommandations à la Commission européenne*

Le présent rapport est avant tout une invitation à la Commission à 1) poursuivre les recherches et la conceptualisation sur les pôles d'innovation sociale et écologique et 2) intégrer le modèle de pôles d'innovation sociale et écologique traditionnel dans la politique plus large relative aux pôles. Les recommandations suivantes invitent la Commission à:

- **poursuivre la recherche sur le concept** de pôles d'innovation sociale et écologique en affinant le modèle conceptuel et ses caractéristiques. Étant donné la diversité des pôles d'innovation sociale et écologique, il est recommandé de mettre en place une stratification plus concluante des différents types de pôles d'innovation sociale et écologique permettant des mesures potentielles en vue de soutenir différents types de pôles. Le présent rapport prévoit clairement la possibilité d'effectuer une analyse plus approfondie.
- Poursuivre **la cartographie et l'identification des pôles d'innovation sociale et écologique potentiels**, en mettant un accent particulier sur les États membres du centre et de l'est de l'UE ainsi que sur les pays relevant de la politique européenne de voisinage, qui sont les moins cités dans le présent rapport en raison de la barrière linguistique, de la portée limitée des réseaux et des différents concepts et de l'articulation de l'«économie sociale».

---

<sup>52</sup> <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/09654313.2021.1999396>

- Organiser et faciliter les échanges et les transferts de savoir-faire au niveau de l'UE entre les **«pôles industriels traditionnels»** et les **pôles d'innovation sociale et écologique**, les inclure dans les bonnes pratiques utilisées par les décideurs politiques et mettre en avant/encourager leur présence dans le «Prix du directeur de pôle de l'année».
- S'assurer que l'accès aux **instruments de soutien européens ciblant les pôles «industriels traditionnels»** inclut les pôles d'innovation sociale et écologique et adapter les règles d'éligibilité, le cas échéant, aux caractéristiques spécifiques des pôles d'innovation sociale et écologique (par exemple, le fait d'être à but non lucratif, la reconnaissance des formes juridiques, la valorisation de l'engagement de la communauté et de la société civile dans le pôle).
- Promouvoir le rôle des pôles d'innovation sociale et écologique pour stimuler les ventes (*stratégie de passation de marchés privés*) et la **coopération commerciale** de ses membres avec des entreprises traditionnelles (par exemple, communication conjointe, offres de services, coopération stratégique, etc.)
- Promouvoir le potentiel des pôles en ce qui concerne les **marchés publics socialement responsables** et notamment les clauses sociales élaborées par les pôles et les entreprises traditionnelles. Promouvoir les intermédiaires qui jouent un rôle actif dans l'élaboration de ces partenariats (par exemple les *extrapreneurs*).
- Prendre en considération et approuver les contributions spécifiques des pôles d'innovation sociale et écologique **à la réhabilitation/au développement urbain et rural, à la résilience des collectivités et à une transition juste**. Par conséquent, les pôles d'innovation sociale et écologique peuvent être considérés comme un outil puissant dans ces domaines et interventions politiques.
- Utiliser les **échanges interrégionaux et transnationaux** pour faciliter la coopération et le développement de projets communs entre les pôles d'innovation sociale et écologique dans l'ensemble de l'UE. Par exemple, le programme Interreg (FEDER), les régions et missions européennes de l'économie sociale (programme relatif au marché unique), la *transnationalité* et le réseau des centres de compétence nationaux pour l'innovation sociale au titre du FSE+, le programme Horizon Europe, les appels à collaboration entre pôles (programme relatif au marché unique) et le Fonds européen agricole (FEAGA).
- Promouvoir activement le modèle des pôles d'innovation sociale et écologique dans la **politique européenne de voisinage** (DG NEAR) en tant qu'outil de développement socio-économique local et d'engagement communautaire (interrégional et transfrontière) dans une perspective ascendante<sup>53</sup>.
- Promouvoir des outils permettant de **mesurer l'incidence** des pôles d'innovation sociale et écologique en partant d'une triple approche afin d'encourager une meilleure comptabilisation de leurs effets écologiques, sociaux et économiques, y compris la contribution aux objectifs de développement durable.

---

<sup>53</sup> Certaines initiatives potentielles qui pourraient être transformées en un pôle ont été mentionnées dans le cadre du groupe de travail: *les CitESS, Tunisie, la Maison de l'ESS, Tanger, les pôles Cap Jeunesse, progRESS (Centre national de ressources sur l'ESS), Tunisie.*

- Mettre en place des programmes de **renforcement des capacités** visant à soutenir le développement des pôles d'innovation sociale et écologique, par exemple, des instruments d'orientation spécifiques (feuilles de route, plans), un soutien organisationnel (formation des directeurs de pôles).

### *Recommandations aux États membres*

De manière générale, le groupe de travail invite les États membres à soutenir le rôle des pôles d'innovation sociale et écologique dans les domaines stratégiques pertinents tels que l'économie sociale, l'emploi, l'inclusion sociale, le développement rural ou urbain, l'économie circulaire, l'autonomisation des citoyens et des communautés, l'innovation (sociale) numérique, la passation de marchés publics, le développement des entreprises ainsi que les politiques relatives aux pôles industriels traditionnels.

Plus précisément, les États membres sont invités à :

- s'assurer que les **cadres juridiques** permettent aux pôles d'innovation sociale et écologique de fonctionner dans des conditions de sécurité juridique suffisantes et, le cas échéant, s'inspirer de la législation d'autres États membres (par exemple, le cadre juridique relatif aux PTCE en France).
- faciliter l'accès des pôles d'innovation sociale et écologique au **financement d'amorçage**, notamment en facilitant l'accès aux fonds structurels européens ainsi qu'aux fonds d'investissement publics et privés.
- inclure une référence spécifique aux pôles d'innovation sociale et écologique dans les programmes opérationnels des **fonds structurels** et envisager leur rôle en tant qu'organisme intermédiaire.
- reconnaître que les pôles d'innovation sociale et écologique sont non seulement un sujet de politique économique ou sociale, mais également un partenaire pour :
  - les programmes de formation sectoriels/génériques,
  - les projets et programmes d'innovation sociale et en tant qu'intermédiaire pour les partenariats dans le domaine de l'innovation,
  - les investissements numériques et technologiques tels que les plateformes de services (sociaux) locaux, le développement de technologies d'assistance,
  - les programmes d'investissement conjoints dans les infrastructures, les optimisations écologiques et les services publics,
  - la promotion, l'incubation et le renforcement des capacités des modèles d'entrepreneuriat social et des modèles de gouvernance alternatifs tels que le modèle coopératif et mutuel.
  - tous les types de financement de l'innovation et de financement communautaire,
  - l'attrait de nouveaux investisseurs dans les pôles d'innovation sociale et écologique, tels que les investisseurs à impact, les investisseurs locaux/citoyens et les investisseurs philanthropiques.

- promouvoir les **pôles transfrontières** afin d'apporter des réponses communes aux besoins ou enjeux sociaux et écologiques (chômage de longue durée, enjeux écologiques, recyclage de produits, tourisme durable, gestion des déchets...). Une telle coopération transfrontière pourrait évoluer vers un «pôle de pôles» reliant plusieurs pôles (transrégionaux ou transfrontières).

### *Recommandations aux autorités régionales et locales*

- Développer une politique appropriée concernant les pôles qui promeut les pôles d'innovation sociale et écologique et les pôles en général comme **berceau de l'innovation (sociale) locale** et attire **une activité économique et des emplois renouvelés**.
- Promouvoir le concept de pôles d'innovation sociale et écologique afin d'intégrer les ambitions sociales et écologiques dans **l'environnement local ou régional des entreprises**.
- Participer le cas échéant à un pôle, par exemple en intégrant un **partenariat public-privé** en faveur de l'inclusion sociale, l'inclusion sur le marché du travail, la transition écologique et énergétique, le développement rural et urbain, le soutien à l'économie locale et à l'économie de proximité, etc. Participer à la gouvernance dans un esprit de partie prenante et non dans un esprit de mécanisme de contrôle public.
- Promouvoir activement le recours aux pôles d'innovation sociale et écologique en vue de soutenir des services, des produits et des projets présentant un **intérêt économique général**, tout en préservant l'orientation sociale et écologique.
- Cibler la coopération pour la mise en œuvre des **marchés publics**, par exemple au moyen de pôles d'innovation sociale et écologique mobilisant:
  - les entreprises, l'économie sociale et les entreprises traditionnelles
  - les universités, les centres de formation et les services de l'emploi
  - les organisations de la société civile
  - les autorités et organismes publics
- Mettre à disposition, lorsque cela est possible et nécessaire, un **portefeuille immobilier** détenu ou géré par l'autorité locale, qui peut être utilisé par les pôles d'innovation sociale et écologique ou leur être loué ou donné dans des conditions qui équilibrent le modèle économique du pôle avec l'ambition sociétale. Voir par exemple la réhabilitation de sites industriels par des pôles d'innovation sociale et écologique.
- Définir avec les entreprises et les organisations des indicateurs de «**responsabilité territoriale des entreprises**» qui concrétisent la notion de triple approche sur le territoire.

### *Recommandations aux acteurs de l'économie sociale*

Le présent rapport montre les modèles locaux de pôles d'innovation sociale et écologique et leurs caractéristiques en matière d'autonomisation pour ses membres de l'économie sociale. Le groupe de travail invite les acteurs de l'économie sociale à s'engager dans les pôles d'innovation sociale et écologique et à :

- assurer la création d'organisations de pôles distinctes dotées d'une **structure d'adhésion formalisée**, d'une **entité juridique** distincte et de ressources propres;
- utiliser les **outils juridiques de l'économie sociale**, tels que les statuts de coopérative ou d'entreprise sociale, afin de structurer le projet de pôle et le modèle de gouvernance mis en œuvre;
- s'assurer que les **modèles de gouvernance** mis en œuvre par les pôles d'innovation sociale et écologique sont démocratiques ou participatifs et ouverts aux besoins des citoyens et des communautés;
- développer les pôles d'innovation sociale et écologique en tant qu'initiatives ascendantes (par exemple, en faisant participer la société civile au sens large et les communautés de proximité) afin de contribuer aux **valeurs fondamentales de l'économie sociale** sur les plans de la gouvernance, des incidences, de l'indépendance, de la répartition et du réinvestissement des bénéficiaires, de la gestion des parties prenantes et de l'intérêt général.
- renforcer la **dimension écologique** (par exemple en se concentrant sur la circularité, le climat, l'environnement ou la biodiversité) au sein des pôles d'innovation sociale et écologique afin que les incidences sociales positives ne soient pas au détriment d'incidences écologiques négatives (équilibrer la triple approche).
- investir dans la **recherche sur le développement social** (R & D) et l'«**innovation sociale**» en faisant participer des universités, des communautés et des acteurs de la société civile aux méthodes de travail du pôle.
- mettre en place des pôles destinés à améliorer la **participation des groupes défavorisés au marché du travail**, en établissant ou en promouvant des partenariats à long terme entre les entreprises traditionnelles, les services publics de l'emploi (SPE), les centres de formation et les entreprises sociales d'insertion par le travail, comme le démontrent plusieurs exemples dans le présent rapport.
- faire des pôles d'innovation sociale et écologique des instruments au service du **développement et de l'expérimentation de technologies conjointes** (par exemple Techforgood) en mobilisant les instituts de R & D et les entreprises traditionnelles, donnant lieu ainsi à de nouvelles formes d'entrepreneuriat social ainsi qu'au **transfert de technologies** entre ces membres entrepreneurs, comme le démontrent plusieurs exemples dans le présent rapport.
- créer des pôles d'innovation sociale et écologique afin de **mettre en commun les ressources financières et les investissements conjoints** dans les technologies, la capacité d'innovation, la formation et les compétences, le renforcement de la communauté, la fourniture de services publics (gestion des déchets, eau, électricité, etc.).

- déployer **des structures de soutien et des outils de renforcement des capacités** communs afin de soutenir les organisations intéressées par le concept des pôles d'innovation sociale et écologique et les aider à les développer localement. Les promouvoir comme un véritable atout en mettant en avant leur incidence commune, l'accès aux marchés, le financement des partenariats et l'innovation.
- promouvoir activement le concept de pôles et plus précisément celui de pôles d'innovation sociale et écologique **dans les régions moins développées de l'UE** comme source de régénération économique et de développement régional, par exemple en mettant en commun les (rares) biens économiques locaux par l'intermédiaire des pôles d'innovation sociale et écologique.
- participer aux programmes d'échange et aux **politiques de soutien en faveur des pôles au niveau de l'UE**.

## 10. Adhésion des pôles d'innovation sociale et écologique à la plateforme européenne de collaboration des clusters

Outre la définition et la conceptualisation des pôles d'innovation sociale et écologique, le présent rapport a pour ambition d'intégrer les pôles de l'économie sociale dans les politiques de soutien en faveur des pôles de l'UE. Cela ouvrira de nouvelles perspectives pour les pôles d'innovation sociale et écologique en ce qui concerne la mise en réseau, le soutien à l'innovation, le renforcement des capacités, l'accès à de nouveaux marchés et la coopération économique du niveau de l'UE au niveau local.

Un aspect important pour rejoindre la communauté des pôles de l'UE est l'inscription sur la plateforme européenne de collaboration des clusters. Il s'agit de la plateforme européenne en ligne regroupant les pôles industriels. Elle vise à renforcer les pôles européens en favorisant la collaboration, la mise en



réseau et le renforcement des capacités. Elle a comme axe thématique les pôles de l'économie sociale et recense spécifiquement les pôles axés sur l'innovation sociale. Ces pôles figurent aussi en tant que tels dans l'outil de cartographie de la plateforme européenne de collaboration des clusters dans les rubriques «*Soutien en faveur de l'innovation sociale ou engagement dans le développement de l'économie sociale*» et l'écosystème industriel «*économie de proximité et économie sociale*».

En septembre 2021, le premier appel à propositions intitulé «Initiatives conjointes de clusters (EUROCLUSTERS) pour la relance de l'Europe»<sup>54</sup> a été lancé à l'intention des organisations et des réseaux de pôles. Cet appel à propositions comporte 15 volets, dont un est consacré aux pôles de l'écosystème industriel «Économie de proximité et économie sociale».

---

<sup>54</sup>[https://eisma.ec.europa.eu/funding-opportunities/calls-proposals/joint-cluster-initiatives-euroclusters-europes-recovery\\_en](https://eisma.ec.europa.eu/funding-opportunities/calls-proposals/joint-cluster-initiatives-euroclusters-europes-recovery_en)

## Our services

The services of the European Cluster Collaboration Platform to support your work



### ClusterXchange

ECCP supports short term exchanges to better connect Europe's industrial clusters and their ecosystems.

[Explore](#)



### COVID19 Response Portal

ECCP's industry response portal to fight COVID-19 enabling organisations to find each other and share knowledge.

[Explore](#)



### Funding and tenders

ECCP provides an overview of relevant funding and tenders for your work.

[Explore](#)



### Events

ECCP organises and shares events organised by either ECCP or others related to cluster development.

[Explore](#)



### Knowledge sharing forum

ECCP has for its registered members a knowledge sharing forum where you can exchange with others.

[Explore](#)

Figure 17: © Union européenne, services de la plateforme européenne de collaboration des clusters (capture d'écran), Plateforme européenne de collaboration des clusters, 2021

## Annexes

### Annexe I: membres du sous-groupe du GECES et autres participants

- Rapporteurs du GECES: **Ana Umbelino, Hugues Sibille, Denis Stokkink**
- Responsable à la Commission européenne: **Karel Vanderpoorten**
- Secrétariat de la Commission européenne: **Ines Rodad Perez**

#### *Membres du sous-groupe (membres du GECES):*

Organisation	Membre	
BE - Département du travail et de l'économie sociale	VAN MELKEBEKE	Taube
BG - Ministère du travail et de la politique sociale	TODOROVA	Teodora
DK - Autorité danoise chargée des entreprises	KUSIER	René
LU - Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire	SCHUMMER	Vanessa
Bundesarbeitsgemeinschaft der Freien Wohlfahrtspflege (BAGFW)	LIEWALD	Tilo
Cooperatives Europe	MATHIS	Agnès
Crédit Coopératif (rapporteur)	SIBILLE	Hugues
ENSIE	BUSSI	Patrizia
Réseau EUCLID	WISSE-HUISKES	Suzanne
Confédération européenne des coopératives actives dans l'industrie et les services (CECOP)	DOVGAN	Diana
Ashoka	VAN CUTSEM	Loïc
ISMED	EGAL	Roderick
Partas	KEARNS	John
Pour la Solidarité (rapporteur)	STOKKINK	Denis
Région Örebro län	BRO	Anders
Réseau REVES (rapporteur)	UMBELINO	Ana
RREUSE	LON	Michal
Social Economy Europe	MESEGUER	Victor

***Les personnes suivantes, sélectionnées par le secrétariat et sur la base des recommandations des membres du sous-groupe, ont agi en qualité d'«experts invités» et ont contribué aux activités, aux présentations de cas et aux recherches du groupe de travail et à son rapport pour la période 2019-2021:***

Organisation	Nom et fonction	Groupe de travail (GT)
KaléidosCOOP, Strasbourg, FR	Manon Marquis et Stéphane Bossuet	Mission du GT sur place
Municipalité de Strasbourg, FR	Sandra Guilmin, Chargée de mission Économie Sociale et Solidaire	Mission du GT sur place
Strasbourg éco 2030, TIGA et Biovalley, Strasbourg, FR	Julien Mourey et Fanny Loux	Mission du GT sur place
Régie des écrivains, Strasbourg, FR	Mikael Reichert et Stève Duchene	Mission du GT sur place
La Locomotive, Strasbourg, FR	Guillaume Kieffer et Michèle Frey	Mission du GT sur place
Point COOP, Strasbourg, FR	Alice Frémaux et Corinna Ewald	Mission du GT sur place
Circularium - Bruxelles, BE	Gerd De Wilde, PDG Makett	EUSES <sup>55</sup> - GT
Fondazione Innovazione Urbana Bologna, IT	Giovanni Ginocchini, président	EUSES - GT
Klastr sociálních inovací a podniků (Pôle d'entreprise et d'innovation sociale: SINEC), CZ	Vojtěch Camřla, président	EUSES - GT
Fondation UNIMOS, AgroBioCluster, École des hautes études commerciales de Varsovie, PL	D <sup>r</sup> Katarzyna Rull Quesada	EUSES - GT
Alliance européenne des clusters, ES	Antonio Novo Guerrero, président	EUSES - GT
Torino Social Impact, IT	Raffaella Scalisi, experte principale	GT et ECA <sup>56</sup>
Coopolis Barcelona et La Ciutat Invisible, ES	Ivan Miro, président	GT
Ville de Bologne, IT	Matteo Lepore, adjoint au maire et Francesca Martinese, chargée de mission	GT
Politecnico Milano et cofondateur de Torino Social Impact, IT	Prof. Mario Calderini	GT
Cluster Économie sociale et solidaire Grande Région, LU	Bernard Lahure, président	GT
Initiatives et cité, Lille, FR	Kenneth Quiguer, responsable du programme	GT
Plateforme Teple Misto et Promprylad, Ivano- Frankivsk, UA	Marta Hladka, responsable du réseau	Conférence européenne sur la collaboration des clusters <sup>57</sup> et GT
Pôles Arctic Smartness et Conseil régional de Laponie, FI	Mervi Nikander, directrice du programme	Conférence européenne sur la

<sup>55</sup> Sommet européen de l'économie sociale 2021, <https://www.euses2020.eu/?lang=fr>

<sup>56</sup> Alliance européenne des clusters contre le coronavirus, 2020 <https://www.ess-europe.eu/fr/news/la-commission-europeenne-met-en-lumiere-la-prolifération-des-clusters-d'innovation-sociale-en>

<sup>57</sup> [https://ec.europa.eu/growth/events/registration-open-european-cluster-conference-2019\\_fr](https://ec.europa.eu/growth/events/registration-open-european-cluster-conference-2019_fr)

Région de Navarre, Consejero de Desarrollo Económico y Empresarial, ES	Ministre Irujo Amezaga, Mikel	collaboration des clusters et GT Conférence européenne sur la collaboration des clusters et GT
Pôle CEDRA, HR	Ranko Milic, président	Événement européen sur la collaboration des clusters et GT
Fondation ICAMCyL, Centre international des matériaux avancés et des matières premières de Castille-et-León, ES	D <sup>r</sup> Santiago Cuesta-López, président	GT
P4P Scotland, UK	Yvonne McBride, chercheuse	GT
Labo de L'ESS, FR	Nikola Jirglova, chercheuse	GT
Impact Noord	Jan Willem Wennekes, directeur	ECA
Pôle de l'entrepreneuriat social de Vojvodina (CASPEV)	Sinisa Tesic, responsable du pôle	ECA
Cluster ESS Grande-Région du Luxembourg	Bernard Lahure, directeur	ECA + GT

### *Experts de la Commission européenne:*

Commission européenne, spécialiste des pôles	Océane Peiffer-Smadja
Commission européenne, spécialiste des pôles	Anna Sobczak
Commission européenne, spécialiste des pôles	Peter Czaga
Commission européenne, spécialiste de la politique européenne de voisinage	Virginie Cossoul

## Annexe II: Définitions des pôles

*Qu'est-ce qu'un pôle?*

**« Les pôles doivent être considérés comme des écosystèmes régionaux d'industries et de compétences associées présentant un large éventail d'interdépendances entre industries. »<sup>58</sup>**

Ce sont des groupes d'entreprises, d'acteurs économiques liés et d'institutions qui sont situés à proximité géographique les uns des autres et qui ont atteint une taille suffisante pour développer une expertise, des services, des ressources, des fournisseurs et des compétences spécialisés. Les pôles sont désignés à la fois comme un concept et un

<sup>58</sup> 1 Delgado, Mercedes/Porter, Michael E./Stern, Scott, 2013: «Defining Clusters of Related Industries», document de travail 20375 du National Bureau of Economic Research. Disponible à l'adresse suivante: [www.nber.org/papers/w20375](http://www.nber.org/papers/w20375).

phénomène économique réel, comme la Silicon Valley, dont il est possible de mesurer les effets, tels que la concentration de l'emploi.

Définition d'un pôle selon la Commission européenne

**« Les pôles sont des groupes d'entreprises, d'acteurs économiques liés et d'institutions qui sont situés à proximité les uns des autres et qui ont atteint une taille suffisante pour développer une expertise, des services, des ressources, des fournisseurs et des compétences spécialisés. »**

*Pôles d'innovation sociale et écologique*

**« Les pôles d'innovation sociale et écologique (PISE) regroupent principalement des entités de l'économie sociale et des entreprises traditionnelles, des organisations de la société civile, les pouvoirs publics, des institutions d'enseignement et de recherche qui coopèrent dans un lieu particulier en vue d'améliorer la prospérité et la régénération économique, écologique et sociétale locale en facilitant la coopération, la mise en commun des ressources et le renforcement des capacités d'innovation »**

*Organisations de pôles*

Les organisations de pôles sont les entités juridiques qui soutiennent le renforcement de la collaboration, la mise en réseau et l'apprentissage au sein des pôles d'innovation et font office de prestataires de services de soutien à l'innovation en fournissant ou en mettant à disposition des services de soutien aux entreprises spécialisés et adaptés aux besoins de ces dernières afin de stimuler les activités d'innovation, en particulier dans les PME<sup>59</sup>. Ce sont généralement ces organisations qui favorisent les partenariats stratégiques au sein des pôles.

*Politiques relatives aux pôles*

Les politiques relatives aux pôles sont l'expression d'un engagement politique, composé d'un ensemble d'interventions publiques visant à renforcer les pôles actuels et/ou à faciliter l'émergence de nouveaux pôles. Elles doivent être considérées comme une politique-cadre qui ouvre la voie à la dynamique ascendante observée dans les pôles et les initiatives de pôles. Les politiques relatives aux pôles se différencient de l'approche

---

<sup>59</sup> L'annexe 1 de la communication 2014/C 198/01 de la Commission intitulée «Encadrement des aides d'État à la recherche, au développement et à l'innovation» énumère les coûts admissibles pour les aides au fonctionnement des pôles d'innovation. Cela donne une vision plus détaillée des activités connexes types qu'une organisation de pôle peut entreprendre. Ces activités comprennent «a) l'animation du pôle en vue de favoriser la collaboration, le partage d'informations et la prestation ou la mise à disposition de services de soutien aux entreprises spécialisés et adaptés à leurs besoins; b) les opérations de marketing du pôle visant à accroître la participation de nouvelles entreprises ou organisations ainsi qu'à accroître la visibilité du pôle; c) la gestion des installations du pôle; et d) l'organisation de programmes de formation, d'ateliers et de conférences pour faciliter le transfert de connaissances et le travail en réseau entre les membres du pôle ainsi que la coopération transnationale». Le texte est disponible dans sa version intégrale à l'adresse [http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52014XC0627\(01\)&from=FR](http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52014XC0627(01)&from=FR).

des politiques industrielles traditionnelles qui cherchent (et échouent bien souvent) à produire ou à soutenir des champions. Les politiques modernes relatives aux pôles visent quant à elles à instaurer un écosystème économique propice à l'innovation et à l'entrepreneuriat, au sein duquel émergeront de nouveaux champions qui contribueront au développement de nouvelles chaînes de valeur industrielles et d'«industries émergentes». Cela suppose donc de ne pas se limiter à un simple soutien des activités de mise en réseau et à la création des organisations de pôles qui gèrent les réseaux et fournissent des services de soutien aux PME. Autrement dit, les stratégies de spécialisation doivent s'inscrire dans un contexte plus large et être ancrées dans un cadre politique qui va au-delà des habituels cloisonnements sectoriels, géographiques et ministériels. Les politiques modernes relatives aux pôles suivent donc une approche systémique qui combine différents programmes, politiques et instruments.

### *Valeur partagée*

La valeur partagée est un concept que décrit le professeur Michael E. Porter ainsi qu'un principe connu parmi les pôles industriels. Elle se définit comme «*des politiques et des pratiques opérationnelles qui améliorent la compétitivité d'une entreprise tout en faisant progresser les conditions économiques et sociales des communautés dans lesquelles cette entreprise opère. La création de valeur partagée est axée sur l'identification et l'expansion des liens entre le progrès sociétal et le progrès économique.*»<sup>60</sup>

Vous trouverez davantage de définitions, d'explications et d'exemples dans le Smart Guide to Cluster Policy (Guide des politiques relatives aux pôles) et sur le portail de la plateforme européenne de collaboration des clusters (association nationale de pôles, partenariats de pôles de l'UE, etc.)

## Annexe III: Liste des pôles recensés et des autres formes de coopération

Remarque: tous les pôles répertoriés ont fait l'objet d'une évaluation dans le présent rapport. Cependant, le fait de figurer sur cette liste ne signifie pas que la Commission reconnaît automatiquement une entité comme un pôle ou un pôle d'innovation sociale et écologique. Il y a donc lieu d'introduire une demande sur la plateforme européenne de collaboration des clusters.

### *Liste des pôles analysés*

Numéro	Nom du pôle	Pays	Site web du pôle
1	Base 202	Italie	<a href="http://www.base202.it/">http://www.base202.it/</a> (1)
2	DFBA Community Enterprises CLG	Irlande	<a href="http://www.dunhillcopark.com">www.dunhillcopark.com</a>
3	Impact City/La Haye	Pays-Bas	<a href="https://impactcity.nl">https://impactcity.nl</a>
4	Grennessminde	Danemark	<a href="http://www.gminde.dk">www.gminde.dk</a> / <a href="http://www.coenhagendome.dk">www.coenhagendome.dk</a>
5	Vierwerk / 4Werk	Belgique	<a href="https://4werk.be/">https://4werk.be/</a>
6	Partenariat pour l'innovation sociale	Suède	<a href="https://utveckling.regionorebrolan.se/PartnershipSI">https://utveckling.regionorebrolan.se/PartnershipSI</a>

<sup>60</sup> Harvard Business Review, 2011

	dans le comté d'Örebro		
7	Le Cluster ESS Grande Région	Luxembourg	<a href="http://www.clusteress-gr.eu/">http://www.clusteress-gr.eu/</a>
8	Elephant path	Royaume-Uni	<a href="http://elephantpath.citymined.org">http://elephantpath.citymined.org</a>
9	Fondation Pfefferwerk & Pfefferberg	Allemagne	<a href="http://www.stpw.org">www.stpw.org</a>
10	Grupo Empresarial de Cooperativas de Enseñanza en la Región de Murcia	Espagne	<a href="http://Ucoerm.es">Ucoerm.es</a>
11	The Rediscovery Centre - The Irish National Centre for the Circular Economy	Irlande	<a href="http://www.rediscoverycentre.ie">www.rediscoverycentre.ie</a>
12	Laponie - Pôle de l'économie sociale de l'Arctique	Finlande	<a href="https://articsmartness.eu/publications/">https://articsmartness.eu/publications/</a>
13	Atelier El Costurerico (Proyecto Abraham IKEA Murcia)	Espagne	<a href="http://www.proyectoabraham.org">www.proyectoabraham.org</a>
14	Rummelig imidt / Insertion professionnelle dans la région	Danemark	<a href="https://www.rummeligimidt.dk/">https://www.rummeligimidt.dk/</a>
15	Figeacteurs - PTCE	France	<a href="http://www.figeacteurs.fr/">http://www.figeacteurs.fr/</a>
16	KaléidosCOOP	France	<a href="http://www.kaleidos.coop">http://www.kaleidos.coop</a>
17	Comptoir des ressources créatives	Belgique	<a href="https://www.comptoirdesressourcescreatives.be/">https://www.comptoirdesressourcescreatives.be/</a>
18	Grappes d'entreprises Wallonie	Belgique	<a href="https://clusters.wallonie.be/ecoconstruction-fr/grappes-d-entreprises.html?IDC=6466">https://clusters.wallonie.be/ecoconstruction-fr/grappes-d-entreprises.html?IDC=6466</a>
19	Coopolis, Ateneu (académie des savoirs) Cooperatiu de Barcelona	Espagne	<a href="http://www.bcn.coop">www.bcn.coop</a>
20	Asociación proyecto Lazaro	Espagne	<a href="http://www.proyectolazaro.org">www.proyectolazaro.org</a>
21	ANE (Pôle de l'économie sociale de Navarre)	Espagne	<a href="http://www.anel.es">www.anel.es</a> <sup>(2)</sup>
22	Pôle pour l'innovation et le développement éco-social CEDRA Split et CEDRA HR	Croatie	<a href="http://www.cedra.hr">www.cedra.hr</a>
23	GOEL - Groupe coopératif	Italie	<a href="https://en.goel.coop/">https://en.goel.coop/</a>
24	Association andalouse des centres d'enseignement d'économie sociale		
25	Berziklatu	Espagne	<a href="http://www.berziklatu.eus">www.berziklatu.eus</a>
26	ecoBI - Italie	Italie	<a href="http://www.consorzioecobi.eu/">http://www.consorzioecobi.eu/</a>
27	Mondragon	Espagne	<a href="https://www.mondragon-corporation.com/fr/">https://www.mondragon-corporation.com/fr/</a>
28	Groupe CLADE	Espagne	<a href="http://www.grupclade.com/">http://www.grupclade.com/</a>
29	Initiatives et cité	France	<a href="https://initiativesetcite.com/">https://initiativesetcite.com/</a>
30	Unité d'innovation sociale de Navarre	Espagne	<a href="https://economiasocialnavarra.com/innovacion-social/">https://economiasocialnavarra.com/innovacion-social/</a>

- (1) Ne fonctionne pas actuellement.  
 (2) Ne dispose pas de son propre site web.

## Annexe IV: liste exhaustive des pôles d'innovation sociale et écologique potentiels

Remarque: les pôles répertoriés n'ont pas tous fait l'objet d'une évaluation dans le présent rapport. Les pôles répertoriés ci-dessous ont été collectés lors des réunions, des activités ou des activités de recherche de ce groupe de travail. Cependant, le fait de figurer sur cette liste ne signifie pas que la Commission reconnaît automatiquement une entité comme un pôle ou un pôle d'innovation sociale et écologique. Il y a donc lieu d'introduire une demande sur la plateforme européenne de collaboration des clusters.

### Liste exhaustive des pôles d'innovation sociale et écologique potentiels

Nom du pôle	Pays	Inscription sur la plateforme européenne de collaboration des clusters	Site web du pôle
Les 56 pôles territoriaux de coopération économique (PTCE)	France		<a href="http://lelabo-ess.org/-poles-territoriaux-de-cooperation-economique-36-.html">http://lelabo-ess.org/-poles-territoriaux-de-cooperation-economique-36-.html</a>
Certains sont répertoriés ci-après:			
- Coursive Boutaric (Quartier des Grésilles, Dijon) - PTCE	France		<a href="https://www.la-coursive.fr/le-lieu">https://www.la-coursive.fr/le-lieu</a>
- Domb'Innov (territoire Dombes-Saône-Côtière de l'Ain) - PTCE	France		<a href="https://www.dombinnov.fr/">https://www.dombinnov.fr/</a>
- Lille Métro Pôle Solidaire (Métropole Européenne de Lille, Région Nord-Pas de Calais) - PTCE	France		<a href="https://www.lillemetropole.fr/votre-metropole/competences/developpement-territorial-et-social/economie-et-emploi/economie-sociale">https://www.lillemetropole.fr/votre-metropole/competences/developpement-territorial-et-social/economie-et-emploi/economie-sociale</a>
- InnoVales (Saint-Pierre-en-Faucigny, Vallée de l'Arve, Grand Genève Français) - PTCE	France		<a href="https://www.innovales.fr/">https://www.innovales.fr/</a>
Fe2i - PTCE Val de Fensch	France		<a href="http://Flux%20%C3%89conomiques%20Inter-entreprises%20(fe2i.fr)">Flux Économiques Inter-entreprises (fe2i.fr)</a>
- Le Périscope (Ramonville, Communauté d'agglomération du Sicoval) - PTCE	France		<a href="https://www.le-periscope.coop/">https://www.le-periscope.coop/</a>
- Pôle Sud Aquitain (Sud des Landes/Pays Basques, Canton de Seignanx, Landes) - PTCE	France		<a href="https://ptcesudaquitaine.coop/">https://ptcesudaquitaine.coop/</a>
Base 202	Italie		<a href="http://www.base202.it/">http://www.base202.it/</a>

Re-Use consortium de Circular Communities Scotland	Écosse, Royaume-Uni		<a href="https://www.crns.org.uk/wp-content/uploads/2020/03/Consortium-Impact-report-October-2019.pdf">https://www.crns.org.uk/wp-content/uploads/2020/03/Consortium-Impact-report-October-2019.pdf</a>
DFBA Community Enterprises CLG	Irlande		<a href="http://www.dunhillecopark.com">www.dunhillecopark.com</a>
Impact City - La Haye	Pays-Bas		<a href="https://impactcity.nl">https://impactcity.nl</a>
Grennessminde	Danemark		<a href="http://www.gminde.dk">www.gminde.dk</a> / <a href="http://www.coenhagendome.dk">www.coenhagendome.dk</a>
Vierwerk / 4Werk	Belgique		<a href="https://4werk.be/">https://4werk.be/</a>
Partenariat pour l'innovation sociale dans le comté d'Örebro	Suède		<a href="https://utveckling.regionorebrolan.se/PartnershipSI">https://utveckling.regionorebrolan.se/PartnershipSI</a>
Le Cluster ESS Grande Région	Luxembourg		<a href="http://www.clusteress-gr.eu/">http://www.clusteress-gr.eu/</a>
Elephant path	Royaume-Uni		<a href="http://elephantpath.citymined.org">http://elephantpath.citymined.org</a>
Fondation Pfefferwerk & Pfefferberg	Allemagne		<a href="http://www.stpw.org">www.stpw.org</a>
Grupo Empresarial de Cooperativas de Enseñanza en la Región de Murcia	Espagne		<a href="http://Ucoerm.es">Ucoerm.es</a>
The Rediscovery Centre - The Irish National Centre for the Circular Economy	Irlande		<a href="http://www.rediscoverycentre.ie">www.rediscoverycentre.ie</a>
Laponie - Pôle de l'économie sociale de l'Arctique	Finlande	OUI	<a href="https://articsmartness.eu/publications/">https://articsmartness.eu/publications/</a>
Pôle lituanien d'innovation sociale (LSIK)	Lituanie	OUI	<a href="http://www.lsik.lt/en/">http://www.lsik.lt/en/</a>
Atelier El Costurerico (Proyecto Abraham IKEA Murcia)	Espagne		<a href="http://www.proyectoabraham.org">www.proyectoabraham.org</a>
Rummelig imidt / Insertion professionnelle dans la région	Danemark		<a href="https://www.rummeligimidt.dk/">https://www.rummeligimidt.dk/</a>
Figeacteurs - PTCE	France		<a href="http://www.figeacteurs.fr/">http://www.figeacteurs.fr/</a>
Silicon Vilstal	Allemagne	OUI	<a href="https://siliconvilstal.de/">https://siliconvilstal.de/</a>
VONNE - Pôle d'innovation sociale	Royaume-Uni		<a href="https://www.vonne.org.uk/">https://www.vonne.org.uk/</a>
KaléidosCOOP	France		<a href="http://www.kaleidos.coop">http://www.kaleidos.coop</a>
Comptoir des ressources créatives	Belgique		<a href="https://www.comptoirdesressourcescreatives.be/">https://www.comptoirdesressourcescreatives.be/</a>
Cluster Eco-construction ou «Grappes d'entreprises» Wallonie: Mons, Huy et Luxembourg	Belgique		<a href="https://clusters.wallonie.be/ecoconstruction-fr/grappes-d-entreprises.html?IDC=6466">https://clusters.wallonie.be/ecoconstruction-fr/grappes-d-entreprises.html?IDC=6466</a>
Coopolis, Ateneu (académie des savoirs) Cooperatiu de Barcelona	Espagne		<a href="http://www.bcn.coop">www.bcn.coop</a>
Asociación proyecto Lazaro	Espagne		<a href="http://www.proyectolazaro.org">www.proyectolazaro.org</a>
Gebiedscoöperatie Westerkwartier	Pays-Bas	OUI	<a href="https://gebiedscooperatie.info/">https://gebiedscooperatie.info/</a>
ANE (Pôle de l'économie sociale de Navarre)	Espagne		<a href="http://www.anel.es">www.anel.es</a> <sup>(2)</sup>
CEDRA (association nationale de pôles)	Croatie	OUI	<a href="https://www.cedra.hr/">https://www.cedra.hr/</a>
CEDRA Association de développement créatif Osijek Waterfall	Croatie		<a href="https://slap.hr/cedra-hr/">https://slap.hr/cedra-hr/</a>
DESA: Centre régional pour le développement de la communauté et de la société civile Dubrovnik	Croatie		<a href="https://desa-dubrovnik.hr/">https://desa-dubrovnik.hr/</a>
CTK Rijeka: Centar tehničke kulture Rijeka	Croatie		<a href="https://www.ctk-rijeka.hr/hr">https://www.ctk-rijeka.hr/hr</a>

Pôle pour l'innovation et le développement éco-social CEDRA Split	Croatie		<a href="https://www.cedra.hr/klaster/">https://www.cedra.hr/klaster/</a>
GOEL - Groupe coopératif	Italie		<a href="https://en.goel.coop/">https://en.goel.coop/</a>
Association andalouse des centres d'enseignement d'économie sociale	Espagne		
Berziklatu	Espagne		<a href="http://www.berziklatu.eus">www.berziklatu.eus</a>
ecoBI - Italie	Italie		<a href="http://www.consorzioecobi.eu/">http://www.consorzioecobi.eu/</a>
Mondragon	Espagne		<a href="https://www.mondragon-corporation.com/fr/">https://www.mondragon-corporation.com/fr/</a>
Fondation Alaturi de Voi Roumanie (ADV Roumanie) / Accélérateur de pôles d'entreprises sociales	Roumanie	OUI	<a href="https://alaturidevoi.ro/">https://alaturidevoi.ro/</a>
Groupe CLADE	Espagne		<a href="http://www.grupclade.com/">http://www.grupclade.com/</a>
Pôle du tourisme intelligent et durable en Arctique	Finlande	OUI	<a href="https://arcticsmartness.eu/smart-and-sustainable-arctic-tourism/">https://arcticsmartness.eu/smart-and-sustainable-arctic-tourism/</a>
Communauté rurale Arctic Smartness	Finlande	OUI	<a href="https://arcticsmartness.eu/arctic-smart-rural-community/">https://arcticsmartness.eu/arctic-smart-rural-community/</a>
Initiatives et cité	France		<a href="https://initiativesetcite.com/">https://initiativesetcite.com/</a>
Unité d'innovation sociale de Navarre	Espagne		<a href="https://economiasocialnavarra.com/innovacion-social/">https://economiasocialnavarra.com/innovacion-social/</a>
Torino Social Impact	Italie	OUI	<a href="https://www.torinosocialimpact.it/">https://www.torinosocialimpact.it/</a>
Teple Misto	Ukraine		<a href="https://www.warm.if.ua/en">https://www.warm.if.ua/en</a>
Impact Noord	Pays-Bas	OUI	<a href="https://impactnoord.nl/">https://impactnoord.nl/</a>
Circularium	Belgique		<a href="http://www.circularium.be/fr/">http://www.circularium.be/fr/</a>
WAAG Society	Pays-Bas		<a href="https://waag.org/">https://waag.org/</a>
Fondazione Innovazione Urbana	Italie		<a href="https://fondazioneinnovazioneurbana.it/en/">https://fondazioneinnovazioneurbana.it/en/</a>
Fondazione Comunità de Messina	Italie	OUI	<a href="http://www.fdcmessina.org/#slider-5">http://www.fdcmessina.org/#slider-5</a>
Klastr sociálních inovací a podniků (Pôle d'entreprise et d'innovation sociale: SINEC)	République tchèque		<a href="https://www.klastr-socialnich-podniku.cz/">https://www.klastr-socialnich-podniku.cz/</a>
Darwin Camp Bordeaux	France		<a href="https://darwin.camp/?doing_wp_cr on=1619703883.7630610466003417968750">https://darwin.camp/?doing_wp_cr on=1619703883.7630610466003417968750</a>
PROGRESSUS	Pologne		<a href="http://progressus.info/o-projekcie.html">http://progressus.info/o-projekcie.html</a>
Pôle d'ONG de la ville de Szczecinek	Pologne		<a href="https://porozumieniesamorzadowe.powiatszczecinecki.info/">https://porozumieniesamorzadowe.powiatszczecinecki.info/</a>
CASPEV - Pôle d'entrepreneuriat social à Vojvodina <sup>61</sup>	Serbie		<a href="http://kaspev.net/Home">http://kaspev.net/Home</a>
Pôle social de Cieszyn (activité inconnue)	Pologne		/
Pôle d'initiatives sociales de Basse-Silésie (activité inconnue)	Pologne		/
Pôle de l'économie sociale de Łomża (activité inconnue)	Pologne		/
Pôle de l'économie sociale de Nadodrzański (activité inconnue)	Pologne		/

<sup>61</sup> [https://clustercollaboration.eu/sites/default/files/WYSIWYG\\_uploads/cluster\\_of\\_social\\_entrepreneurship\\_in\\_vojvodina\\_-\\_caspev.pdf](https://clustercollaboration.eu/sites/default/files/WYSIWYG_uploads/cluster_of_social_entrepreneurship_in_vojvodina_-_caspev.pdf)

Pôle de l'économie sociale des Basses-Carpates (activité inconnue)	Pologne		/
Coopérative de commercialisation de commerçants, d'artisans et de production <i>Esnaf Zanaatkarlar ve Üreticiler Pazarlama Kooperatifi</i>	Chypre	OUI	/
Pôle social «Heritage Trail», Pôle d'entreprises sociales de Walbrzych (activité inconnue)	Pologne		/
PTCE FE2I	France		<a href="https://www.fe2i.fr/ptce-florange-e2i/">https://www.fe2i.fr/ptce-florange-e2i/</a>
«Plateforme de croissance pour l'entrepreneuriat social» - De Punt	Belgique		<a href="https://www.depunt.be/">https://www.depunt.be/</a>
Sumando Empleo Aragón	Espagne		<a href="https://sumandoempleoaragon.org/">https://sumandoempleoaragon.org/</a>
Pôle coopératif	Bulgarie		<a href="https://cluster.coop">https://cluster.coop</a>

## Annexe V Séance sur les pôles d'innovation sociale et écologique lors du sommet EUSES

### **Introduction à la séance**

Le modèle de pôle se caractérise par un ensemble cohérent d'intérêts, de valeurs et de principes communs et par différents types de coopération entre ses membres en vue de les poursuivre. Il peut donc constituer un modèle précieux pour les entreprises de l'économie sociale qui recherchent de nouvelles stratégies et perspectives de développement, notamment dans le contexte de la transition socio-écologique au niveau local. Cet atelier vise à fournir des informations sur le modèle des pôles d'innovation sociale et écologique, développé par un sous-groupe de travail du GECES.

### **Cas des pôles d'innovation sociale et écologique:**

- Gerd De Wilde, Circularium - Bruxelles, Belgique
- Giovanni Ginocchini, directeur, Fondazione Innovazione Urbana Bologna - Italie
- Vojtěch Camfrla, président, Klastř sociálních inovací a podniků (Pôle d'entreprise et d'innovation sociale: SINEC - République tchèque)
- Hugues Sibille, Labo de l'ESS – Le modèle des PTCE et rapporteur du groupe de travail «Pôles d'innovation sociale et écologique» du GECES - France

### **Groupe de discussion**

Présidente: M<sup>me</sup> Vereadora Ana Umbelino, rapporteure du groupe de travail «Pôles d'innovation sociale et écologique» du GECES

- Antonio Novo - Alliance européenne des clusters Antonio Novo, Espagne.

- Peter Czaga - Responsable de politiques, politique des clusters, DG GROW, Commission européenne
- Katarzyna Rull Quesada, présidente de la fondation UNIMOS (coordinatrice institutionnelle d'AgroBioCluster), chercheuse à l'École des hautes études commerciales de Varsovie – Pologne

<https://www.euses2020.eu/programme/>

## Liste des figures et des photos protégées par le droit d'auteur

Figure 1: © Union européenne, Cartographie de 3 000 pôles dans l'UE, Plateforme européenne de collaboration des clusters, 2020.....	15
Figure 2: Typologie des pôles de l'économie sociale, Matray et Poisat, 2015 .....	18
Figure 3: Caractéristiques des pôles qui peuvent influencer sur la création de transfert de technologies et l'adoption de technologies par l'entrepreneuriat social, Gerli et al., 2021.....	21
Figure 4: dimensions analytiques de la transférabilité, auteurs, 2021 .....	51
Figure 5: © KaleidosCOOP, 2021.....	54
Figure 6: © Teple Misto et Trans Europe Halles, 2018.....	55
Figure 7: © Circularium, 2021 .....	57
Figure 8: © GOEL Group, 2021 .....	59
Figure 9: © Silicon Vilstal, Liane Hoder, 2019 .....	61
Figure 10: © 4-Werk, 2020.....	64
Figure 11: © Cooperative Cluster, 2021.....	66
Figure 12: © Cabi, 2020, employeur et nouveau salarié, grâce au projet de recrutement de Lolland-Falster. ....	68
Figure 13: © Présentation ECA, Jan Willem Wennekes, 2020 .....	70
Figure 14: © Torino Social Impact, 2019 .....	71
Figure 15: © Fe2i, 2018 .....	74
Figure 16: © Circular Communities Scotland, 2021 .....	76
Figure 17: © Union européenne, services de la plateforme européenne de collaboration des clusters (capture d'écran), Plateforme européenne de collaboration des clusters, 2021 .....	89

## Liste des graphiques

Graphique 1 - Classement des priorités des pôles .....	38
Graphique 2 - Types de services les plus fréquents <sup>(1)</sup> fournis aux membres des pôles.....	39

## Liste des tableaux

Tableau 1 - Dimensions descriptives et analytiques du questionnaire sur les pôles .....	31
Tableau 2 - Nombre de pôles par pays.....	32

Tableau 3 - Âge des pôles .....	34
Tableau 4 - Phase de développement des pôles .....	34
Tableau 5 - Type d'entité à l'origine du pôle .....	34
Tableau 6 - Étendue géographique des pôles .....	35
Tableau 7 - Formation des pôles, par type .....	35
Tableau 8 - Nombre de pôles par composition .....	36
Tableau 9 - Classification des pôles par nombre de membres .....	37
Tableau 10 - Type de groupe cible principal des pôles.....	39
Tableau 11 - Pôles ayant un seul groupe cible .....	39
Tableau 12 - Type de leadership des pôles.....	40
Tableau 13 - Existence d'un directeur du pôle .....	41
Tableau 14 - Nombre de pôles, par nombre de salariés .....	41
Tableau 15 - Sources de revenus des pôles, par type .....	41
Tableau 16 - Types de revenus des pôles, par origine.....	41
Tableau 17 - Rapport entre les pôles et le soutien public .....	42
Tableau 18 - Type de soutien public dont bénéficient les pôles .....	42
Tableau 19 - Cotisation versée par les membres des pôles .....	43
Tableau 20 - Montant du budget annuel.....	43
Tableau 21 - Nombre de pôles ayant mentionné des aspects de l'innovation .....	45
Tableau 22 - Nombre de pôles ayant mentionné des dimensions de l'innovation (par type) .....	45
Tableau 23 - Innovation économique.....	46
Tableau 24 - Innovation sociale.....	47
Tableau 25 - Innovation en matière de gouvernance .....	49
Tableau 26 - Innovation écologique .....	50
Tableau 27 - Nombre de pôles dont le modèle a été diffusé .....	50
Tableau 28 - Internationalisation des pôles .....	51
Tableau 29 - Facteurs recensés facilitant la diffusion du modèle des pôles .....	52

\*\*\*\*\*

## COMMENT PRENDRE CONTACT AVEC L'UNION EUROPÉENNE?

### En personne

Dans toute l'Union européenne, des centaines de centres d'information Europe Direct sont à votre disposition. Pour connaître l'adresse du centre le plus proche, visitez la page suivante:

[https://europa.eu/european-union/contact\\_fr](https://europa.eu/european-union/contact_fr)

### Par téléphone ou courrier électronique

Le service Europe Direct répond à vos questions sur l'Union européenne. Vous pouvez prendre contact avec ce service:

- via un numéro gratuit: 00 800 6 7 8 9 10 11 (certains opérateurs facturent cependant ces appels),

- via le numéro standard suivant: +32 22999696, ou

- par courrier électronique via la page: [https://europa.eu/european-union/contact\\_fr](https://europa.eu/european-union/contact_fr)

## COMMENT TROUVER DES INFORMATIONS SUR L'UNION EUROPÉENNE?

### En ligne

Des informations sur l'Union européenne sont disponibles dans toutes les langues officielles de l'Union sur le site web Europa à l'adresse suivante: [https://europa.eu/european-union/index\\_fr](https://europa.eu/european-union/index_fr)

### Publications de l'Union européenne

Vous pouvez télécharger ou commander des publications de l'UE gratuites et payantes à partir du site suivant: <https://op.europa.eu/fr/publications>. Vous pouvez obtenir plusieurs exemplaires de publications gratuites en contactant Europe Direct ou votre centre d'information local (voir [https://europa.eu/european-union/index\\_fr](https://europa.eu/european-union/index_fr)).

### Droit de l'Union européenne et documents connexes

Pour accéder aux informations juridiques de l'Union européenne, notamment à l'ensemble du droit de l'Union depuis 1952 dans toutes les versions linguistiques officielles, veuillez consulter EUR-Lex à l'adresse suivante: <http://eur-lex.europa.eu>

### Données ouvertes de l'UE

Le portail des données ouvertes de l'Union européenne (<http://data.europa.eu/euodp/fr>) donne accès à des ensembles de données provenant de l'UE. Les données peuvent être téléchargées et réutilisées gratuitement, à des fins commerciales ou non commerciales.

